No 43 | Rivière-du-Loup, Qué. 21 Mars 1929 | 34 ème Année

Nadeau abbé L. E., 1juin 29
Séminaire.

Le Saint-Laurent

LE DISCOURS DE M. CASGRAIN

Le 13 mars, notre député à l'Assemblée Législative, M. Léon Casgrain, a prononcé en Chambre un discours remarquable, dont on trouvera un résumé dans une autre colonne du *Saint-Laurent*.

Ce discours est un acte. A notre humble avis, il traite la question des barrages du Témiscouata du point de vue élevé où il faut la tenir. Nous prions donc nos lecteurs de lire ce discours avec attention, et nous croyons qu'ils seront unanimes à féliciter M. Casgrain de la défense intelligente qu'il a assumée des intérêts de ses commettants.

Pour notre part, nous sommes particulièrement heureux de voir M. Casgrain justifier les espérances que nous avons placées en lui, dès le début de sa carrière politique. Ainsi que le notait l'autre jour le chroniqueur de l'*Evénement*, M. Casgrain a su se distinguer en Chambre. Chacune de ses interventions a été remarquée avec la sympathie et l'intérêt qu'attirent toujours l'intelligence et la volonté de servir le bien public. Bien qu'il soit un des plus jeunes députés, il sait se faire écouter; on aura vu, le 13 mars surtout, qu'il sait aussi allier le courage de ses opinions à l'habileté de la parole. Les prophètes — et le chroniqueur déjà cité est de ceux-là — voient en M. Casgrain un futur ministre. La modestie de M. Casgrain l'empêche de viser à autre chose qu'à bien accomplir son devoir. Mais il n'est interdit à personne d'espérer de voir ses belles qualités mises en oeuvre à la direction d'une administration publique.

Nous croyons cependant que les problèmes présents l'intéressent plus que les plus légitimes ambitions. Et à ce propos nous ne pouvons que nous réjouir avec lui des paroles officielles que son intervention a fait prononcer au ministre des Terres, l'honorable M. Mercier, et que nous voulons rappeler d'après le *Soleil* du 14 mars. On verra que la vigilance active des autorités religieuses et politiques de notre région a trouvé dans le ministère provincial une attention égale à protéger le patrimoine national. Voici l'extrait du compte-rendu du *Soleil*, qu'il convient d'enrégistrer:

"L'honorable M. Mercier, parlant alors du projet du barrage-réservoir au Témiscouata, déclare que dès le jour où ce projet fut soumis au Gouvernement, celui-ci a défini la façon dont il permettrait cette construction. Le Gouvernement a sans cesse refusé de prendre en considération les plans préliminaires du barrage de la rivière et du Lac Touladi avant d'avoir tous les détails. Et aujourd'hui le Gouvernement n'a aucun plan de ce projet de barrage de la Touladi. La Compagnie demande l'autorisation de construire un barrage au pied du lac Témiscouata et elle vient de déposer ses plans pour ce barrage. Ces plans ne seront pas approuvés tant que le Gouvernement n'aura pas l'assurance que les intérêts de la population de cette région seront entièrement protégés.

"M. Mercier dit l'intérêt que les députés de Témiscouata et de Rimouski. MM. Casgrain et Moreault, ont porté à cette question. Il rappelle aussi tout l'intérêt que lui attache S. G. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski. A tous les trois, le Gouvernement a déclaré catégoriquement que les travaux projetés ne seront pas approuvés aussi longtemps que le Gouvernement n'aura pas l'assurance que les dommages qui peuvent être causée seront entièrement supprimés. "J'ai la conviction, dit M. Mercier, que la population de l'endroit ne subira pas de dommages".

Nous félicitons M. Casgrain d'avoir amené ces assurances consolantes de la part du Gouvernement. Ces engagements formels sont rassurants. Nous avons la certitude que M. Casgrain continuera de veiller avec le même soin aux intérêts de son comté.

CE QUI SE PASSE AU MEXIQUE

Il devient assez difficile de savoir au juste ce qui se passe au Mexique. La censure officielle — c'est-à-dire le gouvernement de Portes Gil et de son ministre de la Guerre, le sieur Plutarque Callès — ne laisse passer que les nouvelles qu'elle veut bien laisser connaître au monde.

Les premiers rapports que nous ayons eus du soulèvement indiquaient que la révolte était générale dans la plupart des Etats mexicains. Et nous avons d'abord connu les succès des rebelles: la prise de Vera-Cruz, et celle des principales villes des Etats du nord, voisins de la frontière des Etats-Unis.

Mais depuis une semaine ou deux, un fait nouveau s'est produit. Et c'est un événement considérable. Les Etats-Unis ont pris fait et cause pour le gouvernement de Mexico. Non seulement ils ont permis la vente des armes de toutes sortes au gouvernement de Portes Gil, mais encore ils ont violé la neutralité officielle en permettant le passage du territoire américain de troupes fédérales mexicaines, ce déplacement inattendu changeant entièrement le caractère de la lutte pour les rebelles. Ceux-ci apparemment n'avaient pas prévu cette manoeuvre des Américains : leur plan de campagne paraît aujourd'hui bien changé. Même, s'il faut en croire les dépêches, la révolte est dès maintenant vaincue. Il y a deux jours, Callès annonçait une vigoureuse campagne d'extermination : mais on peut tout de suite faire observer que Callès n'aura pas affaire ici à des catholiques sans défense, comme le Père Pro et les quelques centaines de martyrs qui sont tombés victimes de ses persécutions sauvages !

Le soulèvement mexicain avait éveillé certaines sympathies. Soit par conviction personnelle. soit pour s'attirer des sympathies populaires, les chefs de la révolte avaient proclamé la liberté religieuse dans les endroits qu'ils avaient occupés, et avaient ouvert quantité d'églises fermées par Callès depuis 1926. Cette attitude avait donné quelque espoir à ceux qui attendent la fin des malheurs de nos frères persécutés au Mexique...

Ces espérances s'évanouissent. Mais, nous le répétons, un fait domine maintenant toute la situation. Le gouvernement de Washington qui a soutenu Callès, et très effectivement, par la levée de l'embargo sur les armes de guerre, montre encore aujourd'hui une partialité très nette pour les pouvoirs officiels de Mexico. Nous croyons que les catholiques des Etats-Unis n'en sont pas extrêmement fiers...

UN MONUMENT QUI RETARDE

Un comité s'est formé à Montréal pour faire élever un monument à Louis-Hyppolite Lafontaine.

Nous devons à ce grand homme d'Etat, qui fut aussi une belle âme et un grand coeur, la conquête définitive de nos libertés politiques. On sait que l'union des deux Canadas avait été faite en 1841 dans le dessein avoué d'amener la suprématie de la race anglaise dans notre pays, à une époque où nous étions 600,000 sur une population d'un million. Lafontaine, en ces temps critiques, sut manoeuvrer avec tant d'habileté, et tant d'honnête franchise aussi, que moins de sept ans après, il avait su imposer aux Anglais l'alliance et la collaboration des Canadiens français. En 1848, non seulement le cauchemar était dissipé: mais Lafontaine, soutenu par un bloc canadien-français, était un des deux premiers ministres du Canada-Uni. Ce fut le "grand ministère" Lafontaine-Balwin. Pendant 10 ans, de 1841 à 1851 (l'heure de sa retraite politique), Lafontaine avait travaillé avec une constance et une énergie qui ne se démentirent jamais. Il avait redonné de l'espoir à nos pères: il avait sauvé les destinées de notre race, en même temps qu'il menait à terme, en compagnie de son magnifique ami, Robert Baldwin, la conquête de l'autonomie politique du Canada.

Lafontaine a laissé une mémoire glorieuse, non seulement chez nous, ses compatriotes, mais encore dans le coeur de tous les Canadiens, qui sont heureux, à quelque parti qu'ils appartiennent, de se réclamer de ce grand parlementaire.

Tout cela est vrai. Tout cela est incontesté. Mais Lafontaine n'a pas encore de monument!

Au fait, on a déjà pensé à lui consacrer au souvenir de la reconnaissance nationale. En 1909, au coeur du parc Lafontaine, on a solennellement posé la première pierre du socle qui devait recevoir sa statue. Ce 24 juin 1909 — il y a vingt ans — des orateurs libéraux, conservateurs, nationalistes même, étaient venus redire publiquement la leçon de cette grande vie. Ainsi que le proclamait l'un d'eux, "tous les partis se réclament de Lafontaine". En ce jour, tous étaient unanimes à glorifier cette mémoire impérissable... Cependant les choses en sont restées là...

Depuis vingt ans, des hommes politiques plus récents, dont nous ne discuterons pas le mérite, ont eu leurs statues. Honoré Mercier a été honoré à Québec. Georges-Etienne Cartier à Montréal, Laurier à Ottawa. Tout cela est juste encore une fois: mais en tout cela il semble que les partis politiques se soient attachés davantage à dire leur reconnaissance à leurs chefs.

"Tous les partis se réclament de Lafontaine", mais Lafontaine n'a pas encore son monument! Il nous semble urgent de réparer cet oubli, qui ressemble vraiment à un déni de justice.

Car, de tous les grands Canadiens de l'époque contemporaine, Lafontaine est au premier rang par la valeur morale autant que par le bien qu'il a fait à son pays. Un poète lui disait, en 1909:

"La Sainte Liberté par toi nous fut donnée!"

C'est le jugement de l'histoire: et c'est pourquoi sa mémoire doit être

"Gravée au coeur du peuple, impérissablement!"

Dr HENRI PROVENCHER
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tous genres de travaux dentaires garantis sans douleur
BUREAU: No 162, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE

Honneur à M. Casgrain

Lundi dernier l'Union Libérale de Québec offrait un banquet à quatre de ses anciens présidents dont la vie publique était un honneur pour eux et pour l'Union qui leur avait jadis confié ses destinées.

Parmi eux nous avions le plaisir le compter l'un de nos estimables concitoyens, M. Léon Casgrain, député du comté de Témiscouata à l'Assemblée Législative. Encore jeune, M. Casgrain a déjà su faire sa marque tant au Barreau qu'en politique, et nous sommes heureux de nous associer aux éloges qui lui ont été décernés.

EN FLANANT

L'AGE des MILLIONS..

Qui rêvait de millions parmi nous, il y a quelques années, devait tout de même se limiter à quelques bonnes dizaines, s'il ne voulait pas passer pour utopiste. Quand notamment Sir Wilfrid Laurier annonçait la colossale entreprise du Grand Tronc Pacifique, il estimait les travaux à treize millions, si nous ne faisons erreur. Et c'était énorme alors.

Mais qu'est-ce aujourd'hui en Amérique qu'un million? qu'est-ce qu'une entreprise de vingt millions? Une bagatelle. Le seul barrage d'une rivière aux Etats-Unis, la *Boulders Dam* inaugurée l'année dernière, a coûté des centaines de millions; un tunnel de huit milles de longueur seulement, creusé sous la chaîne des Cascades par le Great Northern et inauguré le 12 janvier dernier, a coûté vingt-trois millions; un autre tunnel, de vingt-sept milles celui-là, qu'on vient de commencer à quelques milles du précédent, coûtera au bas mot cent millions; un canal creusé dans le roc vif et jusqu'à six cents pieds sous terre, pour détourner l'eau d'une rivière et en alimenter les principales villes du Massachusetts, aura englouti cent millions aussi, quand on l'aura terminé en 1937. En notre pays, la gare centrale que l'on projette pour Montréal est estimée à soixante-dix millions environ... Et le canal de Beauharnois? Et la canalisation du St-Laurent jusqu'au Grands Lacs? — Millions sur millions!

Où sont les treize millions prévus pour la construction du Transcontinental?... Et où s'arrêteront les entreprises colossales?... L'imagination s'y perd... N'a-t-on pas lancé le projet d'un aérodrome en plein océan, sorte d'île artificielle fixée au fin fond de l'Atlantique entre New-York et les Bermudes, et destinée au ravitaillement des avions survolant les mers?...

Aussi se demande-t-on avec raison de quoi demain sera-t-il fait... Vous verrez un beau matin quelque Lindberg partir pour la lune ou quelque autre planète, et en revenir sain et sauf, chargé de toutes les décorations et médailles d'honneurs que décernent aux grands hommes les Martiens ou les Luna...tiques. Peu de jours après, on mettra sur le marché des *parts* de la Compagnie touristique faisant le service périodique Terre-Lune-Mars (T.-L.-M.). ou encore des *parts* de mines quelque part par là...

C'est bien le cas de dire que nous sommes dans le règne des "grosses affaires", que notre âge est l'âge des millions. Mais que deviennent les petits ou moyens capitalistes, en l'occurence? Broyés, écrasés, anéantis... Le mastodonte Million règne, l'argent règne, sans coeur, sans entrailles, sans religion... Un Estomac!

MINES

A propos de mines... avez-vous remarqué que le Ministre des Mines de la Province vient d'ouvrir aux prospecteurs l'intérieur de la Gaspésie? — On peut s'attendre à de nouvelles "grosses affaires".

Et tout d'abord, il y a déjà là plus que des espoirs (sans jeu de mots), il y a des mines véritables, vers la tête de la rivière Cascapédia; et telle compagnie a déjà tiré du minerai, des puits qu'elle y a forés, pour une valeur de plusieurs millions. Maintenant que le territoire peut être visité et piqueté (stéké), on n'a qu'à regarder *pousser les* compagnies... Compagnies possédant...quelque chose d'extraordi-

(*suite à la page* 13)

VIATEUR LEVASSEUR
NOTAIRE
RIVIERE-DU-LOUP
Prêts négociés
Débentures municipales
Scolaires et autres.
Bureau: 5, rue de l'Eglise.
Résidence: 4, rue Joly.
Tél. Kamouraska

REO REO REO

Mon char de REO est arrivé et maintenant installé à mon salon d'exposition. Ils sont de toute beauté et j'invite tous les automobilistes à venir les voir. :-: :-:

J. A. BOUCHER

**N. B.-J'attends ces jours-ci un char de camions (Trucks) REO.
N'achetez pas avant de les avoir vus et examinés.**

PENSYL MOTOR OIL

Une huile distillée plus consistante
NOUVEAU MODELE
Dernière découverte pour moteur
au problème du graissage
pour
Moins d'argent, longue distance, moins de frottement,, moins de carbon dur.

L'huile employée par plus des trois-quarts des automobilistes américains.

E. D. OUELLET, Boulanger

Vendeur - Riv.-du-Loup, Sta.

Funérailles de M. Odilon Bélanger

Le 21 février dernier ont eu lieu à St-Frs-Xavier les imposantes funérailles de M. Odilon Bélanger maître-Charretier, décédé le 18 à l'âge de 73 ans et 3 mois.

M. Bélanger était malade depuis quelque temps; malgré son âge avancé, on espérait encore le revoir tôt sur pieds, vu sa robuste santé qui l'avait préservé jusqu'ici de toute maladie; mais le Seigneur appelait à lui cet homme de bien, chrétien convaincu, par sa conduite exemplaire et son humilité, il jouissait de l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Il rendit son âme au Seigneur avec une résignation touchante , ne cessant de prier jusqu'à ses derniers moments.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Léocadie Michaud; une fille adoptive Mary, et un frère M. David Bélanger, de New-Bedford Mass.

Les porteurs du corps étaient MM. Ernest Nadeau, André Dubé, Georges Bernard et Pitre Beaulieu. Les porteurs d'honneur étaient MM. Ph. Dionne, Michel Côté, Cyrille Michaud et Frs Beaulieu.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Moreau, vicaire de la paroisse, et le service chanté par M. le curé Thibodeau, assisté de MM. les abbés Moreau et Paris, comme diacre et sous-diacre.

La famille a reçu les marques de sympathie suivantes.

Messes

1 trentain par son épouse et sa fille adoptive; 10 ans d'affiliation par les SS de Jésus-Marie, donné par M. Arthur Morin, de Québec; 7 ans affiliation par les SS. de Jésus-Marie, donné par M. et Mme J. H. Ouellet, de Québec.

Offrandes de messes

M. D. A. Michaud, ptre. St-Octave de Métis, M. et Mme Chs-Eug. Dubé maire, famille Pierre Michaud, famille Laurédan Morissette, Les Dames Artisans, famille du Dr Cloutier M. Rosaire et Mlles Dubé, famille Joseph Saindon, M. et Mme Amédée Bonneau, M. Léon Beaulieu.

Bouquets spirituels

Famille de Jos. Nap. Dubé, Mont-Joli, M. et Mme F.-Xavier Dupont, Mont-Joli, famille Ernest Dupont, famille Alfred Dion, Isle-Verte, Mlle Maria Dion, M. et Mme Wilfrid Laliberté, Mme Willie Fraser, Mlle Anne Marie Bélanger, famille J. Eug. Bégin, Mme J. S. Bernard et sa famille, Montréal, famille Evariste Ouellet, M. et Mme Wilfrid Sirois, famille Louis Thivierge, famille Joseph Sirois, famille Octave Boucher.

Sympathies

Compagnes de la Cour Evangéline 253 I. O. F., famille E. Guimont, Rivière-Trois-Pistoles, famille Ludger Pelletier, famille L. P. Dubé, Mme Jérôme Dion, famille Alph. Bélanger, Chemin du Lac, M. et Mme Geo. Bernard, M. et Mme Jos. Couillard, famille Alphonse Turgeon, M. et Mme James Rover, famille Joseph Bernier, M. et Mme Jos. Thibault, M. et Mme Arthur Emond, famille Philippe Toulca, M. et Mme J. Wilbrod Ouellet, M. et Mme Théodule Fortin, M. et Mme Geo. Charest, famille Alex. Dumas, M. Philippe Dionne, M. et Mme F.-X. St-Hilaire, famille J. L. Drolet. M. E. D. Ouellet, M. May Miss May, et M. J. M. May, Mlle Pierrette Dion, M. et Mme Ernest Goulet. M. et Mme J. L. Cays, M. et Mme J. Jules Bélanger, maire de St-Alexandre, Mme Auguste Bélanger, M. et Mme J. P. O. Michaud, Mme Alida S. Ouellet, famille Arthur Allard, famille J. O. Nadeau, M. et Mme Michel Côté, M. et Mme Eugène Marchand, famille Aurèle Dumont, M. et Mme Eddy McKinnon, M. et Mme Eugène Plourde, M. et Mme Adg. Pouliot, Jos. E. Marcotte, famille Charles Dion, M. M. et Mme A. Mérette, M. Willie Fortin, M. et Mme Léon Bélanger, M. A. E. Dumas, Mlle Amélia Michaud, Bic; famille Narcisse Thériault, famille Télesphore Bouchard, famille Georges Dick, M. Ange Marquis, M. et Mme Jos. Guy, M. et Mme J. Vict. Fortin, M. et Mme H. Arthur Yeo, M. Eugène Michaud et Mlle Germaine Bélanger.

Messages de Sympathies

M. Jean-Francois Pouliot, M. P., Dr David Bélanger, New-Bedford, Mass. Mme Charles Bélanger, Berlin, N. H., M. Théodore Charest Lewiston, Maine, famille Mme Gaspard Fortin, de Québec, M. et Mme Arsène Cyr, Pelletier-Mills, N. B.

Le deuil était conduit par ses beaux-frères et belles-soeurs M. Ernest Ouellet, de Ste-Luce, M. et Mme Jos. Napoléon Dubé, Mont-Joli, oncle et tante, M. et Mme Xavier Dupont, Mont-Joli, ses cousins et cousines M. Alfred Michaud, Isle-Verte, M. et Mme Elzéar Bélanger, Isle-Verte, M. Alphonse Bélanger, Isle-Verte, M. Jules Bélanger, St-Alexandre, M. et Mme Bérubé, Cacouna, M. et Mme Alfred Dion, Isle-Verte, Mme Pierre Micnaud, M. et Mme Laurédan Morissette, Mme Jos. Pelletier et son fils de Mont-Joli, Mlle Berthe Michaud, M. Hector Morissette M. Armand Morissette et ses amis, M. Arthur Morin, Québec, Mme J. H. Ouellet, Québec, Mlle Maria Dion, M. Gérard Pelletier Mme Ludger Pelletier, Mlle Irène Pelletier et un grand nombre d'autres parents et amis dont les noms nous échappent.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Ernest Lévesque.

A la famille en deuil nous réitérons nous vives sympathies.

CHARLES MARCHAND EN EUROPE AVEC LA "FIERTE FRANCAISE"

L'organisation du voyage de la "Fierté Française" en Europe, dont les journaux ont déjà parlé, progresse d'une façon des plus satisfaisantes, nous annonce M. le professeur Joseph Dumais, qui aura la direction de cette prochaine excursion. Le départ des voyageurs, qui avait d'abord été fixé au 2 mai par le "Montclare" du Pacifique Canadien, a été, comme on le sait, retardé au 7 suivant et se fera par le paquebot "Empress of Scotland" de la même compagnie. Une nouvelle qui intéressera sûrement tous ceux qui ont déjà leur adhésion à ce voyage ou qui projettent de le faire, c'est que le populaire folkloriste Charles Marchand et son accompagnateur Louis Bédard en feront partie. La verve de Marchand, son talent de chanteur du terroir, la richesse du répertoire qu'il possède de nos airs, ce sont là autant de raisons qui font bien augurer de sa présence au milieu des excursionnistes et du succès de la randonnée.

Marchand a déjà fait deux fois le voyage transcontinental de l'Université de Montréal et toujours il sut charmer et égayer ses compagnons.

L'excursion de la "Fierté Française" est peu dispendieuse et se fera en classe touriste de troisième, d'une façon très confortable et avec d'agréable compagnons. La classe touriste de troisième, en raison de son coût minime. s'est acquis une grande popularité depuis quelques années sur les paquebots du Pacifique Canadien; elle est préférée des personnes qui désirent voyager confortablement bien qu'en payant une somme relativement minime pour la traversée. L'inauguration de ce service, dont le mérite revient en grande partie à la compagnie du Pacifique Canadien, a grandement contribué à stimuler le mouvement des passagers entre l'Europe et le Canada, parce qu'il permet à ceux dont les moyens sont plutôt restreints d'accomplir le voyage sans encourir de déboursés trop élevés.

Il reste un peu plus d'un mois avant le départ du groupe de la "Fierté Française" et déjà les adhésions des diverses parties de la province de Québec et d'ailleurs sont nombreuses. M. Dumais compte réunir plus d'une centaine d'excursionnistes qui profiteront de cette occasion exceptionnelle pour visiter l'ancienne mère-patrie et probablement

(*suite à la page* 14)

Hommes sérieux demandés

Pour la vente de débentures,
dans les comtés de
TEMISCOUATA et KAMOURASKA
Bon salaire payé ainsi que dépenses de voyage.

—:o:—

Faire application par lettre à l'adresse suivante:

Casier "B"
RIVIERE-DU-LOUP, [En Bas]

A Travers le Canada avec l'Université de Montréal

(Du 6 au 27 juillet 1929)

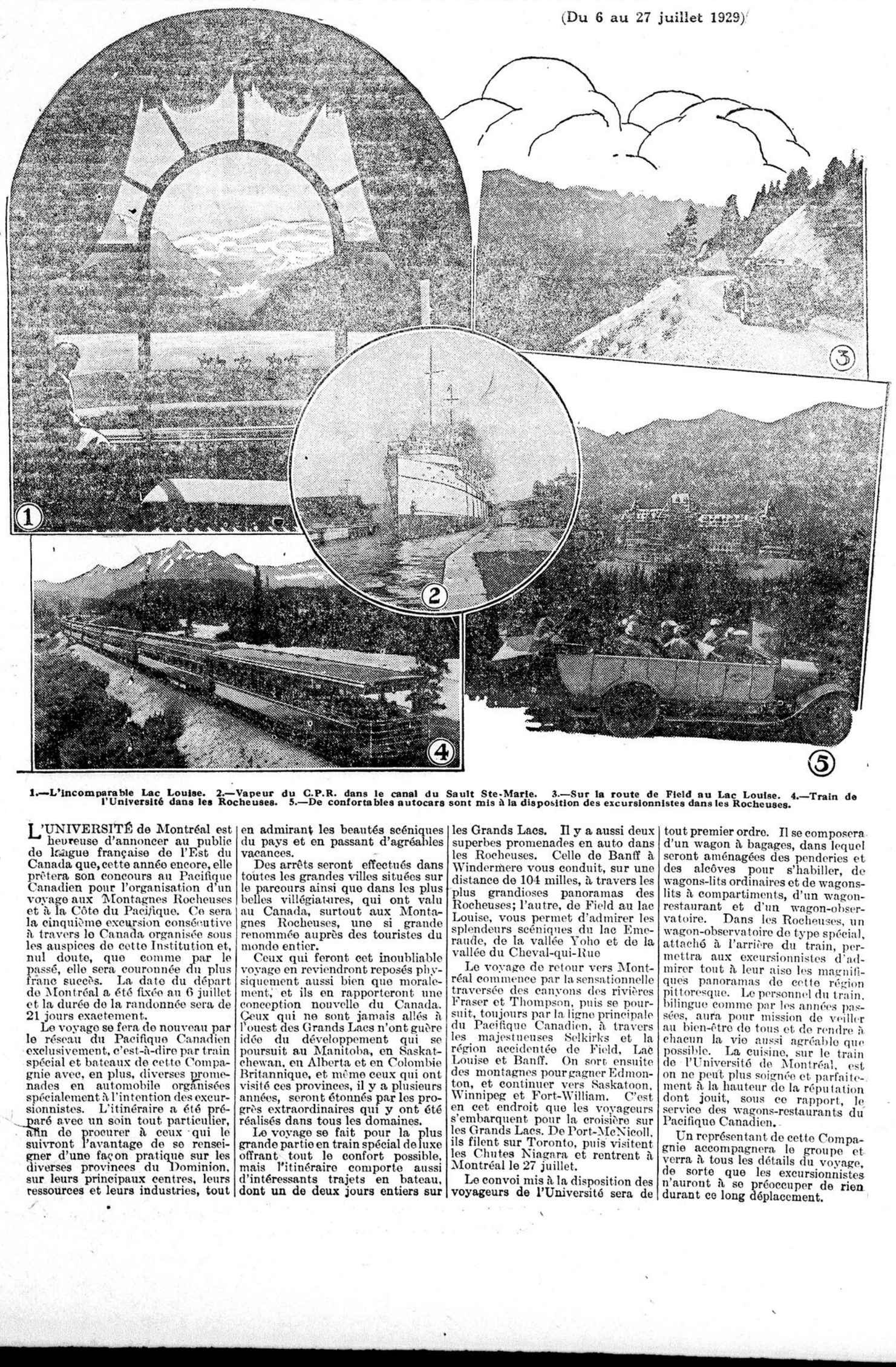

1.—L'incomparable Lac Louise. 2.—Vapeur du C.P.R. dans le canal du Sault Ste-Marie. 3.—Sur la route de Field au Lac Louise. 4.—Train de l'Université dans les Rocheuses. 5.—De confortables autocars sont mis à la disposition des excursionnistes dans les Rocheuses.

L'UNIVERSITÉ de Montréal est heureuse d'annoncer au public de langue française de l'Est du Canada que, cette année encore, elle prêtera son concours au Pacifique Canadien pour l'organisation d'un voyage aux Montagnes Rocheuses et à la Côte du Pacifique. Ce sera la cinquième excursion consécutive à travers le Canada organisée sous les auspices de cette Institution et, nul doute, que comme par le passé, elle sera couronnée du plus franc succès. La date du départ de Montréal a été fixée au 6 juillet et la durée de la randonnée sera de 21 jours exactement.

Le voyage se fera de nouveau par le réseau du Pacifique Canadien exclusivement, c'est-à-dire par train spécial et bateaux de cette Compagnie avec, en plus, diverses promenades en automobile organisées spécialement à l'intention des excursionnistes. L'itinéraire a été préparé avec un soin tout particulier, afin de procurer à ceux qui le suivront l'avantage de se renseigner d'une façon pratique sur les diverses provinces du Dominion, sur leurs principaux centres, leurs ressources et leurs industries, tout en admirant les beautés scéniques du pays et en passant d'agréables vacances.

Des arrêts seront effectués dans toutes les grandes villes situées sur le parcours ainsi que dans les plus belles villégiatures, qui ont valu au Canada, surtout aux Montagnes Rocheuses, une si grande renommée auprès des touristes du monde entier.

Ceux qui feront cet inoubliable voyage en reviendront reposés physiquement aussi bien que moralement, et ils en rapporteront une conception nouvelle du Canada. Ceux qui ne sont jamais allés à l'ouest des Grands Lacs n'ont guère idée du développement qui se poursuit au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie Britannique, et même ceux qui ont visité ces provinces, il y a plusieurs années, seront étonnés par les progrès extraordinaires qui y ont été réalisés dans tous les domaines.

Le voyage se fait pour la plus grande partie en train spécial de luxe offrant tout le confort possible, mais l'itinéraire comporte aussi d'intéressants trajets en bateau, dont un de deux jours entiers sur les Grands Lacs. Il y a aussi deux superbes promenades en auto dans les Rocheuses. Celle de Banff à Windermere vous conduit, sur une distance de 104 milles, à travers les plus grandioses panoramas des Rocheuses; l'autre, de Field au lac Louise, vous permet d'admirer les splendeurs scéniques du lac Emeraude, de la vallée Yoho et de la vallée du Cheval-qui-Rue

Le voyage de retour vers Montréal commence par la sensationnelle traversée des canyons des rivières Fraser et Thompson, puis se poursuit, toujours par la ligne principale du Pacifique Canadien, à travers les majestueuses Selkirks et la région accidentée de Field, Lac Louise et Banff. On sort ensuite des montagnes pour gagner Edmonton, et continuer vers Saskatoon, Winnipeg et Fort-William. C'est en cet endroit que les voyageurs s'embarquent pour la croisière sur les Grands Lacs. De Port-McNicoll, ils filent sur Toronto, puis visitent les Chutes Niagara et rentrent à Montréal le 27 juillet.

Le convoi mis à la disposition des voyageurs de l'Université sera de tout premier ordre. Il se composera d'un wagon à bagages, dans lequel seront aménagées des penderies et des alcôves pour s'habiller, de wagons-lits ordinaires et de wagons-lits à compartiments, d'un wagon-restaurant et d'un wagon-observatoire. Dans les Rocheuses, un wagon-observatoire de type spécial, attaché à l'arrière du train, permettra aux excursionnistes d'admirer tout à leur aise les magnifiques panoramas de cette région pittoresque. Le personnel du train, bilingue comme par les années passées, aura pour mission de veiller au bien-être de tous et de rendre à chacun la vie aussi agréable que possible. La cuisine, sur le train de l'Université de Montréal, est on ne peut plus soignée et parfaitement à la hauteur de la réputation dont jouit, sous ce rapport, le service des wagons-restaurants du Pacifique Canadien.

Un représentant de cette Compagnie accompagnera le groupe et verra à tous les détails du voyage, de sorte que les excursionnistes n'auront à se préoccuper de rien durant ce long déplacement.

No 43 RIVIERE-DU-LOUP 21 MASR 1929 34ème année

Le Saint=Laurent

LE BARRAGE DU TEMISCOUATA

Compte rendu de la séance à l'Assemblée Législative, au sujet du barrrage du Témiscouata.

(De l'Evénement du 14 mars.)

Le député de Témiscouata est un des "as" parmi les jeunes à la Chambre. Chaque fois qu'il prend part à un débat, sa valeur s'affirme davantage et sa popularité grandit. Son discours de cet après-midi, éloquent et modéré, n'a fait que confirmer la certitude de ses amis qu'il sera ministre bien avant ceux qui jouent des coudes pour arriver au premier rang avant lui.

Les remarques de M. Casgrain ont provoqué des discours de M. Duplessis, M. Blain et M. Tremblay, qui ont félicité le député de Témiscouata, l'hon. M. Honoré Mercier lui a donné l'assurance qu'il réclamait pour la protection de ses amis de Squatec.

M. Léon Casgrain, (Témiscouata) fait motion pour que la Chambre ordonne la production de toute la correspondance au sujet du barrage de Témiscouata. La Chambre applaudit chaleureusement le député de Témiscouata

M. LEON CASGAIN.—"La question du barrage de Témiscouata intéresse non seulement mon comté mais toute la région de l'est de la province de Québec. En 1925, la Législature provinciale a autorisé la province du Nouveau-Brunswick à développer les forces hydrauliques du lac de Témiscouata, à condition que 5,000 chevaux-vapeur seraient laissés à la province de Québec. A la suite d'un changement de gouvernement au Nouveau-Brunswick, une compagnie privée, la St-John River Power Co.,, s'est chargée de l'entreprise. Les plans de cette compagnie viennent d'être soumis au département des Terres de Québec. J'attire l'attention de l'hon. ministre des Terres sur ces plans pour qu'il voit à la protection des industries situées sur les bords du lac Témiscouata et à ce que les 5,000 chevaux-vapeur, promis à la province de Québec soient donnés au comté de Témiscouata.

"Je ne m'objecte pas au barrage du lac Témiscouata mais je m'objecte aux autres projets de la compagnie, entre autres le barrage de la rivière Touladi, qui ferait disparaître la paroisse de colonisation du Squatec, fondée en 1885"

M. DUPLESSIS. — "Très bien, très bien".

M. TREMBLAY. — "C'est un nouveau Lac St-Jean."

M. CASGRAIN. — "Non. Si on veut nous apporter chez nous la prospérité que l'on a donnée au Lac St-Jean, nous en serons enchantés. (appl.) La St. John River Power Company veut développer la force hydraulique de la rivière Touladi au bénéfice de la province du Nouveau Brunswick et cela aux dépens des colons de la province de Québec. Ses projets, en effet, ruineraient l'oeuvre accomplie au Squatec par les 750 colons qui demeurent sur des terres qu'ils ont colonisées. Je ne veux pas soulever la population et imiter certains bolchevistes. Je ne parle pas pour la droite"

M. TREMBLAY. — "Je demanderais à l'hon. député de dire pour qui il parle s'l ne parle pas pour la droite".

M. CASGRAIN (souriant). — "Je n'ai pas dit que je parlais pour la gauche non plus". (rires et appl).

Le député de Témiscouata cite les paroles de Son Eminence le Cardinal Rouleau à la fête du Mérite Agricole, sur l'aspect social de l'oeuvre de la colonisation. La Chambre applaudit les paroles de l'Archevêque de Québec.

M. CASGRAIN. — "Si nous ne protégeons pas les colons, ils pourront se dire, en entrant à l'avenir dans la forêt: "A quoi bon peiner et travailler, si notre oeuvre doit disparaître un jour". J'ai soulevé cette question pour obtenir du gouvernement une déclaration catégorique et rassurante car dans la paroisse du Squatec, on est justement inquiet. J'ai confiance, M. le Président, que cette brave population sera rassurée sur son avenir et c'est mon but en faisant cette motion". (longs appl.)

M. ALDERIC BLAIN (Dorion). "L'hon. député de Témiscouata semble laisser entendre que c'est l'opposition qui a décidé de construire ce barrage".

M. CASGRAIN. — "L'hon. député fait erreur. Je n'ai jamais dit cela".

M. BLAIN. — "Cette question de barrage de Témiscouata est absolument semblable à celle du Lac St-Jean. Si nous ne condamnons pas ce projet, nous deviendrons des porteurs d'eau, des scieurs de bois, des valets dans notre propre maison. Ce sont les étrangers qui nous conduiront. On me taxera de pessimisme. Des pessimistes comme moi, il en faut dans cette province. (appl. à gauche). Nous avons dépensé des millions pour faire une province belle et grande. Nous avons dépensé sept millions dans l'Abitibi et au moment où nous allons goûter les fruits de nos efforts des barrages viennent gâcher notre oeuvre".

L'hon. M. PERRAULT.— "Je demande pardon à l'hon. député de Dorion, mais je tiens à corriger un chiffre qu'il a donné. Le gouvernement n'a pas dépensé sept millions mais trois millions dans l'Abitibi".

M. TREMBLAY. — "Je félicite l'hon. député de Témiscouata de son courage. Mais mon honorable ami a tort de dire qu'il serait enchanté si ses électeurs avaient le sort des citoyens du Lac St-Jean car ces derniers n'ont pas reçu l'indemnité qu'ils réclamaient. La province de Québec est fatiguée de cette exploitation honteuse — je retire le mot honteuse — de ses ressources naturelles et je répète que nous devrions avoir une commission hydro-électrique comme dans Ontario au lieu de laisser certains individus profiter de nos richesses nationales. On va nous traiter de bolchevistes, de communistes. Ces mots vont disparaître de cette enceinte. Si le ministère veut continuer à nous traiter ainsi, on m'a donné des conseils mais je suis prêt à en donner. Si on ne veut pas que le peuple bouge, que l'on fasse cesser cette exploitation néfaste — je retire le mot néfaste Je crois que je n'ai jamais insulté personne en cette chambre (élevant le ton) et que j'ai toujours été calme (Toute la Chambre applaudit ces derniers mots prononcés d'une voix de stentor). Je félicite encore l'hon. député de Témiscouata de son courage, mais j'espère que ses électeurs ne seront pas traités comme les citoyens du Lac St-Jean, qui sont obligés de plaider avec une compagnie sans coeur".

M. MAURICE DUPLESSIS.—"Je félicite l'hon. député de Témiscouata d'avoir soulevé cette question. Mon honorable ami est un des membres les plus distingués de cette Chambre. (appl.) Il a posé un principe que je l'espère, il respectera toujours. L'hon. député de Témiscouata n'a pas soutenu les prémices de son discours en approuvant la politique du gouvernement au Lac St-Jean. Il a condamné le bolchevisme et, en cela, il a condamné le gouvernement. Car qu'est-ce que le bolchevisme sinon la violation de la propriété privée. Or, le gouvernement n'a-t-il pas violé la propriété privée au Lac St-Jean?

"L'hon. député de Témiscouata a demandé au ministre des Terres de rassurer les colons de Squatec. Mais les colons du Lac St-Jean avaient plus que la parole rassurante d'un ministre. Ils avaient des lettres patentes signées par la province, et le gouvernement ne s'en est pas préoccupé pour violer la propriété des colons. Voilà pourquoi je félicite l'hon. député de Témiscouata de ses prémisses mais je ne puis le féliciter de tout son discours".

Le ministre des Terres prend la parole.

L'hon. M. MERCIER. — "Nos honorables amis de l'opposition se sont bien éloignés de la question qui nous occupe et je ne les suivrai pas dans tous les domaines qu'ils ont parcourus, dans ce débat Nous avons déjà répondu à toutes leurs exagérations au sujet du Lac St-Jean. Je me joins cependant à mes honorables amis de la gauche pour féliciter l'hon. député de Témiscouata d'avoir amené cette question de barrage devant la Chambre. Nous allons avoir l'occasion de renouveler les déclarations faites par le Premier Ministre ,le ministre des Terres et d'autres membres du gouvernement".

Le ministre des Terres dit que dès mile jour où cette affaire est venue devant le département, la compagnie n'a pu faire accorder ses plans pour le barrage de la rivière Touladi.

L'hon. M. MERCIER. — "Nous voulions nous rendre compte de la quantité de terres qui seraient inondées par ce barrage et notre attitude est tellement ferme que les plans pour le barrage de la Touladi ne sont pas encore produits devant le ministère. Nous avons reçu, il y a quelques jours, les plans du barrage du lac Témiscouata et il n'ont pas encore été acceptés, car nous voulons prendre toutes les précautions nécessaires, afin que les intérêts de la région soient protégés, comme l'hon. Premier Ministre l'a promis à la délégation qui est venue nous rencontrer à ce sujet.

"Les honorables députés de Témiscouata et de Rimouski ont surveillé les intérêts de leurs comtés respectifs avec une attention qui mérite des félicitations. Sa Grandeur Mgr Courchesne a aussi donné sa plus vives attention à cette entreprise. A tous les trois, nous avons donné l'assurance que les colons de Squatec seraient protégés. Je réitère cette assurance avec la conviction que cette belle population ne subira aucun dommage".

M. CASGRAIN. — "Je n'ajouterai qu'un mot, M. le Président. Je ne crois pas qu'il y ait de contradictions dans mes remarques. ainsi que l'ont insinué les honorables députés de la gauche. Je remercie l'hon. ministre des Terres de ses déclarations catégoriques et, en dépit de ce que prétend l'opposition, j'ai absolument confiance dans le gouvernement pour protéger les colons de mon comté dans cette entreprise". (appl.)

La motion de M. Léon Casgrain est adoptée.

Il faut, en même temps que l'instruction, acquérir la science de s'en servir pour le bien.

ASSUREZ-VOUS A
J.-A. SAUCIER.

Chez JOS. VIEL

Au rayon de nouveautés:

Choix de tissus à la verge, soies, broadcloths, toiles, cotonnades, etc., et prix très avantageux.

Offre spéciale de marquisettes et points à rideaux, prélarts, linoléums, etc.

Au rayon de la ferronnerie:

Quincailleries assorties, peintures, vernis, vitres, etc.

Au rayon de l'épicerie:

Spécialités: Beurre, oeufs, fromage, poisson, etc.

JOS. VIEL
336 Lafontaine

Une question à Monsieur le Député

Dans une entrevue donnée au *Saint-Laurent* de la semaine dernière, M. J. F. Pouliot parle de certaines améliorations obtenues par le Parlement Fédéral, relativement à des services d'utilité publique. Nous apprenons par exemple, que les paroisses le long du Transcontinental ont obtenu le service quotidien des malles réclamées depuis assez longtemps.

Monsieur le député voudra-t-il avoir l'amabilité de nous dire si Glendyne sera compris dans les paroisses desservies?

Est-ce que des soumissions seront demandées par le Ministre et ce dernier s'engage-t-il à accepter la plus basse soumission?

Ce service durera-t-il l'hiver comme l'été?

UN ELECTEUR

Au conseil du comté de Kamouraska

St-Philippe de Néri. — Le Conseil de Comté réuni en assemblée générale Mercredi le 13 courant à réélu M. J. L. Langlais, maire de St-Louis de Kamouraska. comme préfet.

Monsieur Langlais est à son 5ième terme d'office.

Nos félicitations.

Evitez la grève des Bank-note .... en faisant de la PUBLICITE.

Comme le genre d'affaires qui se fait actuellement en Epiceries dans cette ville, m'oblige à changer mon système de commerce.

Je dois vous dire qu'à partir du 25 avril, je discontinue de faire du crédit pour vendre argent comptant, à cette occasion j'ai revisé tous les prix de mes marchandises, afin de vendre le meilleur marché possible.

Hâtez-vous, il n'y a plus que quelques jours pour Pâques, et à cette occasion je viens de recevoir un bel assortiment de viandes fumées, fruits, légumes, etc., etc.

J'invite tout le monde en général à venir me visiter et j'espère que ma clientèle régulière continuera comme par le passé à m'encourager.

MA DEVISE EST:
Bon marché Bonnes marchandises
Bon Service

J. R. MICHAUD
138 RUE LAFONTAINE

SEULEMENT

TROIS SEMAINES NOUS SEPARENT du grand événement théâtral que sera l'interprétation de

"Jean le Maudit"
Mardi le 9 avril 1929

dans la salle de l'Hôtel-de-Ville sous les auspices de

La Congrégation des Jeunes Gens de ST-PATRICE

Tout porte à croire que cette soirée remportera un joli succès et les membres du

CERCLE DRAMATIQUE DES JEUNES GENS DE RIVIERE-DU-LOUP

s'attendent à recevoir, en récompense de leur travail, l'encouragement du public.

Il y a des cartes en vente, au prix de 35c. aux librairies Blanchet et Côté.

N'atendez pas à la dernière journée pour vous en procurer.

NOUVELLES LOCALES

A l'église de St-Patrice

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

DIMANCHE DES RAMEAUX

6.30 h. et 8 heures: messes basses, comme à l'ordinaire. — 9.30 heures, grand'messe avec chant de la Passion. — 7.00 heures p. m., ouverture de la retraite des hommes. (On y annoncera l'heure des autres exercices de la retraite).

JEUDI-SAINT

Distribution de la Sainte Communion à 6,00 6.30, 7.00, et 7.30 heures. —9.00 heures, messe. — 3.00 heures p. m.. heure d'adoration prêchée pour les dames et les enfants. La nef centrale et le jubé du côté sud sont exclusivement réservés aux enfants. Les bas-côtés et le jubé du côté nord (côté de la chair) sont à la disposition du public. — 7.00 heures p. m., exercice de la retraite des hommes. Pendant la nuit les hommes se chargent de l'adoration.

VENDREDI-SAINT.

8.00 hrs, office.—8.00 hrs, Chemin de la Croix prêché (pour tous), suivi de la vénération de la relique de la Vraie Croix. — 7.00 heures, exercice de la retraite des hommes.

SAMEDI-SAINT

7.00 heures, office. La messe qui suit, la bénédiction des fonts baptismaux commencera vers 8.15 heures. On y donnera la Sainte Communion.

DIMANCHE DE PAQUES

Messes aux heures ordinaires. — Après la messe de 8 heures, réunion spéciale de la Congrégation des jeunes gens. — 3.00 heures p. m., ouverture de la retraite des Dames. — 7.00 heures p. m., clôture de la retraite des hommes; distribution de la médaille miraculeuse; réception solennelle des Congréganistes.

• • •

LES CONFESSIONS PENDANT LA SEMAINE SAINTE

LES ENFANTS

Mardi matin à 9.30 heures: les élèves des Ecoles. — Mardi après-midi à 2.30 heures: les élèves du Couvent. — Mercredi matin à 9.30 heures: les élèves du Collège.

LE PUBLIC EN GENERAL

Mercredi après-midi et le soir aux heures ordinaires (après l'exercice de la retraite).

LES HOMMES SEULEMENT

Aux heures indiquées par les Pères prédicateurs.

LA PASSION

M. le curé de Saint-Patrice a annoncé dimanche dernier que la Passion serait chantée, dimanche prochain, pour la première fois dans cette église.

BOITE A LETTRE

POUR UN USAGE SPECIAL

Une boîte à lettres a été placée en face de la résidence de M. Eugène Marchand, coin des rues DuRocher et Lafontaine, il y a environ un an par l'entremise de M. Jean-François Pouliot et à la demande de plusieurs hommes d'affaires du bas de la ville.

Cette boîte a été posée spécialement pour recevoir *dans la soirée* les lettres allant vers l'ouest, Québec, Montréal, etc.

Par conséquent, on ne devrait y déposer aucune lettre dans la journée. Et afin d'éviter tout retard dans ses correspondances, on ne devrait pas plus y déposer de lettres allant vers l'est (c'est-à-dire vers le bas du fleuve). car la boîte est vidée à minuit et son contenu mis sur le limité montant.

Nous avons cru bon de communiquer ces quelques détails au public à titre d'information.

LA CHORALE ST-PATRICE

Le Concert-Comédie de la Chorale Saint-Patrice aura lieu mercredi, le 24 avril prochain, au théâtre Princesse. La pièce à l'affiche sera: "Nos Bicyclistes" de Théodore Botrel.

Les billets sont maintenant en vente par les demoiselles de la Chorale. Admission 50cts, taxe comprise.

M. Jos. Frenette, de Québec, était de passage en ville, par affaires, au commencement de la semaine.

—

M. Paul A. Gagnon, de Saint-Arsène, est de retour dans sa famille après avoir suivi un cours de mécanicien à l'école technique de Montréal.

—

Dites vos compliments de Pâques avec les chocolats Moirs fraîchement reçus au Magasin du Comptant.

—

Le 9 avril, à l'Hôtel-de-Ville, "Jean le Maudit" sera interprété par *Le Cercle Dramatique des Jeunes Gens.*

—

ATTENTION! ATTENTION!

Nous avons en main trucks "Chevrolet", 4 vitesses, 6 cylindres.

Venez les voir avant d'acheter ailleurs.

GARAGE CENTRAL, Enr.
Centre.

—

Madame Louis Malenfant, de St-Modeste, ainsi que Madame Victor Ouellet, de St-Hubert, ont passé quelques jours à Québec, la semaine dernière.

—

MANTEAUX

Vous trouverez un beau choix de manteaux de très belle qualité à $9.75 chez A. E. Thivierge, Rivière-du-Loup, Station.

M. J. E. Thériault, représentant de l'*Evénement*, est allé à Québec, hier, par affaire.

—

Dramatique des Jeunes gens.

N'oublions pas que la soirée du 9 avril est au profit de *La Congrégation des Jeunes Gens de St-Patrice.*

On peut se procurer des cartes pour la soirée du 9 avril aux Librairies Blanchet et Côté.

Un programe musical très bien approprié sera exécuté par l'"Orchestre Girard", à la soirée du 9 avril prochain.

—

M. Alphonse Thivierge, de Québec, a passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup, en visite chez des parents.

—

Ce matin ont eu lieu les funérailles de madame Thomas Roy dit Lauzier, née Philomène Ouellet, décédée le dix-sept courant à l'âge de 66 ans et 3 mois.

—

McLAUGHLIN BUICK
sont arrivés. Venez les voir.
Garage Central Enr'g.
142 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
THIBAULT & THIBAULT, prop.

—

L'"Orchestre Girard" est au programme de la soirée qui sera donnée, le 9 avril prochain, par *Le Cercle*

—

Rien ne peut vous décarêmer qu'un bon chocolat Moirs, joli assortiment au Magasin du Comptant.

Tous les amoureux aiment... le chocolat Moirs. Les commandes par malle ou téléphone recevront notre meilleure attention.

Une visite est sollicitée
au
142, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
Chevrolet et McLaughlin Buick
THIBAULT & THIBAULT, prop.

—

—Hello Charles, comment ça va?

—Ca va bien mon vieux Jos.

—Ecoute Charles! J'organise une partie de sucre pour le 16 avril, j'espère que tu seras des nôtres.

—Aie Jos, pense donc que le 16 avril c'est la partie de carte organisée par l'Orchestre Mérette, et que nous avons la chance de gagner un beau phonographe "Orchestrelle", et si tu es de mon avis, remets ta partie au 18 et nous pourrions peut-être organiser une petite sauterie si l'on gagnait ce fameux instrument...

—Tu as raison, Charles! Donc c'est entendu, travaillons à ce que nos invités viennent avec nous à la partie de cartes.

—

UN RHUME PERSISTENT. M. St. Wojcik, de Toronto, Ont. écrit: "Permettez-moi de vous exprimer quelques mots de gratitude. J'avais attrapé un rhume et étais incapable de m'en débarrasser. J'avais consulté des docteurs sans obtenir aucun soulagement. Je lus ensuite un article sur le Novoro du Dr Pierre et en fis la commande. En l'espace de quelques jours j'étais soulagé a un point qu'il m'était possible de retourner au travail". A cette époque, quand c'est la saison des rhumes, il est bon d'attirer l'attention du lecteur sur un remède qui n'a jamais manqué d'apporter du soulagement. Il produit un effet remarquable sur la respiration et l'élimination et en même temps augmente l'assimilation des éléments vitaux en améliorant la condition du sang. Le Novoro n'est pas vendu par les droguistes mais directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

LES DIRECTEURS
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE
INVITENT
TOUS les VENDEURS D'AUTOMOBILES
ainsi que les propriétaires d'automobiles
à une REUNION SPECIALE, A L'HOTEL-DE-VILLE,
DEMAIN, VENDREDI SOIR, à 7.30 hrs.

Sera aussi présent à la réunion
M. J. E. RENAUD,
du Club Automobile de Québec.
LE SECRETAIRE.

In Memoriam

PLOURDE. — Quel triste souvenir nous rappelle le 17 mars 1928. C'est le jour où disparut pour toujours notre cher fils, Gilbert, que n'ont pas oublié son père, sa mère, ni ses soeurs.

ON DEMANDE

Une fille connaissant les deux langues, la clavigraphie et l'ouvrage de bureau en général. Pour plus amples informations s'adresser au

GARAGE CENTRAL
Rivière-du-Loup, Centre

A vendre

POUR CAUSE DE DEPART

Set de chambre en chêne, cadres, prélarts, set de salle à dîner, 2 sets de cuisine avec table à extention, carpet Axminster, chaises berçantes, poêle de cuisine dernier modèle, voiture d'enfant, berceau et marchanses, horloge. statuettes et jardinières, bijouteries et cristaux verre taillé, glacière, chauffrette à l'huile, poêle à l'huile, etc., etc. Le tout en très bon ordre et à très bon marché.

JOHN FRANCK
14 rue Pouliot,
1fs p. St-Frs-Xavier.

Attention Mesdames

J'ai le plaisir d'inviter les dames et demoiselles qui ont l'intention de donner des morceaux travaillés à la main au bazar de l'hôpital, ou encore d'en travailler pour elles-mêmes, à venir faire une visite à mon magasin. Elles y trouveront un assortiment complet, très varié, et à des prix convenant à toutes les bourses. Avec chaque achat de $5.00 et plus vous recevrez une bouteille de bon parfum "Du Jour" gratuitement. Une visite est sollicitée.

Mlle A. POIRIER, modiste
Rue Beaubien.
42-7fs.

A LOUER

Maison située au No 9, rue St-Pierre, tout près du couvent St-Frs-Xavier. Maison à 2 étages, 11 appartements, fournaise à air chaud, garage, etc. Possession 1 de mai.

S'adresser à EUG. MICHAUD, marchand, Rivière-du-Loup Sta.

Foin! Foin!

M. J. O. L'Italien, de Saint-Antonin, annonce qu'il a trois mille balles de foin à vendre à bon marché. Cause: départ.

Prenez une Assurance de
J.-A. SAUCIER
SUCCESSEUR DE P.-J. BERUBE

Magasin du Comptant

PAUL LAVOIE
190 A rue Lafontaine
Epiceries Générales

SPECIAUX
pour la semaine du 22 au 29 mars.

Vinaigre Heinz, 32 oz.	42c.
Vinaigre Heinz 16 oz	27c.
Ketchup Heinz bout. 8 oz.	21c.
Beurre peanut Heinz 6½ oz.	23c.
Cocoa Fry's, 3 oz.	11c.
Moutarde pure Barbour ¼ 's	27c.
Poudre à pâte Château bte 1 's	29c.
Biscuits Arrowroot Weston.	31c.
Gros sel. 10 lbs.	17c.
Savon Pearl Naphta blanc 22 barres	99c.

Toujours la meilleure qualité au plus bas prix.

CHEVAUX ! CHEVAUX !

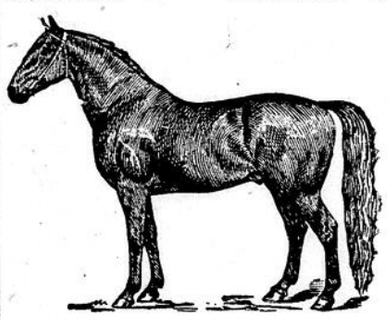

Je recevrai Deux Chars de Chevaux le 1er Avril.
J. C. Têtu.

J. REAL VIEL

AVOCAT

RIVIERE-DU-LOUP

Tél. Kam. No 32

BUREAU: 4, rue Blais
RESIDENCE: 25 rue Iberville

Magasin Indépendant "VICTORIA"

SEMAINE du 25 au 30 mars

KETCHUP Heinz, Grosse Bouteille.	27c.
TOMATO CHUTNEY Heinz.	33c.
SAUCE marque Millionnaires, la bouteille.	28c.
MIEL pur en 5 livres, la chaudière.	58c.
COCOA condensé, 1 lb, la boîte.	33c.
COCOA Fry ¼ lb, 2 btes.	28c.
COCOA Cowans ½ lb. La boîte.	24c.
PRUNES dans le sirop, 2 lbs. 2 boîtes pour.	29c.
MARMELADE Orange "Crosse et Blackwell.	26c.
CONFITURE Framboises pure.	32c.
HOMARDS Victoria. ¼ livre.	25c.
FEVES Clark, grosses boîte.	23c.
SPAGHATTI Clark, 1 lb. 2 pour.	25c.
BETTERAVES Victoria, la boîte.	27c.
ASPERGES L. M. L., pointe No 1, la boîte.	33c.
POMMES sèches, la livre.	19c.
THE Barada, pqt 1 lb.	68c.
FARINE Buckwheat Aunt Jemina, la boîte.	24c.
MUFFETO, la boîte.	13c.
BISCUITS Soda Perrin, la chaudière.	48c.
BISCUITS à la gelée de Viau, 2 livres.	25c.
GRAND PLAT en granit blanc avec savon.	98c.
FRUITS ET LEGUMES de toutes sortes	
SPECIAUX SPECIAUX	
BALAIS 4 cordes.	33c.

Commandes par téléphone livrées sans délai

V. DEVOST
257 Lafontaine

"MY ANGELINE"

Mable Wayne

LE CANADA n'est pas souvent le sujet d'inspiration pour la composition des chansons populaires américaines, mais cette fois, nous voyons entrer en scène une nouvelle mélodie intituléo "My Angeline", qui évoque le souvenir d'une héroïne chère au cœur des Acadiens, Evangeline, que Longfellow, le célèbre poète américain, exalta dans un touchant poème.

Le puits d'Evangéline à Grand-Pré, N.-E.

La nouvelle composition musicale qui jouit déjà d'une grande vogue, est due au talent de Wolfe Gilbert et de Mable Wayne, auteurs de plusieurs mélodies populaires telles que "Ramona", "Chiquitta" et autres. Tout comme Longfellow se laissa toucher par les malheurs d'Evangeline et lui consacra des pages émouvantes, de même Gilbert et Mabel Wayne sont-ils allés chercher leur inspiration dans ce coin de terre d'Acadie, rendu tristement célèbre par la grande dispersion de 1755.

Rien ne peut mieux exprimer vos sentiments que votre PHOTOGRAPHIE.

ULRIC LAVOIE
PHOTO.
RIVIERE-DU-LOUP

Pour meilleurs résultats faites faire vos portraits de Kodak à notre ATELIER

Province de Québec
Municipalité du comté de Témiscouata.

Rapport de la session du conseil de comté, tenue à l'Hôtel-de-Ville, à Rivière-du-Loup, le treizième jour de mars 1929, à 4 heures de l'après-midi.

Les principales résolutions passées à cette session sont les suivantes:

Après l'ouverture de la session, le conseil procède à la nomination du préfet, et des autres officiers du conseil de comté.

M. J. W. Morel, maire de Ste-Rose propose secondé par MM. Florian Rioux, maire de St-Jean de Dieu, et Jules Malenfant, maire de St-Hubert, et il est résolu unanimement: Que M. Jules Lizotte, maire de St-Eloi, soit nommé préfet du comté de Témiscouata.

Adopté.

Monsieur Jules Lizotte prête serment d'office et prend le fauteuil après avoir remercié MM. les conseillers de l'estime et de la confiance qu'ils lui témoignent, en le nommant préfet du comté pour la cinquième fois. Adopté.

Monsieur Homérile Boucher, maire de Rivière-du-Loup propose, secondé par M. Joseph Rioux, maire de Trois-Pistoles, et il est résolu: que M. Horace Talbot, maire de l'Isle-Verte et M. J. W. Morel, maire de St-Rose du Dégelé, soient nommés délégués de comté, pour former avec M. le préfet et le secrétaire le bureau des délégués du comté de Témiscouata. Adopté.

Le secrétaire soumet au conseil sa reddition des comptes de l'année 1928, ainsi que le rapport des vérificateurs Pommet et Gauvreau: après examen et détail de ces comptes. M. Charles Bossé, maire de St-Eusèbe, propose, secondé par M. Alcide Bérubé, maire de St-Modeste et Joseph Rioux, maire de Trois-Pistoles, et il est résolu: Que le rapport des vérificateurs Pommet et Gauvreau soit accepté; que la reddition des comptes du secrétaire trésorier pour l'année expirée le 31 déc. 1928, présentement soumise à ce conseil, soit approuvée et adoptée. Que les honoraires de vérification soient paprouvés comme suit: A M. Jos. Y. Pommet $15.65 et à M. Ernest Gauvreau $13.75.

M. Jules Malenfant, maire de St-Hubert propose, secondé par M. Joseph Rioux, maire de Trois-Pistoles et Horace Talbot, maire de l'Isle-Verte, et il est résolu que MM. Jos. Y. Pommet et Ernest Gauvreau soient nommés vérificateurs conjoints des livres de cette municipalité pour l'année 1929.

Le conseil accepte une demande d'admission à l'Hôpital Laval en faveur de Madame Alfred Marquis de Lac Thibault, sur une recommandation du Rév. M. J. B. Bouchard, curé Les Etroits, attestant l'indigence de cette dame. M. le préfet est autorisé à signer la formule d'assistance publique à cette fin.

Attendu qu'il est question de refaire la Côte du Bic, dans la route de Trois-Pistoles à St-Jean de Dieu.

Attendu que, d'après les plans préparés, cette côte se trouvera refaite entre les municipalités de Trois-Pistoles et Ste-Françoise, ce qui nécessite une procédure sous la juridiction du conseil de comté.

Proposé par M. Joseph Massé, maire de St-Antonin, secondé par M. Louis Dionne, maire de Ste-Françoise, et il est résolu:

Que la dite côte du Bic, située dans la route de Trois-Pistoles à St-Jean de Dieu, laquelle côte se trouvera située entre les municipalités de Trois-Pistoles et Ste-Françoise, lorsque les travaux projetés seront exécutés, soit, en vertu de l'atr. 447 C. M., déclarée Côte de comté, avec toute procédure s'y rapportant faite sous la juridiction du conseil de comté.

Avis de motion est donné, que le conseil de comté, à sa prochaine session du 12 juin prochain, passera un règlement ordonnant la réfection et amélioration de la Côte du Bic, suivant les plans soumis à ce conseil. Le dit règlement mentionnera aussi la part contributoire des municipalités intéressées.

Puis une résolution a été adoptée pour demander des soumissions pour la refection de la Côte du Bic: cette résolution a été proposée par M. Joseph Bélanger, maire de Rivière-Bleue, paroisse, secondé par M. Jules Malenfant maire de St-Hubert.

Proposé par M. J. A. Beaulieu, maire de Rivière-Bleue village, secondé par monsieur François Michaud maire de St-Benoit abbé, et résolu:

Que cette corporation prie le ministre de la voirie de faire entretenir et réparer, conformément aux dispositions de la loi de voirie, aux frais du gouvernement, par le surintendant général de l'entretien et de la réparation des chemins les chemins améliorés suivants, savoir: Chemin 1er rang au 4ième rang Robinson gravelage 8.00 milles.

Adopté.

Le conseil approuve les comptes suivants: à M. Eusèbe Sénéchal, $3.68 et à M. W. Sénéchal 14.45 pour provisions fournies à la famille de P. Fournier.

Proposé par M. Homérile Boucher maire de Rivière-du-Loup, secondé par M. J A. Béaulieu, maire de Rivière-Bleue village:

Que MM. Joseph Massé et Alcide Bérubé soient chargés de transporter M. et Mme Fournier à l'Hôpital de Rivière-du-Loup. Que M. le préfet soit autorisé à signer une demande d'assistance publique pour ces deux indigents. Que, dans le cas où il y aurait impossibilité quelconque d'hospitaliser ces deux vieux à l'hôpital, M. Eusèbe Sénéchal soit autorisé a continuer sa charge de surveillance et à fournir les provisions à cette famille. Adopté.

Les comptes suivants sont aussi approuvés: à M. Evariste Bourgoin $90.00, pour entretien hiver, chemin du Lac; à la Roval Ins. Co., $12.00 pour renouvellement de cautionnement; à M. Joseph Michaud, $29.75 pour traverse de l'Isle-Verte; à M Emile Bérubé, $11.00, pour traverse de l'Isle-Verte; à M. Edgar Léveque, $38.00, pour traverse de l'Isle-Verte.

Le secrétaire donne lecture d'une circulaire du Dépt. des Affaires municipales, offrant de faire l'inspection gratuite des livres des municipalités locales du comté, pourvu que la demande en soit faite par le conseil de comté.

M. J. Morel maire de Ste-Rose du Dégelé propose, secondé par M. Jules Malenfant maire de St-Hubert et il est résolu: Que demande soit faite au Dépt. des Affaires municipales, d'envoyer un inspecteur dans toutes les municipalités locales du comté de Témiscouata, pour inspecter les livres des municipalités, là où telle inspection n'a pas encore été faite. Que l'inspection soit demandée aussi pour les livres de la municipalité de comté. Que copie de la présente résolution soit envoyée au Dépt. des Affaires municipales pour attention nécessaire.

La session a été ajournée vers 8 heures.

J. A. SAINDON.
Sec.-Trés. C. M. C. T.

La spéculation occasionne des millions de pertes chaque année aux spéculateurs des campagnes.

Il y a un moyen pratique d'éviter ces pertes, confiez vos épargnes à une compagnie qui a déjà fait ses preuves par ses placements sérieux et une spéculation technique, telle que la

Montroy Investment Corporation, Limited

dont les capitaux disponibles ont rapporté des profits bruts représentant une moyenne de 65.83% par année, durant quatre ans d'opérations.

Demandez notre prospectus sur cette compagnie de placements dont nous vendons les titres comme suit:

Actions privilégiées—6% cumulatif
(Valeur au pair de $50.00)

Prix: $50.00 l'action

avec droit d'acheter des actions communes qui sont actuellement sur une base de dividende de $1.50 par année.

VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS (Limitée)
Banquiers en valeurs de placements

60 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

BANQUIERS EN OBLIGATIONS LIMITÉE MONTRÉAL

71, rue S.-Pierre
QUÉBEC

VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS, (Limitée) 5
Montréal

Sans encourir aucune obligation de ma part, je vous demanderais de me faire tenir le prospectus de cette compagnie de placement.

Nom: .....

Adresse: .....

St-Octave de Métis

—MM. Jos. et Arsène Belzile, de St-Fabien, étaient en visite chez M. Fénélon Belzile, jeudi.

—M. Jos. Bélanger, de St-Damase était de passage chez M. Germain Vignola récemment.

—M. J. A. Thiboutot, de Québec, était de passage ici au commencement du mois.

—M. Ernest Montmagny, de St-Godfroi, visitait des parents ici, la semaine dernière.

—Mlle B. Roy, de Mont-Joli, visitait sa soeur Mme Jos. Thibault. dernièrement.

—M. Samuel Sergerie est de retour de Ste-Angèle, où il était en visite chez Mme Chs. Desrochers.

—M. Ph. Therriault est de retour d'un voyage d'affaires, à Rimouski.

—Mlle Albina Caron, de Padoue, était l'invitée de Mlles Cécile et Gemma Sergerie, la semaine dernière.

—Mmes Ph. Lafrance et J. Beaulieu, de Price, visitaient des amies, lundi.

—MM. Narcisse et Jos. Richard, de Ste-Florence, étaient en visite chez leur soeur Mme Fénélon Belzile ces jours derniers.

—M. E. Belisle, de Rimouski, était de passage chez M. Jos. Bouchard, jeudi.

—M. Gonzague McMullen, du Lac au Saumon, était chez son oncle M. Jos. Paradis, dernièrement.

—MM. J. R. Guimont et L. Boudreau, de St-Léon le Grand, étaient dans le village, dimanche.

Céréale Fortifiante pour un Déjeuner Chaud

SHREDDED WHEAT

Réchauffez au four; Servez au lait bouillant. Délicieux - et rempli d'énergie

Faits par The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.

GRATIS

Montre bracelet pour la vente de 16 grandes bouteilles de parfum à 25 cents chacune; en plus, un collier de perles GRATIS pour la vente des 4 premières bouteilles dans 10 jours. GARCONS, FILLES — catalogue de primes illustré avec chaque commande; envoyez-nous votre nom et adresse seulement; nous avons confiance en vous.
Dépt. 307

P. E. LEGARE,
1181 Wolfe, Montréal.

Evitez la grève des bank.... noces En faisant de la PUBLICITE

Laissez l'automobile...

. . . démontrer

lui-même son vrai mérite

Asseyez-vous derrière le volant d'un De Soto Six. Découvrez vous-même que la performance De Soto à n'importe quelle vitesse, petite ou grande, en n'importe quel endroit, n'est rien autre chose qu'étonnante — que dans sa classe de prix il est l'automobile le plus facile à conduire jamais construit. Examinez tous les détails de la structure, du fini et de l'équipement. Jouissez de la sécurité sans rivale des freins hydrauliques De Soto à l'épreuve des intempéries aux quatre roues.

Vous conviendrez avec tous ceux qui en ont fait un essai loyal et impartial que le De Soto Six ne peut être comparé qu'aux automobiles les plus dispendieux.

Téléphonez-nous aujourd'hui. N'importe quel modèle est à votre disposition à n'importe quel endroit et en n'importe quel temps. Il n'y a aucune obligation.

DeSoto
Multum pro parvo

Touring $1075
Routière 1075
Sedan 2 portes . . 1075
Coupé d'affaires . 1075
Sedan 4 portes . . 1120
Coupé De Luxe . . 1120
(avec strapontin)
Sedan 4 portes
de luxe. 1205

Tous ces prix f. à b. Windsor, Ont. et comprenant l'équipement régulier de fabrique (fret et taxes en plus).

$1075
et plus à la fabrique

DE SOTO SIX

195

CHRYSLER MOTORS PRODUCT

GARAGE QUÉBEC
MOYEN & BELZIL, Prop.
36½ Rue FRASER - - Route NATIONALE

Résumé du discours prononcé à l'Assemblée Législative mercredi dernier, par notre actif député M. LEON CASGRAIN.

HISTORIQUE

En 1925, La Législature de Québec constitua en corporation la Compagnie de la Commission du Pouvoir Electrique du Nouveau-Brunswick et l'autorisa à régulariser le débit des eaux des rivières St-François et Madawaska. Les pouvoirs conférés par la Législature à cette commission, en d'autres termes au gouvernement du Nouveau-Brunswick, étaient les suivants: Construire et entretenir des digues pour l'emmagasinement de l'eau dans les comtés de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski; prendre possession des lits et grèves des rivières; faire faire des arpentages; acquérir et inonder des terrains; exproprier. En un mot, le gouvernement du Nouveau-Brunswick acquérait tous les pouvoirs nécessaires pour conduire son entreprise à bonne fin.

Ces privilèges furent accordés au gouvernement du Nouveau-Brunswick à deux conditions: premièrement, mettre à la disposition de la province de Québec, à un endroit sur la ligne frontière déterminée par le Lieutenant-Gouverneur en conseil de la province de Québec, une quantité permanente de 5000 C. V. Le prix pour le pouvoir devait être le même que celui exigé, pour une même quantité, dans des conditions semblables, à une municipalité située dans le Nouveau-Brunswick. La deuxième condition était de n'exercer aucun des droits conférés par le Statut sans que les plans soient approuvés au préalable par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la province de Québec.

Quel était l'objet de cette législation? Le gouvernement du Nouveau-Brunswick voulait développer et exploiter lui-même un pouvoir hydraulique considérable à Grand Falls, sur la rivière St-Jean dans le Nouveau-Brunswick en utilisant les eaux de tous les lacs et rivières de la province de Québec qui coulent vers la rivière St-Jean.

En août 1925, il y eut changement de gouvernement au Nouveau-Brunswick. Le nouveau gouvernement était opposé à l'exploitation des forces hydrauliques par l'état et en faveur de l'initiative privée. Aussi, à sa session de 1925, la Législature du Nouveau-Brunswick transporta-t-elle tous les droits de la Cie de la Commission du Pouvoir Electrique du Nouveau-Brunswick à une compagnie privée, la St-John River Power Company. Cette dernière Cie se fit transférer par la Législature de Québec, en 1927, tous les pouvoirs, privilégiés et obligations que la Cie de la Commission du pouvoir électrique du Nouveau-Brunswick avait en cette province. Par ce même Statut, la St-John River Power Company changeait son nom en celui de St-John River Storage Company.

Enfin en 1928, la St-John River Storage Company demanda au parlement fédéral, par mesure de prudence sans doute, de ratifier les législations québecquoises de 1925 et 1927. Cette demande fut accordée.

TRAVAUX PROJETES

Les promoteurs de l'entreprise ayant tous les pouvoirs nécessaires, se mirent résolument à l'oeuvre. Ils viennent de déposer leurs plans au Ministère des Terres et Forêts. Ces plans comportent la construction d'un barrage au pied du lac Témiscouata afin d'en maintenir le niveau à la hauteur moyenne des eaux au printemps, soit une élévation d'à peu près 8 pieds des plus basses eaux. L'examen sommaire de ces plans donne à un profane l'impression que les dommages occasionnés seront insignifiants.

S'il en est ainsi, personne, je crois, ne peut raisonnablement s'opposer à ce qu'une province voisine, la province du Nouveau-Brunswick, se serve des eaux du Lac Témiscouata qui sont inutilisables pour nous au point de vue hydraulique à condition, toutefois, qu'on affecte en rien l'existence des villages et des paroisses déjà établis.

Je me permettrai de demander à l'Honorable Ministre des Terres de faire examiner les plans avec le plus grand soin par ses ingénieurs afin d'être sur que le lac ne sera pas élevé à un niveau plus haut que celui des eaux du printemps. J'attire particulièrement son attention sur l'industrie principale de Cabano: le moulin de Fraser Cos, Ltd. Si par suite du barrage, ce moulin était inondé et destiné à disparaître, les Fraser pourraient se reconstruire ailleurs, ou continuer leur exploitation; ce serait alors la disparition presque certaine d'un centre ouvrier florissant et d'un des villages les plus prospères de mon comté. Ce à quoi, inutile de dire, je suis opposé. Il y a aussi, sur les bords du Lac Témiscouata plusieurs autres industries, tant à Notre-Dame du Lac qu'à Cabano, et il faudra voir également à les protéger. Si ces industries doivent disparaître, je demande au Gouvernement de ne pas approuver les plans du barrage.

Il est juste aussi, me semble-t-il, que les 5000 C. V. que la St-John River Storage doit mettre à la disposition de la province de Québec soient donnés de préférence au comté de Témiscouata, car c'est ce comté qui seul subira les inconvénients du barrage et qui fournira presque tout le volume d'eau.

Ces restrictions faites, je ne suis pas opposé au projet actuel de la Cie.

LE SQUATTECK

Mais, la St-John River Storage a d'autres ambitions: elle convoite le développement hydraulique de la rivière Touladi Elle a même fait faire cet été des travaux préliminaires par ses ingénieurs et déposé au département des Terres des plans, plans incomplets, j'en conviens, mais qui n'en sont pas moins révélateurs de ses véritables intentions. La Cie a reculé parce que l'opinion publique s'est émue. C'est à la suite d'une délégation de presque tous les prêtres et des principaux citoyens des comtés de Témiscouata et de Rimouski, délégation conduite par Mgr Courchesne, un grand évêque et un grand patriote, et de l'attitude non équivoque du gouvernement que le projet a été abandonné. Mais, je crains que ce ne soit que partie remise et je veux qu'il n'y ait aucune ambiguité sur mon attitude.

Je suis complètement opposé à tout barrage sur la rivière et le lac Touladi, parce qu'il est impossible d'y emmagasiner l'eau sans faire disparaître en grande partie la paroisse de St-Michel du Squatteck. St-Michel du Squatteck est un centre de colonisation ouvert depuis 1896. Il compte aujourd'hui 750 âmes réparties en 130 familles; il est organisé canoniquement et civilement; il a son église, son presbytère, ses écoles et une beurrerie. Il est habité par une population saine, par des colons vigoureux, des colons de bonne foi, attachés à la terre et qui ont l'ambition d'établir leurs fils autour d'eux.

Un barrage sur la rivière Touladie aurait en outre pour conséquence l'inonder une étendue considérable de terres propres à la culture et de rendre pratiquement inaccessible une région éminemment propre à la colonisation, et où il y a place pour 7 ou 8 paroisses futures.

Je crois qu'il serait de mauvaise politique de consentir à faire disparaître une paroisse ou à nuire à une région de colonisation simplement pour aider une autre province.

MAUVAIS PRECEDENT

Il y a plus. On encourage, et avec raison, le retour à la terre et on ne le fera jamais assez. On exalte le courage de ceux qui ouvrent des terres nouvelles. Mais, M. l'Orateur, croyez-vous que nous donnerons une prime à la colonisation le jour où nous consentirons à la disparition d'une paroisse agricole pour le seul bénéfice d'une province voisine?

Qu'on aide à ses voisins, j'en suis. Les relations de bon voisinage sont une excellente chose; mais il ne faut pas aller jusqu'à la prodigalité. Et, à mon sens, ce serait être prodigue que d'amoindrir notre patrimoine national, sans compensation, pour le seul bénéfice de la province du N.-B.

Si nous agissons ainsi, ne croyez-vous pas que les colons de demain hésiteront à s'enfoncer dans la forêt. Ils se diront à quoi bon faire des sacrifices si dans 15, dans 20 ou dans 30 ans, alors que nous serons à la veille de recueillir le fruit de nos labeurs, nous pourons être arrachés du coin de terre que nous avons aimé, où nous avons peiné, où nous avons souffert, où nous avons chanté et où nous ayons espéré et, cela, sans bénéfice aucun pour la province de Québec. Ce serait créer un mauvais et un très mauvais précédent.

ASPECT SOCIAL

Il y a aussi l'aspect social de la question. Les idées nouvelles s'infiltrent tranquillement dans la province de Québec; dans nos grandes villes, on exploite le sentiment de la masse pour arriver à son but et qu'on s'en rende compte ou non, on mène le peuple au communisme et au bolchevisme. Nos campagnes, nos paroisses de cultivateurs, nos centres de colonisation sont le rempart. Là tout est sain, tout se développe normalement. Son Eminence le Cardinal Rouleau disait très éloquemment, lors de la fête du Mérite Agricole, ce qui suit, à ce sujet:

"De ces divers éléments résultent "chez nos cultivateurs de belles exis-"tences droites et lumineuses autant "que bienfaisantes. Leurs aspira-"tions les plus élevées goûtent une "légitime satisfaction dans la paix "d'une famille aimée. Aussi, la clas-"se agricole par son bon sens et sa "stabilité, fournit-elle à l'Etat les "plus solides défenseurs de l'ordre "et de la paix sociale, les fondements "d'une sûre prospérité"

Gardons donc intacte nos campagnes et n'y touchons que lorsque l'intérêt général l'exigera.

Je termine. Les colons du Squatteck entendent toutes sortes de rumeurs depuis 2 ans; ils ne savent s'il seront obligés de s'en aller ou s'ils pourront rester sur leurs terres. Ils n'osent faire des améliorations et agrandir leur patrimoine; ils sont dans l'expectative. J'ai soulevé cette question avec l'espoir, bien plus, avec la conviction, que le gouvernement fera une déclaration de nature à encourager les colons du Squatteck afin qu'ils puissent continuer sans inquiétude et avec une nouvelle ardeur l'oeuvre commencée. En agrandissant leur domaine, ils feront une oeuvre éminemment patriotique, car, on l'a dit avec raison: le sol c'est la patrie; améliorer l'un c'est servir l'autre.

C'est un grand défaut chez les hommes de vouloir tout régler excepté eux-mêmes.

BOSSUET

Soulage d'un Rhume avec la Rapidité de l'Eclair

C'est pour cette raison que tant de gens achètent la "Buckley's Mixture" lorsqu'elles veulent se débarrasser d'un Rhume, d'une Bronchite ou de tout autre malaise de la gorge ou des poumons. C'est un remède agréable au goût, efficace, rapide et garanti. Il y en a 40 doses dans une bouteille de 75 sous! Demandez tout simplement une bouteille de "Buckley's".

W. K. Buckley, Limited,
142 Mutual St., Toronto 2

BUCKLEY'S MIXTURE

Agit comme l'éclair— F521
Une seule gorgée le prouve
75c. et 40c.

INUTILE DE CHERCHER— car parmi les 5 variétés de TABAC FOREST FRÈRES vous trouverez un tabac à votre goût. Demandez le TABAC FOREST FRÈRES, et vous obtiendrez ce qu'il y a de mieux en fait de tabac Canadien Naturel.

TABAC FOREST FRÈRES

Nouveau paquet populaire hermétiquement clos et recouvert de papier ciré.

Boite métallique d'une demi-livre avec humecteur.

5 variétés:
FORT - MEDIUM - FAIBLE
Parfum d'Italie et Pur Quesnel

ACTIVITE INTENSE AUX USINES ANGUS

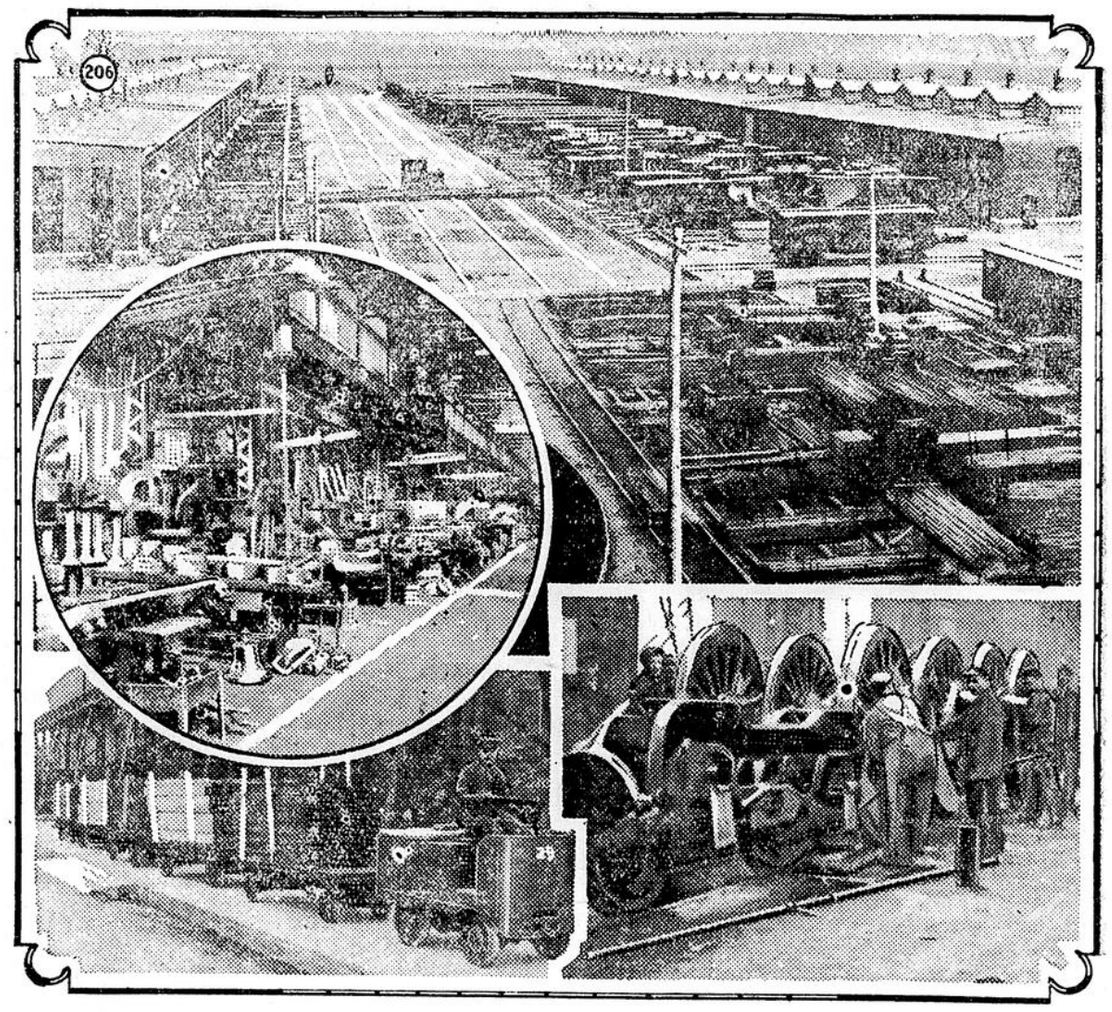

Vue partielle des usines Angus du C.P.R. à Montréal—Médaillon: Un coin de l'atelier des machines. En bas à gauche: Le transport des matériaux à l'usine. A droite: La mise en place des roues gigantesques de la puissante locomotive, type 3100.

GRÂCE à une période de prospérité qui ne s'est pas démentie depuis quatre ans au Canada, à l'apport de récoltes sans précédent dans les annales agricoles du pays et aux progrès immenses dans les sphères industrielles et commerciales, les chemins de fer canadiens se voient forcés par les circonstances d'améliorer et d'amplifier leurs services ferroviaires, afin de ne pas rester en arrière dans cette grande transformation économique. Le fait que les vastes usines Angus du Pacifique Canadien, à Montréal, ont été constamment occupées, pendant toute la période hivernale, à construire, équiper et réparer le matériel roulant de la Compagnie et que 6,500 hommes y sont employés en permanence, est un indice de la richesse apportée au pays par la récolte de 1928 et, en plus, de la confiance que les directeurs du C.P.R. professent à l'égard de la prospérité du pays, qui ne saurait aller qu'en augmentant.

Ceci est amplement démontré par le fait que les usines Angus du Pacifique Canadien, qui emploient pourtant près de 7,000 hommes, avec une liste de paie mensuelle de plus d'un million de dollars, procurant ainsi la subsistance à quelque 20,000 personnes, ne s'occupent pratiquement de ce temps-ci que de réparations au matériel roulant de la Compagnie et du parachèvement des wagons à voyageurs, tandis que les wagons à marchandises, locomotives et châssis des wagons à voyageurs sont construits par des compagnies indépendantes. Les châssis d'acier sont fabriqués à Hamilton et expédiés à Montréal, aux usines Angus, où l'on procède à leur assemblage. Cent-six wagons à voyageurs, comprenant des wagons-lits, wagons-restaurants, wagons de première classe et autres, seront bientôt remis aux usines Angus, tandis qu'à l'heure actuelle l'on procède à la construction de 40 vannes, 7 chasse-neige et 2 treuils à rails. Il se répare quotidiennement aux usines Angus 11 wagons à voyageurs et 120 wagons à marchandises et, à toutes les six heures, une locomotive est réparée et remise en service.

Les usines Angus, que possède le Pacifique Canadien dans la banlieue de Montréal, sont les plus vastes et les mieux outillées du genre sur ce continent. Elles couvrent une superficie de 300 acres et, chaque année, il y passe 29,000 wagons de tous genres. Les deux premières locomotives du type 3100, les plus puissantes de l'Empire Britannique, furent construites aux usines Angus et les plans en furent dressés par les propres ingénieurs de la Compagnie.

PREMIERE PARTIE DU DISCOURS DE M. POULIOT

A la Chambre des Communes
LE 11 MARS 1929

LE BUDGET

M. J.-F. POULIOT (Témiscouata) (*traduction*): Monsieur l'Orateur, je n'ai qu'une couple d'observations à faire à l'adresse de mon honorable ami de Vancouver-Burrard (M. Clark). Il a critiqué l'achat de l'établissement de New-Edinburg. C'est là que sont logés les bureaux du service fédéral de la statistique qui nous fournit des renseignements précieux. Si mon honorable ami y puisait ses informations, au lieu de s'en rapporter aux magazines et publications des Etats-Unis, ses chiffres seraient plus exacts.

Je me demande si la Chambre a lieu d'être reconnaissante à mon honorable ami pour le *tuyau* qu'il nous a communiqué touchant l'*International Nickel Company?* Je me demande si ces actions vont continuer à prendre de la valeur. A tout événement, je diffère absolument d'opinion avec l'honorable député sur cette question. Je me suis toujours fait un devoir de mettre mes électeurs en garde contre les dangers de la spéculation. Certaines gens, c'est incontestable, encaissent de beaux bénéfices; mais ce sont les exceptions. Ces spéculateurs heureux ne sont guère nombreux et, si mon honorable ami est de ce petit nombre, je l'en félicite sincèrement. Cependant, la grande majorité des spéculateurs sur les valeurs de bourse ne s'enrichissent pas.

Pour ce qui est de l'honorable ministre de l'Agriculture nous ne nous entendons pas davantage. A mon avis, c'est l'un des ministres de l'Agriculture les plus compétents que nous ayons eus au Canada depuis la Confédération et je rends hommage à ses talents en toute sincérité. Si, à l'heure actuelle, le Canada traverse une ère de grande prospérité, nous le devons en premier lieu à la Providence et ensuite au Gouvernement, puisque la Providence nous comble de ses bienfaits par l'intermédiaire du Gouvernement.

M. McGIBBON: La réponse est facile: C'est que la coupe d'iniquité ne déborde pas encore.

M. POULIOT. Nous, de la droite, croyons en la Providence et nous sommes heureux de constater que les bonnes années coïncident avec le régime libéral. Et cela me rappelle une observation du chef intérimaire de l'opposition (M. Guthrie), au cours de son exposé lumineux l'autre jour. Il a déclaré que les excédents de recettes furent bien plus considérables sous le régime tory que depuis le jour où le très capable ministre des Finances (M. Robb) a assumé la direction des affaires. Cependant, la situation est bien différente. Antérieurement à 1921, les surplus étaient obtenus grâce aux emprunts contractés à droite et à gauche tandis que les surplus réalisés depuis l'avènement du régime libéral représentent des recettes réelles. Je le répète, la situation est bien différente.

M. BENNETT EST MELE

L'hon M. BENNETT: L'honorable député me permet-il de le reprendre? Ces excédents étaient imputables sur le fonds du revenu consolidé et ne comprenaient aucunement le produit des emprunts. Les sommes empruntées furent consacrées à acquitter les frais de démobilisation et à combler le déficit des chemins de fer nationaux.

M. POULIOT: Je m'aperçois que mon honorable ami (M. Bennett) ne s'y débrouille guère mieux que son lieutenant, le chef intérimaire de l'opposition.

L'hon. M. BENNETT: Voyez les Comptes publics, pages 44 et 45.

M. McGIBBON: Après tout, qu'est-ce qu'un excédent?

L'INDUSTRIE LAITIERE

M. POULIOT: Je n'ai pas l'intention pour l'instant de m'occuper de mon honorable ami de Muskoka (M. McGIBBON), car je me propose de citer par la suite une de ses observations.

Au sujet de la classification de nos produits agricoles, le ministre de l'Agriculture disait l'autre jour: Mais le régime que nous avons adopté a fait l'objet d'éloges de la part de ceux qui achètent nos produits, et cela m'engage à poursuivre davantage le programme déjà inauguré en matière de classification.

Et il ajoutait:

Je compte sur l'appui, sinon de mes amis qui siègent en droite ligne vis-à-vis, du moins sur celui du reste de la Chambre, pour appliquer ce système de types uniforme aux autres produits dont il n'a pas encore été question.

Je crois que le moment est propice pour citer mon honorable ami de Muskoka. Je désire dire un mot au sujet des produits de l'industrie laitière et je suis fort aise qu'il ait souligné le fait que dans toutes les provinces, à l'exception de Québec et de la Colombie-Anglaise, les troupeaux de bestiaux sont en diminution. C'est pour cette raison que je désirais citer mon honorable ami.

J'ai sous la main le rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année financière close le 31 mars 1928. La province de Québec a vendu 294,197 boîtes de beurre pasteurisé de première qualité, dont 0.6 p. 100 étaient de la qualité spéciale, 92.1 p. 100 de première qualité, 7. p. 100 de seconde et 0.3 p. 100 de troisième qualité. Ce sont là les ventes de 1927. Il y a augmentation sensible sur celles de 1926. En 1926, Québec vendait 220,528 boîtes, de qualités réparties comme suit: spéciale, 1.1 p. 100; première, 88.7 p. 100; deuxième, 9.4 p. 100 et troisième, 0.8 p. 100. Pour ce qui est du beurre non pasteurisé, j'ai plaisir à constater qu'en 1927, Québec en vendu 87,122 boîtes, dont 74.7 p. 100 étaient de première qualité, 24.2 p. 100. de deuxième et 1.1 p. 100 de troisième qualité.

Pendant la même période 1927, l'Ontario vendit 47,179 boîtes, dont 78.0 p. 100 de première qualité, 20.9 p. 100 de deuxième qualité et 1.1 p. 100 de troisième qualité.

D'un autre côté, l'Ontario produit plus de fromage que Québec, mais il me fait plaisir de dire que, dans l'industrie laitière, la province de Québec est au premier rang.

Le classement a contribué puissamment à améliorer la qualité et, comme on le verra par les statistiques, a donné lieu à un état de choses beaucoup plus satisfaisant pour le producteur et pour le manufacturier. Le prix moyen, par livre, du beurre de première qualité, est comme suit: 1923, 38.4c.: 1924. 37.2c.; 1925. 39.4c.; 1926, 39c.: 1927. 40c.: juillet 1928. 40c.: août 1928, 41c.; septembre 1928, 43c.; octobre 1928. 42c.; novembre 1928. 43c. et décembre 1928. 43c. Le prix a augmenté depuis 1925. année où le traité Australien devint d'application, malgré ce qu'en disait en cette Chambre l'ancien député d'Oxford-Sud, notre sympathique ami M. Donald Sutherland, qui, lors de la discussion du traité, fit un long discours à ce sujet. A en juger par le sourire de mes honorables amis, je vois qu'ils se rappellent fort bien la circonstance.

A cette époque-là, on nous prévenait que l'application de ce traité acculerait le Canada à la faillite, mais à vrai dire, l'arrangement n'a nui en aucune façon à notre commerce.

APPRECIATION DE M. EMILE BENOIST DANS "LE DEVOIR"

M. J.-F. Pouliot est député de Témiscouata. Il a parlé après le général. J'ai eu le plaisir, l'été dernier, de visiter, à propos des barrages de l'*International Paper*, une partie de son comté. Cette visite a même fourni à M. Pouliot, quelques mois plus tard, dans un opuscule que conserveront sûrement les bibliothèques sérieuses, de faire un brin d'éloge à mon endroit, à simple titre de courriériste parlementaire s'entend. Mais n'en parlons pas davantage puisque les colons du Squatteck sont sauvés de l'inondation.

M. Pouliot est jovial et toujours de bonne humeur. Il sait toutes les subtilités qu'il faut pour faire sourire M. Bennett, sinon M. Taschereau. M. Pouliot a toujours l'air d'un bon garçon réjoui, qui se sait avocat dans la principale ville de son comté et, au surplus, député de son comté.

Cet après-midi, M. Pouliot a fait bondir M. Bennett en disant que les surplus du dernier régime conservateur avaient été constitués avec de l'argent emprunté et non pas seulement avec les fonds perçus par les canaux ordinaires. M. Bennett a protesté. M. Pouliot a dit que M. Bennett devait se mêler dans ses chiffres. Enfin, l'affaire n'a pas été tirée au clair. M. Pouliot pourra s'expliquer plus longuement une autre fois. Il saura bien faire surgir l'occasion.

M. Pouliot a ensuite parlé d'industrie laitière et de culture de la pomme de terre. Il considère que le gouvernement a fait tout son devoir. Les producteurs de pommes de terre devraient demander la classification de leurs produits. M. Dunning, ministre des chemins de fer, a eu aussi son mot d'éloge de la part du député de Témiscouata. M. Dunning a amélioré les services de transport et il a fait établir des entrepôts frigorifiques où il en fallait.

RAPPORT DU CORRESPONDANT DE L'"ACTION CATHOLIQUE"

Ottawa, 12 (D. N. C.) — Les députés suivants ont parlé hier sur le budget: MM. Fansher, Last Mountain, progressiste; le général Clark, Vancouver, conservateur, M. Jean-F. Pouliot, Témiscouata, libéral; M. Hanson, York-Hunbury, conservateur; Thomas McMillar, Huron, libéral; l'hon. J. A. Macdonald, Ile du Prince-Edouard, conservateur; J. A. Bradelle, Témiscamingue, libéral; M. Campbell, Mackenzie, fermier uni; et F. W. Perras, Wright, libéral.

De cette série détachons les principales idées du discours de M. Pouliot.

M. Pouliot, avocat brillant et auteur de plusieurs ouvrages importants sur le code municipal, trouve que la prospérité présente a pour cause première la bonté de la Providence. admirablement secondée par la clairvoyance et la sagesse de la présente administration. Les surplus d'avant 1921 étaient des emprunts. Ici M. Bennett proteste, et M. Pouliot lui répond qu'il est tout mêlé dans ses statistiques, et qu'avec un peu de patience il finirait par accepter sa conclusion, comme la seule véritable.

Passant à l'agriculture M. Pouliot limite ses remarques à la province de Québec et dit que cette province n'a pas souffert du traité commercial entre le Canada et l'Australie. De plus, au lieu de perdre son temps à discuter de protection tarifaire, on pourrait bien s'efforcer de trouver de nouveaux marchés pour les pommes de terre canadiennes. C'est là quelque chose qui intéresse toutes les provinces de la confédération canadienne.

A ce point de son discours, M. Pouliot demande la coopération du ministère de l'agriculture pour la classification des pommes de terre et pour l'entreposage aux gares des chemins de fer. Il favoriserait aussi l'institution de sociétés coopératives. Le présent gouvernement a beaucoup fait en faveur de cette culture particulière, mais la perfection n'est pas de ce monde, et il reste encore des endroits où des améliorations pourraient être de mise. Les ministres de l'agriculture et des chemins de fer, qui ont tant fait pour encourager et protéger l'industrie laitière. devraient bien ne pas oublier les pommes de terres du Canada.

Pour que les hommes consentent à se croire égaux, il faut qu'ils s'avouent frères; pour s'avxouer frères, il faut qu'ils croient, qu'ils craignent. qu'ils aiment le même Dieu.

Louis EUILLOT

Qui jugera de la gravité des intérêts spirituels engagés L'Eglise seule, non pas uniquement d'après les règles de sa jurisprudence, mais surtout, qu'on le remarque bien, d'après ce qu'exige sa responsabilité maternelle, laquelle est infiniment étendue...

Jacques MARITAIN

ASSUREZ-VOUS A
J.-A. SAUCIER

J. E. Alexis Dumais
Courtier
75 rue Témiscouata

St-Ludger de Rivière-du-Loup
J'ai le plaisir d'annoncer au public que je travaille maintenant à mon compte personnel et qu'à l'avenir je m'occuperai des ventes et des rachats d'obligations (débentures) municipales scolaires et de fabrique et j'encaisserai les coupons d'intérêt un mois avant l'échéance sans charge, à tous ceux qui voudront bien m'encourager à l'avenir.
S'il vous plaît de bien vouloir me consulter à ce sujet avant de faire vos placements et je vous donnerai entière satisfaction comme je l'ai toujours fait dans le passé.
Tél: 412-4 6ms 28 août p.

UNITÉ SANITAIRE
DE TÉMISCOUATA
DISPENSAIRE
HEURES DE CONSULTATIONS
TOUS LES VENDREDIS
De 2 à 5 heures.
Dr Alph. Barabé
Médecin du Dispensaire.

COMPTABLES
HENRI A. MARTIN
Successeur de Camille Ross.
Comptable-Auditeur
SYNDIC
Auditions municipales, scolaires et commerciales. Organisation de système de comptabilité approprié à tous genres d'affaires. Incorporation de compagnies à fond social. Liquidations de faillites. Pour service prompt et efficace adressez-vous à:
HENRI A. MARTIN
Comptable-Public
Boîte postale 181,
RIMOUSKI, QUE.
Bureau: *Edifice L. P. Martin.*

Les enfants ont besoin de Vitamines pour leur assurer des os et des dents robustes
L'Emulsion Scott
est la nourriture tonique idéale—elle abonde en Vitamines d'Huile de Foie de Morue

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 28-47

The NORTHERN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
ESTABLISHED 1907
PROTECTION—PERMANENT—PARAMOUNT
Vous offre une police UNIQUE SUR LE MARCHE
AVEC COUPONS D'EPARGNE
Le contrat le plus populaire. - Les meilleurs hommes d'affaires y ont souscrit.
Pour tout renseignement adressez-vous à nos représentants ou écrivez à J. A. SAUCIER
89 Lafontaine GÉRANT D'AGENCE RIVIERE-DU-LOUP, STATION

Epargne et placement
(Du Bulletin économiqut de la maison René-T. Leclerc, Mc.)
L'épargne est une nécessité mais elle ne devient réellement efficace que par le placement qui représente le bas de laine moderne; une épargne qui ne rapporterait pas serait inutile.
Placer c'est donner à ses capitaux un emploi productif. Vous devez donc placer vos fonds disponibles pour les faire fructifier. Votre argent peut vous rapporter 5% et plus sur des valeurs de tout premier ordre, mais vous ne devez pas risquer en aveugle le fruit de vos épargnes. Votre meilleure sauvegarde est de vous renseigner auprès d'une Maison dont la réputation est établie.

Rendez-vous chez
J. D. LEVESQUE
pour vos achats de
Viandes de choix, Boeuf de l'Ouest de première qualité, Jambon, Oeufs frais, Légumes.
Spécialité: Saucisse au lard préparé avec le plus grand soin.
Prix défiant toute compétition.
Les commandes par téléphone seront remplies avec promptitude.
J. D. LEVESQUE
Boucher
230, rue Lafontaine.

POUR N'IMPORTE QUELLE SORTE D'ASSURANCES CONSULTEZ J. A. SAUCIER

La Grippe
Enrayée des le début

Frictionnez votre poitrine avec Vicks avant que votre rhume empire.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

CES NORMANDS!...
En Normandie, à table d'hôte?
Un commis-voyageur verse obligeamment à ses voisins toute la carafe de cidre qui se trouve devant lui.
—Mais Monsieur, lui dit un de ses voisins, vous nous donnez tout, et vous ne vous servez pas.
—Oh! ne vous inquiétez pas; à présent je vais pouvoir m'en faire apporter du frais.

Agents demandés
Gagnez $75.00 par semaine. Travaillez pour vous-même, travail facile, agréable. Vente assurée à chaque personne.
PARA PRODUCTS CORP.
54 Mt. Royal Ave. West.
Montréal, P. Q.
43-1 fs Dept. 406.

Pour toutes sortes d'Assurances consultez J. A. SAUCIER

ACHETEZ VOTRE
Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, Ustensiles de cuisine et vos Cadeaux
CHEZ
EMILE BRETON
221 RUE LAFONTAINE.
Toutes nos importations sont maintenant en magasin.
Vous aurez un grand choix et de la bonne marchandise A DES PRIX TRES BAS
Tasse et soucoupe, 10c les deux m. Grand verre à eau, épais, 5c. pièce.
Assiettes creuses, 10c pièce. Set à table, 6 morceaux pour 90c.
Assiettes plates à 7, 9, 10ct pièce. Set à crème, 7 morceaux pour 69c.
Avant d'acheter ailleurs, venez nous visiter.

Georges Chouinard
Entrepreneur Général
Constructions de tout genre.
Manufacturier de Portes, Chassis Moulures, etc., etc.
ST-ALEXANDRE, Co. Kam.
Avant de placer vos commandes, demandez mes prix.

J. L. MARIER
successeur de
PARADIS & MARIER
4, Rue Chouinard
RIVIERE-DU-LOUP Station
Commerçant de Peaux vertes
Marchand de Bois, Grains, Provisions, Epiceries et Légumes
Spécialités: —
Pommes d'automne et de conserve
Vendeur exclusif à Riv.-du-Loup du Ciment National PORTLAND
Demandez nos prix
SATISFACTION ASSUREE

Matériaux de construction
Planche murale Gyproc
Chaux, Ciment, Plâtre.
Pin de Colombie,
Plinthes, Moulures, etc.
Dubé & Fils, Enr.
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE, et est imprimé au numéro 234 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

LA MONTROY INVESTMENT SUR LE MARCHE

Cette entreprise émet des actions privilégiées. — la maison Versailles-Vidricaire-Baulais. — Les résultats de l'année 1928.

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais offre ces jours-ci sur le marché une émission d'actions privilégiées de la Montroy Investment Corporation Limited.

La Montroy Investment Corporation Limited a été organisée pour recevoir les fonds des capitalistes, petits et grands, et les placer dans un large choix de titres. La corporation ne s'intéresse ni au lancement de l'entreprise, ni a sa direction, ni à toute activité semblable mais concentre son action au seul placement de son capital dans des valeurs choisies et facilement négociables. L'actif de la corporation se compose d'argent et de valeurs facilementnégociables. Au 31 décembre dernier, l'actif net sur lequel le capital privilégié a priorité représentait 2.⅓ fois ce capital ou pour $119 par action privilégiée dont le pair est de 50.

Les recettes de la corporation ont été toujours en augmentant depuis quelques années. En 1926, elles ont augmenté de 32.20% tandis qu'en 1928 elles augmentaient de 49.65% Cela revient à dire que le dividende sur l'action privilégiée a été gagné plus de 8 fois en 1928.

Au cours de l'année dernière, les profits ont été de 49.65% de la moyenne du capital employé.

Les actions privilégiées qu'on offre actuellement comportent un dividende cumulatif de 6% payable à tous les trois mois. D'autre part les actions ordinaires qu'on offre à un prix de faveur sont actuellement sur une base de dividende de $1.50 par année. Ce dividende peut être augmenté à mesure que les recettes s'accroissent.

Les directeurs de la compagnie comprennent des personnes bien versées dans les affaires financières et industrielles. Qu'il suffise de mentionner MM. Arthur Surveyer, ingénieur civil, J. I. Hankin. E. W. McDougall, Allan C. Simpson, Jones H. Williams, R. P. Havneford, W. H. DeBlois, J. R. Donald et Huet Massue.

Ces actions sont offertes au prix de $50.00 pour rapporter 6% et elles comportent un droit négociable fournissant au détenteur le privilège d'acheter une action ordinaire à des prix déterminés.

LE PAIN CHANGE EN GATEAU

Voici la recette magique:

Coupez des tranches de pain de la veille ¾ pouce d'épaisseur. Enlevez la croûte, coupez en bandes ¾ pouce par 2 pouces.

Couvrez complètement les bandes sur toutes leur faces avec du Lait Condensé Eagle Brand.

Roulez les bandes dans une fine râpure de noix de coco. Mettez dorer délicatement en lèchefrite, sur tous les côtés, sous une flamme de gaz abaissée ou sur la graise, avec une fourchette.

Succulents petits gâteaux à la noix de coco, faits avec du pain. Ils ont la saveur de gâteaux aux anges.

Essayez les. Vous trouverez maintes autres recettes délicieuses dans le livre de Recettes Eagle Bland. Pour avoir un exemplaire gratuit écrivez à la Cie Borden Ltée, Dept. A., 140 ouest, rue St-Paul, Montréal.

SCIES
SIMONDS
Leurs dents ont une dureté qui maintient la finesse du tranchant sous tous les usages.
SIMONDS CANADA SAW CO LTD.
MONTREAL, VANCOUVER,
ST-JEAN, N B.,
TORONTO
C

St-Pascal

NAISSANCE

—M. et Mme Jos. Albert, de l'Hôtel Victoria, font part de la naissance d'une fille baptisée le 11 courant, sous les noms de Marielle Claire Yvette. Parrain M. Henri Chapleau marraine Mlle Annette Vaillancourt de St-Alexandre, cousine de l'enfant.

EN VISITE

—Mme J. A. Pelletier, de Sillery, et sa fillette Jeanne. chez madame et Mlle Massé.

—Mme Dr Simard, de Gaspé, et sa fille Clair, chez Mme et Mlle St-Pierre.

—M. P.-A. Martin, de Baie-St-Paul, chez sa grand'mère, madame Auguste Martin.

—Mme Albert Côté, de Québec, et ses bébés, chez M. et Mme Nap. Pelletier.

—Mlle Parent, de St-Alexandre, chez M. Arthur Chapleau.

—Mlle Annette Vaillancourt, de St-Alexandre, chez M. et Mme Jos. Albert.

—Mlle Maria Labrie, Institutrice à Montréal, pour quelque mois de repos chez son père M. Jos. Labrie.

—M. Gérard Raymond Bijoutier, de Rivière-du-Loup, chez M. Jos. Lebel.

—Mlle Camille Dionne, de Rivière-Ouelle, chez M. Jos Michaud.

—M. Ernest Pelletier, des Etats-Unis, chez son père M. W. Pelletier

EN VOYAGE

—Mlle Eugénie Hudon est partie pour un voyage à Québec et Lauzon.

—M. l'abbé E. Paradis est à St-Bruno où il remplace M. le curé Jules Rémillard, en voyage de repos à Québec.

—M. Roger Pelletier vient de quitter sa famille pour entrer au Bureau de la Banque Provinciale, à St-Jean-Port-Joli.

—M. Jos. Dubé, gérant de la Banque Nationale à St-Pascal, est à Rivière-du-Loup, où il remplace M. Panet en congé de repos.

—M. H. Renaud prend charge du Bureau en l'absence de M. Dubé.

—Mlle Cora Pelletier est de retour d'un voyage chez sa soeur madame Blanchet, de Québec.

RETRAITE

Dimanche, le 29, s'ouvrira en notre paroisse la retraite pascale annuelle qui durera toute la semaine-Sainte, et sera prêchée par M. l'abbé Maxime Gendron, missionnaire diocésain.

POUR BIEN DORMIR

—Je ne dors plus; alors, un ami m'a conseillé, sitôt au lit, de me mettre à compter jusqu'à ce que le sommeil vienne. J'ai essayé hier et je suis arrivé à un chiffre fantastique!

—Puis, vous vous êtes endormi?

—Non, il était l'heure de me lever.

L'indigent. — Je n'ai pas de quoi faire du feu dans mon misérable taudis.

Le richard.—Pauvre homme, mon coeur brûle de vous venir en aide: voici une boîte d'allumettes.

ASSUREZ-VOUS A
J.-A. SAUCIER.

Terre à vendre

A LA RIVIERE-OUELLE
COMTE DE KAMOURASKA, P. Q.

Magnifique occasion pour un cultivateur sérieux et entreprenant d'acquérir une des plus belles terres de cette belle paroisse essentiellement agricole, terre située en un des plus beaux endroits sur le premier rang dit rang "Des Côteaux", à environ 1 mille de l'église, de l'école centrale et de la fabrique de beurre. Le nouveau tronçon de la Route Nationale Lévis-Rivière-du-Loup passe devant la porte. Superficie d'environ 165 arpents entièrement cultivable. On peut v garder facilement de 20 à 25 vaches laitières. Constructions de grande dimension en bon état de réparation et d'entretien, Deux familles peuvent trouver logement confortable dans la spacieuse demeure.

Le premier occupant de cette magnifique demeure, propriétaire de la dite terre, fut l'honorable Charles Chapais, d'historique mémoire. M. J. Bte Plourde, actuellement marchand, à la Rivière-Ouelle, en a été aussi le propriétaire, et les derniers occupants en furent MM. Alphée Lévesque et Joseph Guy.

Prix raisonnable pour acheteur sérieux et conditions de paiement assez faciles. Pour la plus grande commodité de l'acheteur, s'il le désire, on pourra vendre avec la terre en culture une terre à bois sur le septième rang de la paroisse de St-Pacôme.

En s'adressant à M. Bruno Madore, de la Rivière-Ouelle, on pourra visiter la terre en aucun temps, et pour renseignements concernant les détails de la vente on devra s'adresser au notaire soussigné.

Lucien LEBRUN, N. P.,
St-Pacôme, co. Kamouraska.

St-Pacôme, 19 janvier 1929.
No 35—j. n. o.

FLATTEUSE MISSION

La mère éplorée, à l'ami de la famille. — Je suis très mécontente de mon fils... Il n'écoute que les imbéciles... Je voudrais que vous lui parliez.

EMBELLISSEZ Votre maison-Augmentez sa valeur avec la Toiture ECONOMIE Rib Roll
Marque "Council Standard"

Jamais surpassée en apparence, permanence et sureté. La Toiture Economie fait ses preuves sur des milliers de maisons. Elle est facile à poser et n'a pas besoin de réparations.

Pour résidences, granges, garages, hangars, entrepôts, aussi bien que pour écoles, églises et autres édifices publics.

Demandez un échantillon avec estimé en donnant la dimensions du faîte et des chevrons.

Specifiez toujours la Toiture Economie "Marque Council Standard". C'est la meilleure valeur en Toiture au Canada.

Eastern Steel Products
Limited
1335, Ave. Delorimier, Montréal
Fabriques à: Preston Toronto Montréal

Les attraits de l'Ouest

Depuis les premiers temps de la colonie, l'ouest enchanteur a hanté notre imagination. Il n'y a pas encore très longtemps, nous n'y pensions qu'en visions de troupeaux innombrables de buffalos. de plaines sans fin, de montagnes inaccessibles, de députés-shériffs, de chercheurs d'or, d'aventure! Aujourd'hui, la splendeur de son décor en fait un centre d'attraits toujours grandissant.

Le Canadien National rend d'accès facile les plus beaux joyeux de l'ouest. Du Chalet Jasper Park, ouvert du 21 mai au 30 septembre et pouvant loger 500 hôtes, l'on peut explorer les merveilles du parc national Jasper, ouvrant une superficie de plus de 5,000 milles carrés dans un décor de montagnes grandioses, le plus grand terrain de récréation du Canada.

De là. passe l'important mont Robson, vous attend la Colombie-Britannique aux fjords verdoyants, avec son climat salubre et ses jardins en fleurs. Faites du golfe et livrez-vous aux autres récréations d'été dans les superbes voicinages de Vancouver ou de Victoria. Ou encore prenez le bateau sur une mer aux eaux calmes et bordée de jolie paysages pour l'Alaska, pays des "totems", des glacières, des fleurs sauvages et du mystère!

Pour renseignements complets sur le Parc National Jasper, le voyage-triangle, le voyage en Alaska et les autres merveilles des montagnes Rocheuses et de la côte du Pacifique, veuillez vous adresser à tout agent du Canadien National ou aux bureaux des billets en ville. 10 rue Ste-Anne et 231 rue St-Joseph.
Tél.: 2-8200

ASSUREZ-VOUS A
J.-A. SAUCIER

Pour toutes sortes d'Assurances consultez J. A. SAUCIER

ESSEX
THE CHALLENGER

Un choix varié de couleurs sans majoration de prix

Acceptant le défi par centaines de milles....

Le point le plus important des records de vente ESSEX

$840
ET PLUS
F. A. B. Windsor

Coach	$ 840
Coupé 2 pass.	840
Phaéton	840
Coupé (avec siège arrière)	875
Sedan standard	960
Sedan de ville	1025
Routière	1025
Coupé convertible	1080

LES AVANTAGES ET AMELIORATIONS DE L'ESSEX CHALLENGER

*Comprennent*s

4 amortisseurs hydrauliques de chocs—indicateur électrique d'huile et d'essence — volets de radiateur—lampes genre selle —essuyeur de coupe vent —mirétroviseur — électrolock—contrôles sur le volant—démarreur sur le tablier—toutes les pièces métalliques plaquées au chrome.

Des centaines de mille de propriétaires de Super-Six, accordant la plus sympathique bienvenue qui soit au nouvel Essex, il est arrivé que des milliers d'autres automobilistes, de toutes classes, sont devenus des fervents de l'Essex-Challenger.

Sa popularité fait partout le sujet des conversations. Encore et encore, la production pourtant si considérable des Essez, dut être augmentée pour répondre à la demande.

Les résultats de la semaine de défi Essex-Challenger à travers tout le pays, — en fait de rendement, de sûreté de conduite et d'économie, — ont proclamé à l'univers les avantages de cette superbe et puissante voiture.

Avec son défi, qui n'excepte aucune auto—avec sa force augmentée par 24% et sa capacité de 70 milles à l'heure. — avec sa beauté plus grande, ses proportions agrandies, sa facilité de conduire et son économie. — et avec ses brillantes qualités de châssis, sa spacieuse carrosserie — Essex a pris le premier rang dans le domaine des Valeurs indiscutables. Elle offre tout un ensemble d'améliorations qui ne se rencontrent que sur les voitures de haut prix, et qui nécessitent des majorations de prix sur les voitures de coût peu élevé. Dans l'Essex Challenger, un beau gros Six complet —tous ces items sont réguliers.

Ils représentent plusieurs centaines de dollars additionnels et ils sont une autre raison expliquant le succès énorme dont jouit. dès le début, l'Essex-Challenger.

LEGARE AUTOMOBILE DE TEMISCOUATA, LIMITEE.
AGENTS
RIVIERE-DU-LOUP

Un Apéritif qui Soutient et Renforcit

Un verre de cet excellent breuvage pris avant ou pendant les repas, excite l'appétit . . . permet de mieux apprécier les aliments . . . et procure une réserve de force pour lutter plus efficacement contre les malaises ordinaires de l'hiver. Hautement recommandé par les médecins.

Essayez-le
Cream Porter
BOSWELL

St-Antonin

—M. et Mme Thomas Dupont font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 2 mars sous les noms de Marie Suzette Raymonde. Parrain et marraine M. et Mme Alexandre Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

—M. Albert Soucy était en voyage à Québec ces jours derniers.

—M. et Mme Emile Jean, de Rivière-du-Loup, étaient en visite chez M. et Mme Napoléon Jean, dernièrement.

—M. et Mme Germain Lévesque de St-Modeste sont venus visiter leurs amis la semaine dernière.

—Mme Eust. Castonguay a fait un voyage de quelques jours à St-Alexandre; elle était l'hôte de M. Alcide Dumont.

—Mlle Alice Ouellet a passé une une quinzaine chez sa soeur Mme Joseph Landry, de St-Modeste.

—Lundi le 11 mars avait lieu l'ouverture solennelle de nos quarante-heures. L'église sous sa plus belle décoration de fleurs, de lumières et de drapeaux faisait l'admiration de tous. Tout invitait à la piété; aussi les adorateurs furent assez nombreux. Notre Seigneur du haut de son trône dû regarder avec amour la paroisse de St-Antonin toute entière agenouillée au pied de ses autels pour le prier Il y eut chaque jour un grand nombre de ommunions. MM. les curés et vicaires des paroisses environnantes sont venus prêter leur généreux concours pour la circonstance. La messe d'ouverture des Quarante-Heures fut chantée par M. le vicaire de St-Ludger de Rivière-du-Loup. La messe de la Paix, par M. l'abbé C. St-Laurent, curé de St-Modeste et la messe de clôture par M. le curé de Notre-Dame du Portage, assisté de M. l'abbé P. Levasseur, curé de la paroisse comme diacre et sous diacre.

St-Louis du Ha! Ha!

—M. et Mme Wilfrid Moreau font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumaux, baptisés sous les prénoms de Julien et Julienne. Parrain et marraine M. et Mme Luc Moreau et M. et Mme Jean Bossé, tous grands parents des enfants.

—Marcelle Gagné, enfant de Mme Ernest Côté, a subi dernièrement une opération pour l'appendicite à l'Hôpital de Rivière-du-Loup. Elle se rétablit promptement.

—Mlle Stella Guérette, qui a passé deux mois chez elle, est retournée à Cabano pour y continuer la confection des chapeaux. Nous souhaitons à Mlle Guérette, comme par le passé un bon succès.

—M. et Mme Louis P. Pelletier. sont arrivés, accompagnés de leur plus jeune fils Ernest, d'un voyage aux Etats-Unis, où ils ont passé une partie de l'hiver. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

GRAMMAIRE

L'Institutrice. — Si je dis: "J'étais jolie". C'est le passé. Mais si je dis: "Je suis jolie!" ou'est-ce que c'est?

L'élève. — Un mensonge, Mademoiselle.

PLUS DE 70 ANS DE SUCCES

St-Eloi

BAPTEMES

—M. et Mme Ernest Côté font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie Marthe Yolande. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Malenfant, oncle et tante de l'enfant.

VA ET VIENT

—MM. Alexandre et Eustache Dubé, de Québec, employés de la Cie Légaré, étaient de passage à St-Eloi dernièrement.

—M. Isidore Labrie est de retour d'un voyage à Québec.

—M. Eugène Godbout est à l'hôtel-Dieu de Lévis pour suivre un traitement pour les yeux.

—Mlles Agnès et Blanche Godbout nous ont quittés pour aller demeurer aux Etats-Unis.

—Mlle Anna Malenfant de St-Luc de Matane passe quelques temps dans sa famille.

—M. J.-Bte Labrie, de St-Alexandre de Dosquet était en promenade chez M. O. Labrie.

—M. Ferdinand Vaillancourt, de Bonaventure, passe quelque temps chez sa mère Mme Florian Dumont et d'autres parents.

—Mme Eugène Côté, de l'Isle-Verte, était en visite chez M. J. April, les 10 et 11 mars.

—M. l'Inspecteur E. Litalien était à St-Eloi les 7 et 8 mars pour faire les examens des écoles.

—Les 10, 11 et 12 mars, avons eu les exercices du Triduum prêché par le R. P. Bertrand. O. M. I.

—Etaient au presbytère à cette occasion MM. les curés David Thériault, de St-Syprien, J. M. Roussel, de St-Paul de la Croix, Ern. St-Pierre, de St-Clément, Mgr J. A. Verriault, de St-Cyprien. J. M. Roussel, de la Rivière-Trois-Pistoles.

—Mme Jean Lapointe et Mlle Lucile Lapointe, de Sacré-Coeur. Rimouski. étaient en visite chez M. C. E. Lafrance.

—Mme Vve Isidore Belzil est de retour d'un voyage à Québec.

St-Epiphane

—Mlle Alice Caron est depuis quelques temps chez son père M. Célestin Caron.

—Mlle Ernestine Chénard, depuis un an sous les soins du Dr Samson, Québec, est revenue parmi nous en bonne santé et passera quelque temps chez M. Epiphane Roy.

Nous lui souhaitons complet rétablissement ainsi qu'aux autres malades: Mmes Narcisse Michaud, Joseph Beaulieu et Georges Bérubé qui ont quitté l'hôpital et sont maintenant dans leur famille.

Mlle Elise Simard était à Montréal la semaine dernière.

Elle recevra prochainement un beau choix de chapeaux de la nouvelle saison ainsi qu'un assortiment varié de robes.

Nous lui souhaitons plein succès pour cette nouvelle installation.

—La fête de St-Joseph a été célébrée très pieusement dans notre paroisse. Les communions furent nombreuses. Les jeunes gens ont très bien réussi dans l'exécution de la messe en grégorien.

—Le 6 mars M. Frank Chouinard, de St-Frs-Xavier, avait le plaisir de recevoir un certains nombre de ses neveux et des connaissances de St-Louis du Ha! Ha! pour une soirée de quatre-sept.

Il se fit au cours des parties de cartes plusieurs "vilaines" mais personne ne fut applaudi comme les deux joueurs qui s'étant vanté que la vilaine ne prenait pas sur eux, finirent, ô malheur... par en faire une. Trois hourras furent poussés par l'assistance.

—Le 14 il y avait même réunion chez M. Thomas St-Pierre, pour partie de Charlemagne. Là les "souris" ne manquèrent pas.

T. GAMACHE

4, rue St-Elzéar, Rivière-du-Loup. Station.

Marchand et réparateur de chaussures

Assortiment complet de chaussures d'ouvrage pour hommes, noires ou brunes, avec semelle "Panco" ou en cuir.

Bottines et souliers de toilette, noirs ou bruns, pour garçons et fillettes.

Nous tenons aussi les bottes en caoutchouc pour hommes et enfants.

Le tout à des prix très bas.

Je continue toujours, comme par le passé, à faire les réparations des chaussures en cuir et en caoutchouc, à très bas prix.

Une visite est sollicitée.

POUR N'IMPORTE QUELLE SORTE D'ASSURANCES CONSULTEZ J. A. SAUCIER

Evitez la grève des bank-notes.... en faisant de la publicité.

Succès Irrésistible et Ventes Record

Nouveaux Whippet

QUATRE et SIX CYLINDRES

Maintenant . . .

un assortiment complet de voitures commerciales Whippet et camions Willys-Knight à des prix variant de $775 à $3825, livrés à Montréal.

Beauté Superbe

Carrosseries Beaucoup plus Spacieuses

Il n'est pas nécessaire de voir et de conduire bien longtemps les nouveaux Quatre et Six Cylindres Whippet pour comprendre la raison de leur succès irrésistible et de leurs ventes record.

Il y a d'abord leur beauté de lignes qui, au point de vue du style, en fait les chefs-d'oeuvre de leur classe. Leurs contours harmonieux, leurs carrosseries plus longues, leurs radiateurs et capots plus élevés, leurs couleurs fraîches et gaies, leurs garde-boue en couronne d'une seule pièce — ce sont là autant de caractéristiques qui contribuent à créer un ensemble d'une élégance suprême.

Entrez maintenant dans une de ces voitures et remarquez son aménagement luxueux et artistique, en même temps que confortable. L'empattement plus long assure plusieurs pouces d'espace supplémentaire pour les jambes. Les sièges, plus larges et plus moelleux, épousent mollement les formes du corps et procurent le maximum de confort aux occupants. Des portes très larges facilitent l'accès et la sortie.

La plus grande amélioration apportée à la direction depuis le démarreur électrique

Si impressionnants que soient les nouveaux Whippet au point de vue de la beauté et des dimensions, ils ne sont pas moins remarquables en tant qu'il s'agit de la performance Pour la vitesse, la puissance, l'accélération et la force dans les côtes, ils surpassent même leurs fameux prédécesseurs. Par leur performance toujours égale et leur basse consommation de gazoline et d'huile, ils sont parfaitement qualifiés pour maintenir la réputation que s'étaient déjà acquise les voitures Whippet par leur fonctionnement économique et leurs frais minimum d'entretien.

Demandez une démonstration aujourd'hui même.

Whippet Quatre Coach $850, Coupé $855, Coupé (avec siège arrière) $895, Sedan $935, Routière $770, Routière (avec siège arrière) $815, Touring $705.

Whippet Six Coach $1,060, Sedan $1,130, Touring $915, Coupé (avec siège arrière) $1,105, Routière sport de luxe $1,280. Prix livrés à Montréal.

NOM DU MARCHAND

GONZAGUE MORAIS
Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles

JOS. OTIS
Matane

THEO. FORTIN
St-Pacome

ALFRED MICHAUD
Rimouski

JUGEMENT

COUR SUPERIEURE
KAMOURASKA,
No 11587.
JOS FRASER.
DEMANDEUR
— VS —
JOS MICHAUD
DEFENDEUR

Il s'agit ici d'un différent regrettable entre deux des principaux citoyens de Notre-Dame des Septleurs de l'Isle-Verte, le maire actuel et l'ancien maire.

Le territoire de l'Isle est restreint. Les habitants y vivent de la pêche et de la culture de leur terre et s'intéressent naturellement à tout ce qui peut leur faciliter les communications avec la terre ferme.

En décembre 1928, le demandeur a appris qu'on était en instance auprès du Département Fédéral pour obtenir un octroi pour l'extension du quai ouest de l'Isle. Le demandeur vint le rencontrer à Rivière-du-Loup pour lui représenter que ces travaux nuiraient à sa pêche. Monsieur Pouliot se fit écrire par son secrétaire la lettre suivante que le demandeur signa et dont il prit copie lui-même:

"J'apprends qu'il est question de "prolonger le quai ouest de Notre-"Dame de l'Isle-Verte. Je dois m'op-"poser à cette extension du quai par-"ce que je crois que cela serait de "nature à nuire à ma pêche à cause "des bateaux à gazoline qui pour-"raient circuler alentour de ma pê-"che au moment où le poisson s'y dirige".

Le demandeur n'était pas rendu chez-lui qu'il apprit que le contenu de la lettre circulait dans le public. Il s'en plaignit à Monsieur Pouliot dans une lettre d'un ton un peu aigre, qui lui rappelait qu'il avait lui-même dicté la lettre et qu'il terminait en disant: "celui qui tient la poche est aussi coupable que celui qui met dedans".

Monsieur Pouliot piqué à son tour, lui répondit sur le même ton et termina sa lettre en disant: "comme résumé de ta visite, tout le temps que tu as été au bureau, tu m'as rapporté sur les gens de l'Isle des commérages que je ne voulais pas écouter et tu t'es opposé à tous les travaux publics dont il est question pour l'Isle, chose qui m'a bien étonné de ta part".

Ici l'incident se complique de l'intervention du défendeur qui avait sollicité l'octroi pour le prolongement du quai ouest. Le dimanche, 23 décembre, à la porte de l'église, il annonça qu'il avait à communiquer au public des documents importants et il donna lecture:

1o Du rapport de l'ingénieur recommandant le prolongement du quai;

2o De la lettre du demandeur à Monsieur Pouliot pour s'y opposer;

3o De la lettre de Monsieur Pouliot au demandeur, et il ajoutait en montrant sa lettre: "vous voyez, c'est bien la signature de Monsieur Fraser. Voilà l'homme qui prend l'intérêt de la paroisse. Jugez-le".

La lettre du demandeur accompagnant ses démarches auprès de Monsieur Pouliot n'avait rien de répréhensible. En défendant sa propriété, même contre les entreprises d'intérêt public, il était dans son droit. Mais la lettre de Monsieur Pouliot et les imputations qu'elle contenait "commérages sur le compte des habitants de l'Isle et opposition systématique à tous les travaux intéressants la paroisse "introduisaient un élément nouveau, étranger à la controverse et c'est ce dont le demandeur se plaint par son action.

Le défendeur invoque comme justification et excuse un incident qui se serait produit à la porte de l'église le dimanche précédent et qu'il rapporte dans son témoignage: Le fils du demandeur lui aurait demandé où il avait pris que son père était allé à Rivière-du-Loup pour arrêter les travaux du quai ouest et il aurait répondu: —"à la Rivière-du-Loup" — "Mensonge", aurait répliqué le fils en appelant son père, qui aurait admis avoir écrit à cet effet et avoir la lettre. — "Mes ces travaux n'ont jamais été demandés" aurait ajouté le fils et le défendeur aurait clos l'incident en disant: — "Je t'en donnerai la preuve dimanche". Cette preuve n'était pas nécessaire après l'admission du demandeur qu'il avait effectivement écrit la lettre, et elle pouvait d'ailleurs être faite sans la lettre de Monsieur Pouliot qui contenait l'adresse du demandeur des imputations dont la vérité n'a été ni alléguée, ni prouvée.

Monsieur Pouliot dans son témoignage fait allusion à une lettre (D. 4) que le demandeur aurait écrite au Ministre, mais cette lettre est plutôt une critique de la manière dont les octrois étaient accordés au détriment des intérêts publics bien compris.

L'erreur du défendeur a été la publicité donnée sans raison et sans nécessité à cette lettre du Député Fédéral, publicité à laquelle cette lettre n'était sans doute pas originairement destinée et dont le contenu, surtout la partie reproduite plus haut, pouvait n'être que désagréable au demandeur. le mettre en mauvaise posture vis-à-vis de ses co-paroissiens et lui créer des ennuis.

Elle ne paraît pas avoir eu de conséquences graves, mais le demandeur a tout de même le droit de s'en plaindre.

Il y aura jugement pour $25.00 et les frais.

OUI—
vous pouvez facilement faire les plus délicieux
Gâteaux.
Biscuits.
Beignes
Galettes, etc.
moyennant la
POUDRE A PATE MAGIQUE
FABRIQUEE EN CANADA
MAGIC BAKING POWDER
NE CONTIENT PAS D'ALUN
LA CIE. E.W. GILLETT LTEE.
TORONTO
MONTREAL QUEBEC

AVIS DE SOUMISSIONS

MUNICIPALITE DU COMTE DE TEMISCOUATA

Des soumissions cachetées et endossées "Soumission pour la côte du Bic" seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité du Comté de Témiscouata, à St-Arsène, jusqu'à mercredi, le quinzième jour de mai 1929, à midi, pour la reconstruction de la Côte du Bic, située dans la route de Trois-Pistoles à St-Jean de Dieu, entre les municipalités de Trois-Pistoles et Ste-Françoise.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté égal à 10% du montant de cette soumission.

L'entrepreneur devra se conformer aux plans et devis qui peuvent être examinés au bureau du secrétaire trésorier à St-Arsène, et les travaux devront être achevés pas plus tard que le 1er Octobre 1929.

La municipalité du Comté de Témiscouata ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

(Signé) J. Alcide Saindon,
Sec.-Trés. C. M C. T

2fs

POUR RIRE

Il agite sur son chapeau un panache absent.

Dans la diction de Mlle Marguerite Ugalde, on reconnaît la main de sa mère.

On désirerait dans le chant de Mlle X, un peu plus de légèreté de main.

L'action suit deux parallèles qui se coupent à un point déterminé.

J'ai senti la Révolution de 1848 descendre sur mon front comme une langue de feu.

On dirait un de ces deux duels acharnés, féroces, où d'un des deux lames s'enfoncent dans la poitrine de l'autre.

La franchise ne consiste pas à tout dire, mais à dire toujours vrai.
P. DARLIN, S. J.

Feu Mme Frs Morin

Lundi, le 18 mars ont eu lieu à l'église St-Patrice, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Dame Rose-Alma Morin, épouse de M. François Morin, décédée le 14, à l'âge de 31 ans et 10 mois.

La levée du corps fut faite par M. le curé Philias Roy et le service chanté par M. l'abbé Alphonse Pelletier.

Les porteurs du corps étaient MM. Jos. Mailloux, Elisée Mailloux, Alfred Dubé et Pierre Gauvin. Les porteurs d'honneur étaient MM. Jos. Franck, Arthur Bérubé, Jos. Beaulieu et Omer Roy.

Conduisaient le deuil: M. François Morin, son époux; M. Jos. Morin, père; M. et Mme Alex. Morin, M. et Mme Léon Morin, M. et Mme Eugène Morin, M. et Mme Jos. Roy, de Squatteck, MM. Cyrille et Rosario Morin, M. et Mme Art. Ouellet, de St-André, M. et Mme Alfred Lepage, Mlle Elise Morin, M. et Mme Auguste Langlais, MM. Emile Morin et Roméo Langlais, Mlle Jeannette Langlais, M. et Mme Narcisse Sirois, M. et Mme Juste Plourde, Mme Omer Roy, M. Pierre Roy, M. et Mme Etienne Roy, MM. Gonzague Lévesque et Horace Roy, etc., etc.

Elle laisse pour la pleurer outre son époux, trois filles Mlle Alice, Aurore et Rita, son père et sa mère, quatre soeurs et sept frères.

La famille a reçu les marques de sympathies suivantes:

Messes

M. Jos. Morin, fils, M. et Mme Don Carlo, les Employés de la manufacture de meubles, M. et Mme J. H. Mailloux, M. et Mme Hervé Desrosiers, M. et Mme Jos. Morin, Mlle Elise Morin, M. et Mme Arthur Bérubé, M. et Mme Etienne Roy, M. et Mme Alfred Dubé.

Sympathies

M. et Mme Jos. Morin, M. et Mme Alex. Morin, famille Emile Morin, Mme Ernest Morin, M. Wilfrid Morin, M. et Mme Eugène Morin, M. et Mme Jos. Roy, M. Jos. Morin. fils, M. et Mme Arthur Ouellet. Mlle Elise Morin, M. et Mme Alfred Lepage, M. et Mme Alfred Chalifour, M. et Mme Elie Lagacé, famille Joseph Langlais, famille G. Emile Langlais, famille Auguste Langlais. M. et Mme J. H. Mailloux, M. et Mme Hervé Desrosiers. famille Emile Pelletier, M. et Mme Alfred Dubé. M. et Mme Etienne Roy. M. et Mme Emile Gagnon. famille Jos. Frank. M. et Mme Philippe Bélanger, famille Jos. St-Pierre, M. et Mme Jos. Lepage, famille Art. Bérubé, M. et Mme P Gauvin. M. et Mme Ed. Don Carlo, M. et Mme Jos. Desbiens, M. et Mme Albert Lepage, Mme Alfred Côté, M. et Mme J. Art Fortin, famille Pierre Ouellet, famille Raphael Frank, M. et Mme D. E. Morin, M. Paul Thibault, M. Vincent Morin.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Pascal Boucher.

Nous prions la famille en deuil d'accepter l'expression de notre plus vive sympathie.

Nous recevrons
UN CHAR DE CHARBON
Grosseur STOVE
ANTHRACITE, RUSSE,
qui est de qualité supérieure
au charbon Américain, même au charbon Gallois.

Comme nous recevrons de ce charbon pour les nouvelles provisions, nous conseillons à nos clients d'en faire l'essai dès maintenant.

La Cie de Charbon de Fraserville
BUREAU CHEZ DUBE & FILS

LE PARFAIT VENDEUR

La dame. — Vous me dites que cette couverture est de laine et je vois qu'il est marqué "coton", en grandes lettres, ici, dans le coin!

Le parfait vendeur. — Oh! Madame, ne faites pas attention à cela; c'est simplement pour tromper les mites.

Un jour, Pierre visitant un cirque avec sa maman lui demande: "Quelle est cette queue que porte l'éléphant en avant?

—C'est une trompe, mon enfant, répondit la maman.

—Je vois bien que c'est une trompe; ils lui ont mis la queue en avant.

Ste-Hélène

BAPTEMES

—Joseph Lucien, fils de M. et Mme Auguste Pelletier, baptisé le 25 février. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Michaud, grands-parents de l'enfant.

—Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Georges Morin, baptisée le 1 mars. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

—Marie Jeanne d'Arc, fille de M. et Mme William Ouellet, du village, baptisée le 14 mars. Parrain et marraine M. et Mme Anselme Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph Jean-Baptiste Albert, fils de M. et Mme Paul Tardif, baptisée le 18 mars. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Baptiste Thériault.

—Joseph Léon Claude. fils de M. et Mme Arthur St-Pierre, baptisé le 19 mars. Parrain M. Albert St-Pierre frère de l'enfant, marraine Mlle Yvonne Blier, cousine de l'enfant.

CHRYSLER MOTORS PRODUCT

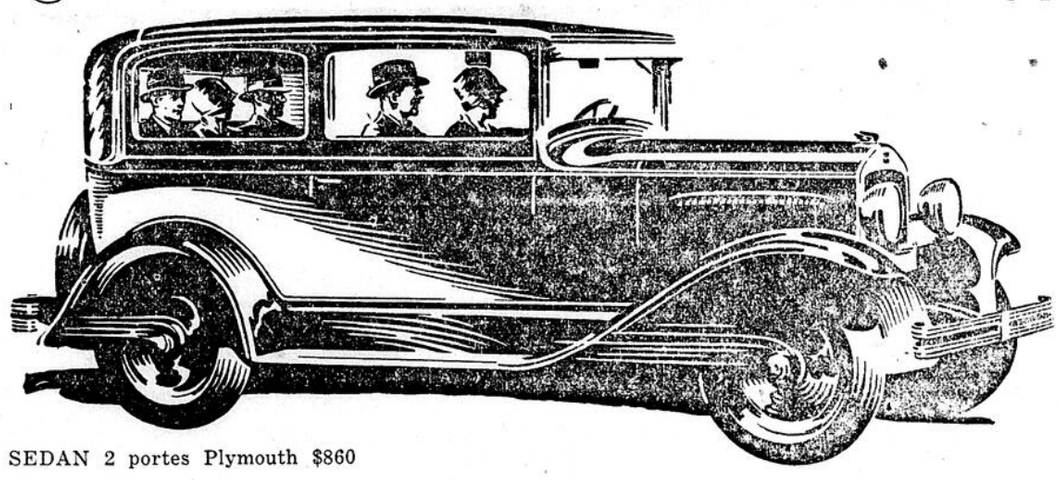

SEDAN 2 portes Plymouth $860

De nouveaux prix plus bas donnent au
PLYMOUTH Une Valeur
Plus Grande que Jamais

185
$820
ET PLUS

Coupé	$820
Routière (avec siège rentrant)	850
Sedan 2 portes	860
Touring	870
Coupé de luxe (avec siège rentrant)	870
Sedan 4 portes	890

Tous prix f. à. b. Windsor, Ontario, comprenant l'équipement régulier de l'usine (transport et taxes en plus).

Les nouveaux prix plus bas du Plymouth accentuent cette suprématie en valeur que le Plymouth obtient grâce aux facilités sans rivales de la Chrysler Motors en technique et en construction, et à ses accroissements en capacité et en économie.

En qualité, le Plymouth passe maintenant à de nouveaux niveaux, tout en retenant les excellents principes de la Chrysler qui lui ont acquis une renommée en plusieurs pays pour l'économie de marche et d'entretien. Dans la catégorie des très bas prix, le Plymouth demeure encore l'auto de bonne grandeur, très spacieux pour les passagers;

c'est encore la seule voiture, parmi celles de prix approchant, qui soit équipée de freins hydrauliques sur 4 roues, insensibles aux intempéries; c'est encore la seule grosse automobile qui offre, à ce prix, l'union de la perfection technique et mécanique des Chrysler, avec l'élégance, la grandeur et le luxe des autos modernes Voyez le Plymouth. Faites des comparaisons, cherchez-lui un égal pour le prix — et infailliblement vous le placerez au premier rang et bien en avant, pour tous les éléments qui déterminent la valeur réelle d'une automobile.

Le Plymouth présente la même performance caractéristique de la Chrysler; il a été conçu par les ingénieurs de la Chrysler et renferme ces grands perfectionnements modernes que sont le moteur surcompressé, tête en L. 45 h. p., le montage sur caoutchouc, les pistons en alliage d'aluminium, le neutraliseur de réaction de poussée, le graissage par pression complète.

FERLAND & FERLAND, Enr.
DISTRIBUTEURS
303½ Rue Lafontaine - Rivière-du-Loup

L'ASSOCIATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC POUR LA PROTECTION DU POISSON ET GIBIER

Ceci est le premier d'une série d'articles devant paraître dans ce journal toutes les semaines.

Son Histoire de 1859 à 1875

Le temps passe si vite qu'il nous semble ne pas avoir à faire un grand effort pour remonter au soir du 23 février, 1859, date de l'humb' début de cette Association, fondée par un groupe de sportsmen qui se séunirent chez Dolly's Chop House, pour en faire l'organisation.

Ces hommes du temps, tout en concevant qu'un problème de conservation s'imposait, ne doutaient certainement pas que leur oeuvre persisterait jusqu'à nous, mais, il faut reconnaître leur prévoyance parce que dans ces temps reculés le poisson et gibier étaient en abondance comparativement à ce qu'il est de nos jours.

Même que la population était moins nombreuse de beaucoup, il s'en trouvait de ces gens à l'esprit étroit qui croyaient que ces ressources étaient inépuisables. En toute saison et sans scrupules, ils abattaient sans compter.

Nous lisons dans les vieux livres de minutes des assemblées et constatons les efforts faits pour décourager les braconniers et les empêcher de prendre les oeufs dans les nids des oiseaux sauvages, desquels ils se nourrissaient aussi, de tuer ces derniers durant la période des couvées. Plusieurs "détectives" pour employer l'expression du Secrétaire, fûrent engagés pour empêcher de seiner l'achigan et le doré le printemps. Aucune mention n'est faite pour la dynamite. Il est douteux qu'elle exista dans le temps, mais, il est probable qu'on se servait d'autres moyens aussi destructifs.

On lit aussi que le vieux St. Lawrence Hall, sur la rue Craig, fût souvent sommé de comparaître devant le Magistrat pour avoir servi à leurs hôtes de la perdrix hors de saison. Et combien d'autres.

Aujourd'hui ces places sont disparues, mais, les conditions ne sont pas changées, excepté, elles se pratiquent sur une plus grande échelle et d'une manière plus élusive que dans ce temps-là.

Les noms de ces enthousiastes fondateurs sont bien connus de nos plus vieux citoyens du Bac Canada, plusieurs se les rappelleront — M. Alex Henderson fût le premier officier permanent, comme Trésorier, et reçu le premier soir $7.00 de contribution des membres présents. On ne mentionne pas pour combien de temps cette somme leur permit l'existence, mais, apparemment ce fût pour longtemps.

A cette première assemblée les personnes présentes étaient MM. J. Breckenridge, Geo. Horne, E. D. David, J. W. Holmes, Alex Henderson, Edward Clark, A. Kennedy, W. H. Rintoul, J. J. Redpath, J. E. Mailhot, John Scott, W. Breckenridge, Alfred Rimner, Walter McFarlane, H. W. King, J. Bell, J. R. Boyer, Harrison Stephens, M. Morison, A. Howard, H. W. Whiteney, C. J. Coursol, Captain DeMontinash, J. Wenthuly, James Keith, W. B. Gibb, J. Perigo, R. W. Stevens, Henry McKay, M. Cavellier, Dr A. Hall, Dr J. W. Lambert et C. G. Lambert.

Ces mêmes gens continuèrent leurs activités pendant plus de dix ans, et leur plus grand succès fût d'empêcher complètement de détruire les oeufs d'oiseaux et de reculer la date d'ouverture pour la chasse du 15 août au 1er septembre.

D'après les records — La Baie de Laprairie dû être surveillée durant la nuit pour empêcher de seiner le printemps.

Les moyens limités en argent et la condition des chemins du temps demandaient bien des sacrifices personnels pour mener à bonne fin leur but, mais, ils n'hésitèrent devant aucune obstacle.

Sans doute que ce fût un dur travail, mais, ils nous ont tracé une ligne exemplaire, de laquelle il ne nous est pas permis d'écarter. Il y a déjà 70 ans de cela et si ces citoyens ont pensé à nous — comment pourrait-on se permettre de ne pas penser à ceux qui viennent après nous.

Ceci est le premier mouvement fait dans un but d'éducation pour la conservation de cette héritage en ressources de poissons et gibiers, et n'oublions pas que s'il était temps pour eux d'agir, alors, il l'est mille fois plus pour nous à présent.

J. S. HALL

—on l'a surnommé
"L'homme que l'on ne peut étourdir"

Plusieurs hommes heureux en affaires font usage de la gomme Wrigley's. Mâcher a un effet reposant. L'action saine et purificatrice de la gomme Wrigley's rafraichit la bouche —stimule naturellement l'augmentation de la salive—repose les nerfs et aide la digestion.

Evitez la grève des bank-notes.... en faisant de la publicité.

UNE BOITE MIT FIN A SES SOUFFRANCES

Sérieux état des intestins que soulage *"Fruit-a-tives"*

M. PAGE

M. James Page, de Cabano, P.Q., était dans un état très précaire. La constipation dont il souffrait depuis cinq ans le minait, entravait sa digestion, lui intoxiquait le sang et avait provoqué, de plus, de douloureuses hémorroïdes. Divers traitements n'avaient pu le soulager jusqu'au jour où il essaya "Fruit-a-tives", composé de jus de fruits intensifiés et mêlés à des ingrédients médicinaux scientifiques. "Une boîte de ce merveilleux remède m'a complètement soulagé, écrit-il. 'Fruit-a-tives' réussit mieux que tout autre chose et je le recommande assurément à tous ceux qui souffrent." Essayez ce merveilleux remède. 25c. et 50c. la boîte—chez tous les marchands.

Travaillons toujours de manière que, si nous ne réussissons pas auprès des hommes, nous réussissions auprès de Dieu qui nous a chargé du travail et non du succès.

Adhémar de Saint-Venant

Représentants demandés

Une de nos plus vieilles Compagnies Canadiennes d'Assurance-Vie cherche des représentants actifs et sérieux pour organiser Témiscouata. Rimouski et les Comtés environnants. Proposition des plus avantageuses. Correspondance confidentielle.

S'adresser à Boîte Postale, No 56 Québec, ou au bureau du *Saint-Laurent*.

42-3 fs.

PROPOS HEBDOMADAIRES

La loi Jones cote le verre de bière à un prix inabordable...

—o—

Hollywood va encore perdre une de ses étoiles, Alma Rubens, qui est actuellement en face de *la mort* pour s'être trop adonnée au même penchant que Barbara *Lamarre*. (Morphine).

—o—

Les coiffeurs allemands s'exposent à être poursuivis, et à payer de gros dommages en coupant les "nattes" des jeunes filles... Dieu merci... (ou hélas!) notre loi n'est pas si sévère...

—o—

Les nombreux chiens qui errent à l'aventure dans nos rues seraient bien utiles à ces pauvres enfants de Chine qui crèvent de faim dans le moment.

—o—

Les "Joyeux propos de Gros-Jean" ne sont que pour les jeunes gens sérieux...

—o—

Mieux vaut prévenir qu'essayer de guérir, se dit le "Soleil" en pensant à Camilien.

—o—

La réputation du Bell Telephone, de toujours donner un prompt service, est encore à faire dans notre district...

—o—

Ouverture des modes: ouverture des bourses.

—o—

La neige est pelotante, aussi les polissons sont-ils heureux.

—o—

Gare à ne pas écraser ces bonnes petites bêtes en vous assoyant dans notre *gare*...

21-3-29

Pierre Gorsellet

La passion de l'or est assurément l'une des plus viles qui soient. La domination de l'or, toute puissante à l'heure actuelle, impose à l'humanité le joug le plus déshonorant qu'elle puisse porter. L'influence des hommes d'affaires, qui ne songent qu'aux affaires, est désastreuse à tous égards.

Henri BAURASSA

ATWELL & CIE

BANQUIERS EN VALEURS

MEMBRES DE LA BOURSE DES MINES DE MONTREAL

SERVICE DIRECT DE COTATIONS
TOUS LES QUARTS D'HEURE

Dernière offre au public avant l'inscription de ces titres
A LA BOURSE DES MINES

LOCARNO COPPER MINES Ltd.

AU PRIX ACTUEL DE

20c.

DETACHER CE COUPON ET NOUS L'ENVOYER

MESSIEURS ATWELL & CO.

Veuillez m'envoyer sans aucune obligation de ma part votre *journal sur les mines*.

NOM. . . . . .

ADRESSE . . . . . .

206 rue LAFONTAINE

RIVIERE-DU-LOUP

HENRI CLEMENT
Gérant.

JOS. LEBEAU
Assistant.

Loi concernant la protection des eaux navigables

R. S. C. Chapitre 140, 1927

Avis est donné par les présentes que St. John River Storage Company, conformément à l'article 7 de la dite loi, a déposé au bureau du régistrateur de la division d'enrégistrement des terres de Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec, et au bureau du Ministre des Travaux Public à Ottawa, Ontario, une descripdescription du site et le plan d'un barrage pour former un réservoir pour emmagasiner les eaux du Lac Témiscouata dans le Comté de Témiscouata. Le dit barrage sera construit sur la rivière Madawaska à la décharge du Lac Témiscouata, la partie ouest du dit barrage étant située sur le lot 27 de la paroisse de Ste-Rose du Dégelé, dans la Seigneurie du Comté de Témiscouata, et la partie est étant située sur les terres non arpentées de la dite Seigneurie et du dit Comté.

Et prenez avis qu'à l'expiration d'un mois après la date de la publication du présent avis, la St. John River Storage Company, en vetrtu de l'article 7 de la dite loi, s'adressera au ministre des Travaux public à son bureau dans la cité d'Ottawa pour l'approbation des dits site et plans et pour l'autorisation de construire le dit barrage.

Daté à Ottawa, Ontario, ce 28ième jour de Février, 1929.

St. John River Storage Company

Navigable waters Protection act

R. S. C. Chapter 140

Saint John Storage Company here by gives notice that it has, under Section 7 of the said Act, deposited with the Minister of Public Works at Ottawa, and in the Office of the District Registrar of the Land Registry District of the County of Temiscouata at Riviere du Loup, P. Q., a description of the site and the plans of a storage dam on Lake Temiscouata, proposed to be built at the outlet of Lake Temiscouata on the Madawaska River near the Village of Ste Rose du Degele; the Western and of the dam abutting on Lot 27 and the Eastern and to abut on Crown lands.

And take notice that after the expiration of one month from the date of the first publication of this notice, Saint John River Storage Company will, under Section 7 of the said Act, apply to the Minister of Public Works at his office in the City of Ottawa, for approval of he said site and plans, and leave to construct the said storage dam and necessary works.

Dated at Ottawa, this 28th day of February 1929.

G. GORDON GALE
Vice-Président

St-Gabriel de Rimouski

12 mars 1929

BAPTEMES

—Le 4 février, Marie-Thérèse, enfant de M et Mme Amédée Pelletier. Parrain M. Donat Bouchard, oncle de l'enfant; marraine Mme Antonio Bouchard, tante de l'enfant.

—Le 6, Joseph Marc, Siméon, enfant de M. et Mme Marcel Lévesque. Parrain et marraine M. et Mme Siméon Lévesque, grands-parents de l'enfant.

—Le 10, Marie-Anita, enfant de M. et Mme Arthur Blanchet. Parrain et marraine M. et Mme Louis L'Italien.

—Le 11, Marie Albertine Clarina, enfant de M. et Mme Alphonse St-Laurent. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Dufour.

—Le 13, Louis-Philippe Ernest, enfant de M. et Mme Elzéar Rioux. Parrain et marraine M. et Mme Louis Roussel.

—Le 21, Joseph Jean Noel, enfant de M. et Mme Louis Lavoie. Parrain M. Nap. Joubert; marraine Mlle Yvonne McCarthy.

Le 22, Joseph Gérard Conrad, enfant de M. et Mme Joseph Bélanger. Parrain et marraine M. et Mme W. Kirallah.

—Le 25, Marie Francoise Lucile, enfant de M. et Mme Omer Charette. Parrain M. Frs Lévesque, oncle de l'enfant; marraine Mlle Albertine Charette. tante de l'enfant.

—Le 7 mars, Joseph Antoine Roger, enfant de M. et Mme Albert Parent. Parrain M. Antoine Parent, oncle de l'enfant; marraine Mlle Gertrude Lévesque.

—Le 7 aussi, Antonin Bruno, enfant de M. et Mme Onésime LeBlanc. Parrain et marraine M. et Mme Johnny Croft, de Bic.

MARIAGES

—Le 6 février, M. Albert Dupont conduisait à l'autel. Mlle Rose Saint-Laurent, fille de M. Auguste Saint-Laurent, de cette paroisse. Et le 11 M. Alfred DesRosiers, de cette paroisse épousait Mlle Germaine Dubé, de Val-Brillant. A ces deux couples nous souhaitons quatre-vingt-dix-neuf ans de bonheur...

DECES

—Le 11 février, M. et Mme Joseph Croft avaient la douleur de conduire à sa dernière demeure, leur jeune enfant, Louis-Antoine, qui a succombé presque subitement à une maladie de coeur. Ses parents ont pour consolation qu'il possède un héritage qu'eux, ne pouvaient lui donner sur cette terre.

—Le8 mars,était inhumée Mme Geo. Ringuet (mère de Mme J. B. Côté) décédée le 6. âgée de quatre-vingts ans. Son service et sa sépulture eurent lieu parmi un grand nombre de parents et d'amis.

Le bon Dieu nous montre encore qu'il fauche parmi tous les âges, aussi bien chez les enfants que parmi les vieillards.

A ces deux familles en deuil nous offrons nos sympathies.

ABSENCE DE M. LE CURE

M. le curé eut à déplorer en ces dernières semaines, la perte de sa vieille maman, décédée à Rivière-du-Loup à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Nous lui offrons les sentiments de notre plus profonde sympathie.

LES MADALES

Les malades de la grippe commencent à se remettre pour tout de bon, à part quelques-uns qui ne sont malades que depuis peu; un ou deux de ces derniers sont assez gravement malades, dit-on: Mme Alphonse Lévesque et M. Gabriel Valcourt, par exemple qui ont contracté des inflamations de poumons; nous leur souhaitons bien de se rétablir au plus tôt, ainsi qu'à M. Elzéar Rioux, qui nous quittait aujourd'hui pour se rendre dans un hôpital, à Québec. Plus heureuse maintenant, Mme Philippe Langlois est de retour de l'hôpital de Rimouski. après un séjour de plusieurs mois. Sa santé s'améliore graduellement au milieu de sa famille.

DE PASSAGE

Dimanche, le 3 mars, M. l'abbé Ph. Berger, vicaire à St-Donat, était de passage dans notre paroisse, pour remplacer M. le curé qui était dans sa famille, à l'occasion de la mort de sa mère.

—Etaient aussi de passage à St-Gabriel, du 26 février au 5 mars, M. Paul Hubert, I. E., pour visiter les classes de la paroisse. Ce nous semble être le prélude des examens de fin d'année, qui déjà, paraît s'apnoncer. A l'oeuvre donc, petits écoliers, et avec plus d'ardeur que jamais, surtout ceux qui se préparent à marcher au catéchisme, car M. le curé nous a annoncé qu'il commençait la semaine prochaine, les exercices préparatoires à la communion solennelle. Mettez-y tout votre bon vouloir afin d'être jugés favorablement et vous aurez ainsi un double honneur: celui d'être admis au banquet divin, puis, celui d'être confirmés, car Monseigneur nous fera l'honneur de venir parmi nous en juillet.

—En revenant de Rivière-du-Loup M. le curé a amené avec lui, un de ses neveux M. Joseph Salomon Plourde, étudiant. qui passera un bout de temps au presbytère en repos, dans le but d'améliorer sa santé afin de continuer ensuite ses études.

CHOSES ET AUTRES

Nous avons maintenant dans notre paroisse, un corbillard, ainsi, nous aurons chez-nous tout ce qu'il nous faut pour reconduire nos morts à leur dernière demeure, sans aller à l'étranger, ce qui est par trop dispendieux pour quelques-uns. Aussi, tous pourront-ils conduire très convenablement et sans trop de frais. nos chers défunts à leur dernier repos.

Le propriétaire de cette voiture est M. J. A. Dubé, menuisier, qui s'occupait déjà auparavant de cercueils.

—On dit que le tonnerre (malgré ce qu'il a pu avoir de désagréable, ici, et ailleurs) est de bon augure, car il nous annonce que le printemps sera à bonne heure; si c'était seulement pour cette raison, on dirait: "heureux tonnerre..."

—On dit aussi que vu le printemps à bonne heure, les cultivateurs se proposent de mieux préparer leur terre que jamais et de *faire de la terre neuve*, afin de mettre une très grosse semence, mettant ainsi en pratique les bons conseils de notre évêque qui dit si fortement de se verser, plus que jamais. à la culture. Allez-y de tout votre courage et de tout votre savoir-faire, brave cultivateurs, et la terre ne manquera pas de vous rendre abondamment ce que vous lui confierez. Si vous travaillez en bons chrétiens, Dieu bénira doublement votre travail et les épis de votre champ se multiplieront tandis qu'au "grand livre" s'inscriront vos bonnes actions.

Il faut avoir la certitude absolue, infinie, que tout ce qui vient de Dieu est le meilleur, même quand il nous semble le pire au point de vue humain.

Crown Life Ins. Co.

Représenté par

L. P. DUMONT

183 Rue Lafontaine *RIVIERE-DU-LOUP, Station.*

LIVRETS DE BEBE — GRATIS
Ecrivez à La Cie Borden Limitée, Dept. B 41, 140 Ouest, rue St-Paul, Montréal.

Elle l'acheta à cause de sa beauté de gros auto

Elle voulait la beauté . . et elle l'eut.
"C'est bien la femme," dit-il, "Gagnée par l'apparence !
"Faut pas la blâmer cependant. C'est un auto qui parait très bien. Humm-m, il est confortable. Ce ne sont pas des carrossiers ordinaires, ces Fisher-là.
"Un vrai moteur, aussi. Il n'y a pas à dire, c'est un gros six. Voyez-vous ce pouvoir ! Et cette vitesse ! Et cet essor ! Et quels freins ! Quel prix, déjà ? Rien que cela ? J'aurais cru que c'était au moins deux cents piastres de plus."

P-16-3-29CF

Ponliac GROS 6

GARAGE TETU
RIVIERE-DU-LOUP

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

Honnête et plein de vie!

Tel est le Gin Melchers!—Ce gin est devenu la plus populaire des boissons fortes. C'est la boisson favorite des travailleurs et des ouvriers, qui y trouvent toujours ce réconfort dont ils ont parfois tant besoin.

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or
La boisson la plus saine

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros :	-	40 onces	$3.65
Moyens :	-	26 onces	2.55
Petits :	-	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO. LIMITED. MONTREAL

EN FLANANT

(*suite de la première page*)
naire... en espérances. Et les courtiers, comme ceux qui parcourent les campagnes où inondent les journaux de leurs "prospects" en faveur de certaines mines plus ou moins réelles en Abitibi, annonceront que "le terrain est fortement minéralisé", que "nos ingénieurs sont d'avis que d'ici à quelques mois on aura des surprises"...

Il y a toujours des suprises quelque part. Celui qui donne du bel argent péniblement gagné sur la foi de témoignages aussi peu compromettants, surprend par sa naïveté même le courtier qui lui glisse si facilement du *papier* et de pauvres espérances; et l'acheteur lui-même est surpris de ne pas revoir la couleur de ses piastres.

La râfle des capitaux est éternelle. Il y a quelques vingt ans, on a vendu les trois provinces des Prairies en lots à bâtir, et chaque lot devait être à un coin de rue, en face de l'église, du bureau de poste et de la gare. Plus récemment, on a vu les cercueils de verre et le cuir artificiel... Aujourd'hui, on a les "maisons à appartements" ou les mines. Demain ce sera autre chose. Baptiste est incurable. Il paye éternellement pour apprendre; et soit qu'il n'ait pas de talent ou que la matière soit bien difficile, en fait il n'apprend jamais rien. Le courtier véreux cependant s'est enrichi à millions et peut réaliser le rêve de tout parvenu: marier sa famille à un Anglais!!!

LE FLANEUR

Au Conseil Municipal

A une séance du Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 18 mars 1929.

Etaient présents : S. H. le maire Chs-Eug. Dubé, MM. les échevins J. G. Parent. pro-maire, A Marquis, J. H. Mailloux, E. Laforest, V. Dionne, L. P. Lizotte, formant le quorum du dit conseil sous la présidence de M. le maire.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Il est proposé par l'échevin J. G. Parent, secondé par l'échevin Vict. Dionne, qu'un camion G. M. C., modèle T42 deux tonnes, soit acheté de M. Robert Têtu pour le prix de $3,200.00.

Il est proposé en amendement par l'échevin E. Laforest, secondé par l'échevin J. H. Mailloux, qu'un camion Réo deux tonnes soit acheté de M. Adélard Boucher pour le prix de $3,075.00.

L'amendement étant mis au vote, ont voté en faveur du dit amendement : MM. les échevins E. Laforest, J. H. Mailloux et Adelard Marquis.

Contre : MM. les échevins J. G. Parent, V. Dionne et L. P. Lizotte.

Vu l'égalité des votes, M. le maire enrégistre son vote prépondérant contre l'amendement lequel est rejeté.

Et la motion principale étant mise au vote. ont voté en faveur de la dite motion principale : MM. les échevins J. G. Parent, V. Dionne et L. P Lizotte. Contre : MM. les échevins E. Laforest, J. H. Mailloux et A. Marquis.

Vu l'égalité des votes, M. le maire enrégistre son vote prépondérant pour la motion principale laquelle est adoptée.

Proposé par l'échevin L. P. Lizotte, secondé par l'échevin A. Marquis, que la résolution du 11 mars relativement à l'achat d'un terrain de M. A. A. Fraser pour l'élargissement de la Côte St-Jacques, soit amendé en retranchant les mots "au prix de cinq centins du pied carré" et en les remplaçant par les mots "à un prix total n'excédant pas $275.00."

Adopté unanimement.

Sur motion de deux échevins ce conseil s'ajourne.

RIVIERE TROIS-PISTOLES

NAISSANCE

M. et Mme Michel Pigeon, de la Rivière-Trois-Pistoles, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 15 mars, et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph André. Parrain M. Félix Shelling, marraine Mlle Marie-Louise Bélanger. Porteuse Mme Elise Shelling, amie de la famille.

Cabano

—Mademoiselle Simonne Breton est allée en promenade à Edmundston, Van Buren et Caribou.

—Madame Fred Martin, d'Edmundston, est en visite chez M. et Mme Cléophas Breton, de Cabano.

TRIBUNE LIBRE

LES RESTAURATEURS PROTESTENT

Monsieur l'Editeur.

Le 11 mars une requête, signée par quinze épiciers de cette ville, fut présentée au conseil demandant d'amender le règlement No 115 de façon à obliger les restaurateurs qui vendent de l'épicerie à fermer leurs magasins aux mêmes heures que les épiciers, ou tout au moins à ce que ces derniers soient obligés de tenir leur épicerie dans un appartement séparé de leur restaurant, et à ce que l'appartement contenant l'épicerie ne soit ouvert qu'aux heures permises pour les épiciers.

La considération de la requête fut remise à la prochaine séance qui eut lieu le 18 mars. A cette séance les restaurateurs à leur tour, au nombre de trente-deux, présentèrent une contre-requête demandant le maintien du règlement existant. La considération de la requête et de la contre-requête fut de nouveau remise à une séance ultérieure.

Comme nous croyons que le public est intéressé dans ce débat, nous vous serions obligés d'un peu d'espace pour exposer au net la situation.

Le règlement actuel exige une license de $10.00 pour tenir une épicerie, et une license de $25.00 pour tenir un restaurant. Les épiceries doivent fermer à certains jours à sept heures du soir alors que les restaurants, comme c'est tout naturel, restent ouverts plus tard dans la soirée.

Comme les restaurateurs ont besoin d'épiceries pour servir leur clientèle ils prennent en général une license d'épicerie. mais le règlement pourvoit à ce que, passé sept heures du soir et les dimanches, les restaurateurs ne peuvent vendre d'épiceries que pour consommation sur place.

Ce règlement existe depuis plusieurs années déjà et a donné satisfaction au public d'une manière générale. Et la seule raison pour laquelle les épiciers en demandent maintenant la modification serait que certains restaurateurs ne l'observeraient pas à la lettre et vendraient des épiceries pour emporter en dehors des heures permises.

Il est possible qu'il puisse y avoir eu des abus, comme il y en a eu aussi à notre connaissance pour certains épiciers qui ont vendu et livré des épiceries en dehors de leurs heures de fermeture, voire même le dimanche.

Nous n'avons jamais compris que c'était une raison d'abolir une loi parce qu'il y avait des personnes qui ne l'observaient pas. Ce qu'on fait dans ce cas, on les dénonce à l'autorité compétente qui se sert d'autres dispositions de la même loi pour mettre les délinquants à l'amende ou à la prison s'il y a lieu.

Parce que certains épiciers auraient à se plaindre de la conduite de certains restaurateurs, ce qui est d'ailleurs à prouver, est-ce une raison pour imposer à tous les restaurateurs une dépense considérable en les forçant de séparer leur épicerie de leur restaurant, ce qui dans la plupart des cas serait impraticable et les mettrait pratiquement dans l'obligation de discontinuer leur commerce.

Ce qu'il y a au fond de cette demande de modification, c'est une simple querelle de commerçants, une question de rivalité commerciale. Que ces messieurs règlent cette question entre eux. Nous croyons qu'il n'appartient pas au conseil d'en décider.

Ce qui importe au Conseil c'est l'intérêt public. Il a fait un règlement qui donne au puolic satisfaction. spécialement au public voyageur que la question des restaurants intéresse particulièrement et qu'il s'agit d'attirer dans notre ville. S'il y a des abus qu'on prenne les mesures nécessaires pour punir les coupables, nous en sommes, et ce sera justice. Personne n'en voudra à messieurs les épiciers de demander, pour protéger leurs intérêts, l'application rigoureuse du règlement.

Mais qu'on vienne demander des règlements pour protéger une classe de commerce aux dépens d'une autre, nous croyons que ce serait entrer sur un terrain bien dangereux, et que le conseil ferait bien d'y songer à deux fois avant de s'y engager.

Merci, M. l'Editeur, de votre hospitalité.

PLUSIEURS INTERESSES

CHAPEAUX pour PAQUES

J'ai le plaisir d'informer les dames et demoiselles que je suis de retour de l'exposition des modes avec un gros assortiment de chapeaux de choix pour Pâques à des prix défiant toute compétition. Je vous remercie de l'encouragement que vous m'avez toujours donné et sollicite votre patronage pour l'avenir.

Madame JOS BEAULIEU,
Modiste
St-Arsène.

A vendre

Moulin à farine et à cardes, à douze arpents de la station. Pour plus amples informations s'adresser à
JOSEPH PARADIS
Meunier
Trois-Pistoles
43-4fs p.

Cacouna

—Mardi, le 19 mars, est décédée madame Alfred Simard à l'âge de 70 ans. Ses funérailles auront lieu vendredi, à neuf heures.

—Mercredi, le 13 mars, ont eu lieu les funérailles de Madame Vve Paul Mailloux, décédée le 10, à l'âge de 65 ans.

Nos sympathies aux deux familles.

—M. le chanoine A. A. Soucy, de Rimouski, M. l'abbé Eust. Santerre, curé de Saint-Arsène, M. l'abbé Pierre Bérubé, professeur de chant grégorien, M. et Mme Pierre Vaillancourt, de Coaticook, neveu et nièce de M. le curé de Cacouna, étaient de passage au presbytère dimanche dernier.

L'eau de la source, près du quai, qui doit servir à l'alimentation de l'aqueduc de Cacouna a été analysée et trouvée bonne pour la consommation. Un autre analyse sera faite au printemps.

Marchands détailleurs

Lorsque l'on vous dit: Je désire un bon tabac, comme garanti de qualité, offres-lui l'un des tabacs en paquet ou en feuille

Comme Papa,
Tabac le Drapeau,
Mon Bon Tabac,
Nouveau Mixte Canadien
British Crown,
Blue Seal, Etc., etc.

DE LA CIE DE TABAC TERREBONNE,
Terrebonne, Qué.

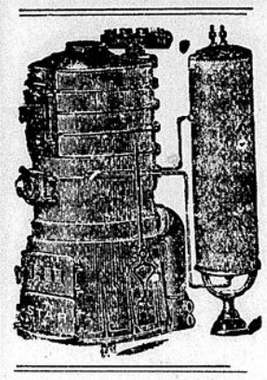

Chs-Eug. DESJARDINS

— PLOMBIER —

SPECIALITE:

Système de Chauffage à Vapeur et eau chaude

Vendeur de la Pompe Electrique marque "CRANE" garantie pour donner ENTIERE SATISFACTION

256 RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP
Qué.
TEL. 386-3

St-Modeste

—Jeudi le 16 a été enterré Gérard, âgé de cinq ans et demi, enfant bien-aimé de M. et Mme J. B. Beaulieu. cantonnier.

Les porteurs étaient M. Adéodat Thériault, Joseph Dumont, André Castonguay et Ernest Pelletier. Portait la croix, Prudent Dionne.

—Mlle Alma Beaulieu d'Edmundston N. B., était de passage ici ces jours derniers, au chevet de ses deux petits frères malades. L'un est décé le 14 et inhumé le 16. L'état de l'autre va toujours s'améliorant.

Nos sympathies.

La franchise ne consiste pas à tout dire, mais à dire toujours vrai.
P. DARLIN, S. J.

St-Antonin

—Madame Emile Dion. de Drummondville, est de passage à Saint-Antonin, chez son père Monsieur Théophile Bélanger. Elle fera aussi un cour séjour à la Rivière-du-Loup chez madame J. Dion, et retournera chez elle vers la fin de la semaine.

Remerciements

Mme Odilon Bélanger et sa fille Mlle Mary Bélanger-Lortie remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympatsies à l'occasion du décès de M. Bélanger, et spécialement les cnarretiers de la ville.

Orléans honorera la mémoire de Jeanne d'Arc

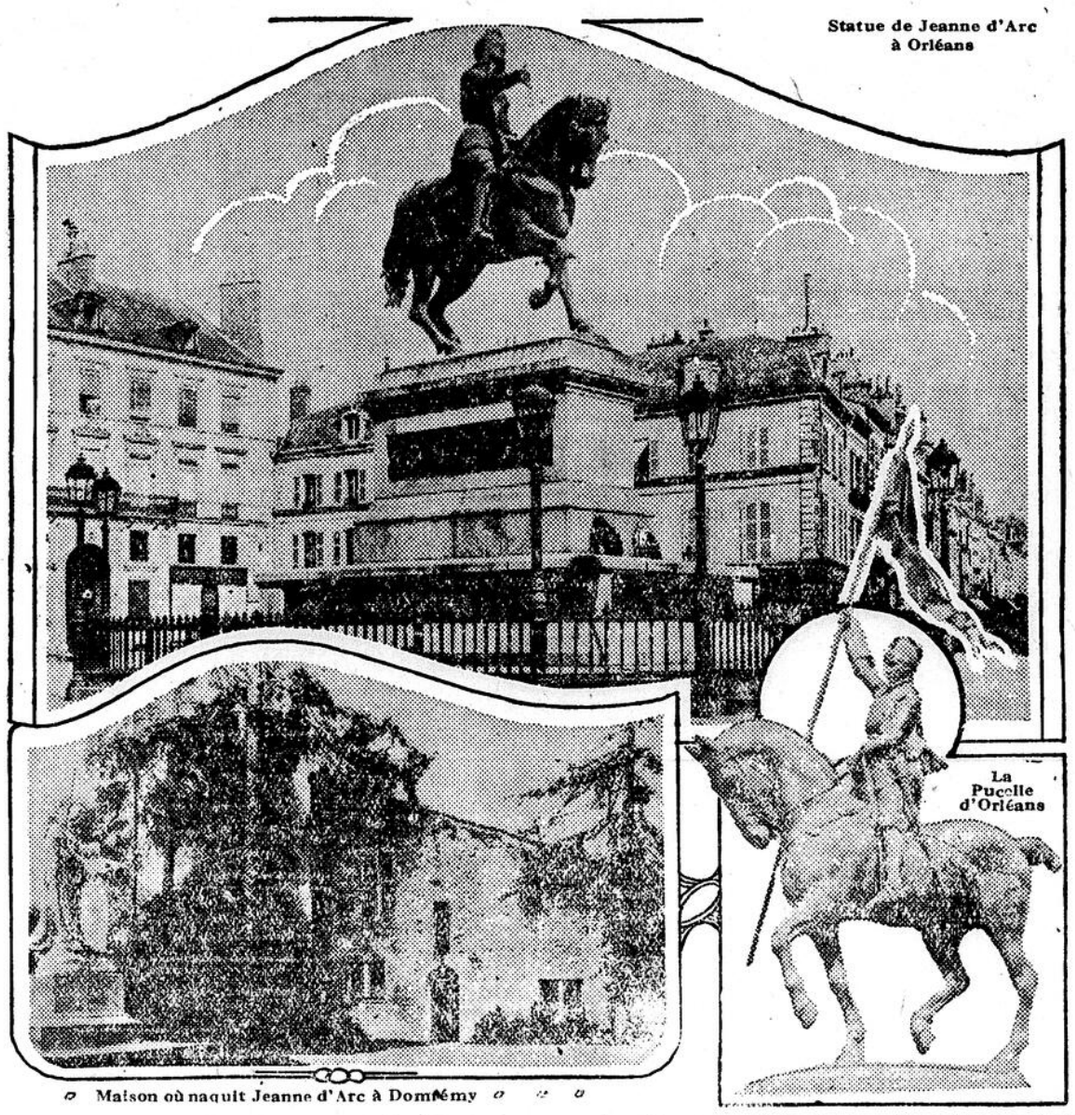

Maison où naquit Jeanne d'Arc à Domrémy

Le cinq-centième anniversaire de la délivrance d'Orléans, ville historique de France où s'illustra Jeanne d'Arc, donnera lieu, vers le milieu de mai prochain à des fêtes grandioses d'un caractère religieux, civil et militaire. De nombreux Canadiens et Américains d'origine française tiendront sans doute, en cette circonstance, à faire le voyage en Europe pour être témoins de cette commémoration à la gloire de celle qui sauva la France de la domination anglaise, alors que tout semblait désespéré pour Charles VII, roi de France du temps.

Jeanne d'Arc, accusée par les Anglais d'avoir pratiqué la sorcellerie, fut jugée et condamnée par eux à mourir sur un bûcher, à Rouen. Chargée auparavant du commandement des armées du roi de France, elle acquit un tel ascendant sur ses troupes que le 29 avril 1429, elle entra en triomphe dans la ville d'Orléans à la tête d'une armée de 4,500 hommes. Elle vainquit la résistance des Anglais et leur enleva une grande partie du territoire qu'ils occupaient dans le royaume. La prise d'Orléans sonna le glas de la domination anglaise sur le continent européen.

Des fêtes qui rappelleront les tournois du moyen-âge, se dérouleront pendant une période de quinze jours. Déjà toutes les dispositions ont été prises pour loger les nombreux touristes qui ne manqueront pas d'assister à cet événement mémorable.

Comme bon nombre de Canadiens et Américains de langue française se rendront en France en cette circonstance, plusieurs compagnies de navigation ont déjà fixé les départs de leurs navires, d'Amérique pour l'Europe, pour que tous puissent arriver en France à temps pour ces fêtes. L' "Empress of Australia" du Pacifique Canadien quittera New-York le 17 avril, tandis que le "Metagama" partira de St-Jean, le même jour; le "Montcalm" partira une semaine plus tard de St-Jean pour l'Europe.

TRIBUNE LIBRE

Où il s'agit de la petite école

Il se fait de l'agitation autour de la petite école! Cela marque sans doute l'importance absolument importante de l'instruction primaire dans notre province. Et c'est à bon droit qu'un franc Canadien doit s'enorgueillir de la place honorable qu'occupe notre système d'instruction publique parmi toutes les autres conceptions d'instruction similaire du pays et de l'étranger.

Mais il se fait de l'agitation autour de la petite école!... qui sait depuis longtemps ébaucher l'avenir des intelligences des petits et des grands. Quels sont, en effet, nos hommes de marque qui ne sont pas passés un jour ou l'autre, paisiblement sur les bancs de la petite école?

Mais, voyons donc si cette agitation est raisonnable? Le but de cette agitation est surtout de motiver la raison du salaire préférentiel qui devrait être payé, même en justice, aux institutrices diplômées de l'Ecole Normale, sous prétexte que ces dernières subissent un stage de préparation plus longue et plus soignée que dans toute autre institution.

Voyons où est la vérité. Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve! Or, cette affirmation d'une préparation plus longue et plus soignée, est-elle bien réelle? Est-ce que les élèves de nos couvents, en général, ne se préparent pas aussi pendant de longues et nombreuses années à l'examen très difficile qu'elles doivent subir pour l'obtention de leur brevet? J'ai dit examen très difficile. N'est-il pas, en effet, plus difficile de subir un examen en deux ou trois jours sur toutes les matières du programme, que de passer des examens au jour le jour, au cours de ses années d'étude, pour se gratifier et obtenir son brevet d'enseignement? Cette question n'a-t-elle pas été jugée telle par les autorités compétentes en rapport avec le baccalauréat à subir par les élèves des séminaires?

Voilà pour la préparation générale. Si on parle maintenant de la préparation plus spéciale, pédagogique, serait-il vrai qu'il n'y aurait de l'enseignement pédagogique que dans les écoles normales? Les faits prouvent d'une manière asses évidente que les élèves des autres institutions reçoivent et acquièrent aussi une formation tout à fait propre à l'enseignement. Les résultats heureux obtenus par notre corps d'enseignement ont-ils toujours été le fruit du seul travail des diplômes de l'école normale? et le sont-ils encore aujourd'hui? quand, après enquête dans divers district d'inspection, il est prouvé que, un quart, au plus des titulaires sont diplômées de l'école normale, Et les primes accordées par le gouvernement aux institutrices qui réussissent le mieux dans l'enseignement sont-elles obtenues le plus souvent par des normaliennes. Si on voulait être sérieux, il serait bien facile d'en faire le relevé. Mais plus facile est d'affirmer sans prouver.

On crie aussi à l'injustice. On voudrait que les diplômées du petit groupe eussent un salaire supérieur à celui de l'autre groupe. La loi n'accorde, avec raison, aucune préférence dans les traitements à payer. La préférence, quand elle existe, est basée sur les bons résultats obtenus dans l'enseignement. Et Messieurs les Commissaires, quoi qu'on en dise, sont assez intelligents, ont assez de discernement, pour reconnaître les bons services et les bons résultats des titulaires et les rétribuer aussi généreusement que le permettent les moyens des municipalités qu'ils représentent. Ce cas s'est déjà présenté assez fréquemment dans nos paroisses, où les Commissaires ont donné des primes substantielles pour reconnaître et encourager le mérite. Si ces titulaires n'étaient pas des normaliennes, à qui la faute? De leur côté aussi, messieurs les Inspecteurs disposent de primes accordées par le gouvernement, aux institutrices les plus méritantes; et si leur choix ne tombe pas sur des demoiselles diplômées de l'Ecole Normale, à qui la faute?

On prétend que leur formation spéciale donne aux normaliennes, une supériorité. Mais cette formation qui nous dit qu'elle n'est pas donnée aussi ailleurs? Et cette formation supérieure du groupe normalien, est-elle bien prouvée par les résultats? Il serait facile d'avoir l'opinion de Messieurs les inspecteurs sur la question, mais pourquoi la rechercher quand on la redoute.

Au reste les examens passés au jour le jour sous l'oeil bienveillant d'une maîtresse, sur des questions préparées par le personnel, valent-ils autant, au point de vue de la qualification, que l'examen seul devant le bureau, et sous la surveillance de personnes spécialement nommées pour exercer cette fonction de surveillant?

On prétend à la supériorité: qu'on demande à subir les mêmes examens que ceux du Bureau. Et si après avoir subi ces mêmes examens, les résultats sont supérieurs, on aura droit de crier à la supériorité! Mais en attendant que le gouvernement se décide à en venir là, ce qui serait pourtant bien désirable, qu'on veuille donc se contenter de prétendre placidement à cette prétendue supériorité et éviter de crier sur les toits.

Bien entendu, les seuls à se plaindre dans le présent débat sont de ceux qui sont attachés d'une manière plus ou moins rapprochés aux écoles Normales. Pour nous, nous voulons qu'elles vivent les écoles normales et nous croyons qu'elles font bonne oeuvre. Mais si nous croyons de notre devoir d'en causer, c'est parce que, depuis quelque temps, on fait une agitation malheureuse, propre à soulever la zizanie dans notre corps enseignant, en voulant créer une situation de préférence pour un certain groupe qui a sa valeur, sans doute, et par cette même situation vider les salles de classe de nos couvents, qui ont contribué pour leur large part à fournir jusqu'ici, à nos écoles rurales, les institutrices nécessaires à la formation et à l'enseignement de nos enfants et dont nous avons encore absolument besoin pour continuer cette même oeuvre éducatrice, vu le petit nombre d'écoles normales et le petit nombre d'institutrices qu'elles nous fournissent.

En terminant nous désirons exprimer nos félicitations au promoteur du nouveau projet de supporter héroïquement une loi scolaire intangible et de beaucoup meilleure et plus juste que toutes les propositions de favoritisme envers un groupe d'institutrices, au détriment du plus grand nombre de nos communautés enseignantes qui se dévouent depuis au-delà d'un demi-siècle, et des institutrices habiles et zélées qu'elles ont formées.

JUSTICE

CHARLES MARCHAND EN EUROPE AVEC LA "FIERTE FRANCAISE".

(*suite de la page* 2)

pour assister aux fêtes qui commémoreront le cinq-centième anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc. Ces fêtes qui auront lieu vers la mi-mai et au cours desquelles sera exalté le courage de celle qui bouta les Anglais hors de France, revêtiront un éclat inusité et il ne fait pas de doute qu'un grand nombre de Canadiens, Acadiens et Américains de langue française profiteront de leur séjour en France pour rendre hommage à la Pucelle d'Orléans.

Un autre événement qui ne manquera pas non plus de susciter un vif intérêt parmi les hommes d'affaires canadiens, sera la tenue de la Foire Industrielle de Paris, du 15 au 30 mai prochain, où plus de 7,000 industriels français et étrangers exposent leurs produits chaque année.

Somme toute, l'excursion de la "Fierté Française" sera gaie, reposante et fourmillera d'attractions, de sorte que tous ceux qui y prendront part sont assurés de bien s'amuser et de s'instruire en même temps.

LE PAIN CHANGE EN GATEAU

Voici la recette magique:

Coupez des tranches de pain de la veille ¾ pouce d'épaisseur. Enlevez la croûte, coupez en bandes ¾ pouce par 2 pouces.

Couvrez complètement les bandes sur toutes leur faces avec du Lait Condensé Eagle Brand.

Roulez les bandes dans une fine râpure de noix de coco. Mettez dorer délicatement en lèchefrite, sur tous les côtés, sous une flamme de gaz abaissée ou sur la graise, avec une fourchette.

Succulents petits gâteaux à la noix de coco, faits avec du pain. Ils ont la saveur de gâteaux aux anges.

Essayez les. Vous trouverez maintes autres recettes délicieuses dans le livre de Recettes Eagle Bland. Pour avoir un exemplaire gratuit écrivez à la Cie Borden Ltée, Dept. A., 140 ouest, rue St-Paul, Montréal.

Nouvelle machine à laver électrique

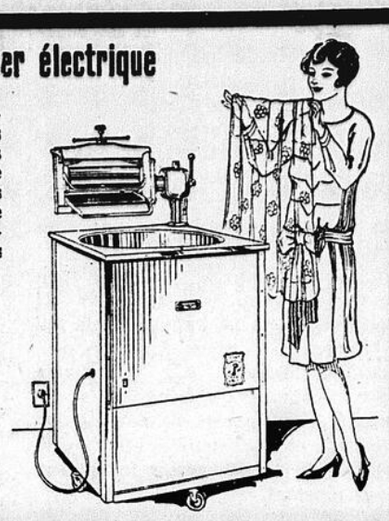

La plus parfaite inventée jusqu'aujourd'hui. Mécanisme très simplifié. Supérieure en tous points à toute autre machine électrique sur le marché. Tous les perfectionnements qu'elle possède, méritent d'être examinés, même par les personnes ayant déjà des machines électriques.

Une visite est sollicitée.

Offerte en vente par

Art. L. Pelletier

Marchand de Fer
127 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup Station.

Ovila Legaré

Entrepreneur-Menuisier
10, rue St-François-Xavier
Rivière-du-Loup, Sta.
Téléphone 378s3

Je suis en mesure de contracter pour tous genres de constructions et de réparations.

Bois de toutes sortes pour entreprises générales, comme par le passé.

—(:o:)—

SATISFACTION GARANTIE

Hémogenol Jaquet "QUI PRODUIT DU SANG"

(qui produit du sang)

Vous rappeler ce fameux tonique fortifiant si actif pour adultes ou enfants à demi dose.

Tapisserie

Patrons les plus nouveaux pour les Murs et Plofonds.

Venez voir le plus grand choix qu'il soit possible d'exhiber et faites votre choix.

AUSSI

**Peinture, Vernis
Huile, Vitres
Teinture au vernis**

**Le plus grand choix de prélart qu'il y a en ville:
Toutes les largeurs
de 18 pouces à 12 pieds**

Toujours chez

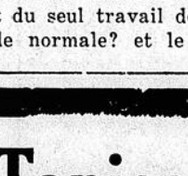

J. E. PINEAU
RIVIERE-DU-LOUP

Trade Mark Registered

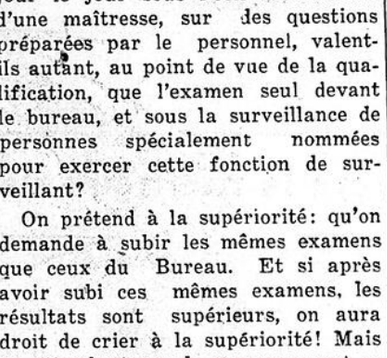

Nourriture à veaux
Blatchford

"LE VEAU AVEC LE SEAU"

Chaque sac de 100 livres équivaut en valeur nutritive à 100 livres de lait pur. 200 livres de la nourriture à veaux "Blatchford" suffiront à nourrir un veau jusqu'à l'âge de 6 mois. Réduit le coût de l'élevage des veaux de près de 75%.

Parfaitement cuite à la vapeur. Absolument sûre.

Procurez-vous-la de votre vendeur

J. B. Renaud & Cie, Ltée
Distributeurs.

Commence Aujourd'hui

un Ecoulement Sensationnel de bons Autos Usagés

Regardez Ces Valeurs

1	Ford Touring 1923 . . .	$100.
1	Ford Tudor 1925. . . .	300.
1	Ford Thuck 1927. . . .	250.
1	Ford Touring 1927. . .	250.
1	Crevrolet Touring 1923	100.
1	Chevrolet Touring 1922	75.
1	Chevrolet Coupé 1928 .	600.
1	Chevrolet Sedan 1925 .	300.
1	Overland Touring 1923 .	100.
1	Overland Sedan 1923 .	125.
1	Pontiac Cabriolet 1927 .	600.
1	Essex Coach 1926 . . .	300.
1	Jewett Coach 1926. . .	300.
1	Buick Touring 1925. .	300.

LES affaires ont été exceptionnelles! Le Chevrolet par Excellence de l'Histoire de Chevrolet a brisé tous les records de ventes. Les nouveaux autos commandés pour le printemps sont en chemin. Les Autos Usagés . . pris en échange . . *doivent sortir.*

Ce sont de bons autos . . échangés plus tôt que d'habitude, parce que le Chevrolet Six est tellement irrésistible. Ce sont des valeurs merveilleuses—mille pour mille, ils constituent le transport automobile le meilleur marché qui vous fut jamais offert.

Mais ils doivent être écoulés ce mois-ci, pour faire place aux affaires du printemps—D'où, cette grande Vente Nationale d'Autos Usagés, par les Distributeurs Chevrolet dans tout le Canada. Rendez-vous compte des bas prix sensationnels et vous réaliserez que chaque Auto Usagé est marqué à un prix pour le faire vendre immédiatement. CS-2-3-29BF

GARAGE CENTRAL ENRG.
RIVIERE-DU-LOUP, Qué.

VENTE D'AUTOS USAGÉS des Nationale DISTRIBUTEURS CHEVROLET

pour UN MOIS

E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie - Vie -- Accidents

ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup.

Phon Kamouraska.

CARTES D'AFFAIRES

MEDECINS

L. E. PARROT

Ex-élève des hôpitaux de Paris.

MEDECIN-CHIRURGIEN

De l'Hôpital de Rivière du Loup.

Rue LAFONTAINE

DOCTEUR Z. VEZINA

DES HOPITAUX DE PARIS

Yeux, - Nez, - Gorge, Oreilles

Appareils électriques de spécialité: Courants galvaniques, sinusoïdaux, Haute fréquence, Diathermie.

165 Rue Lafontaine,
RIVIERE-DU-LOUP

Tél. 325

Louis Pratte

Assurances Générales

Rivière-du-Loup, P. Q.

EDIFICE BANQUE PROVINCIALE

319 rue Lafontaine.

Jos. Y. POMMET

COMPTABLE-VERIFICATEUR

AUDITION MUNICIPALES ET SCOLAIRES

14 rue Joly
Rivière-du-Loup.

Boite Postale 107 — 232 Lafontaine

"La Protection du Crédit"

Rivière-du-Loup, Centre

Bureau de collection
Collection de tous comptes
Collection à commission
Satisfaction garantie
Demandez notre tarif

AVOCATS

Casgrain & Lizotte

Avocats & Procureurs

7 rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup

Léon Casgrain, C.R. M. P. P.
L. P. Lizotte, C.R

LEON PARADIS

Avocat et Procureur

EDIFICE BELLE
Rue de l'Eglise
RIVIERE-DU-LOUP.
1er ETAGE

Louis Saint-Jacques

AVOCAT

22 rue de l'Eglise

RIVIERE-DU-LOUP.

J.-François Pouliot, M.P.

AVOCAT

BUREAU EN FACE DE L'ÉGLISE

RIVIERE-DU-LOUP.

Casier Postal 7 — Tel. Rés. 460s3 — Tel. Bureau 226

DAVID E. RIOUX

Avocat et Procureur

RIVIERE-DU-LOUP Station.

Edifice des Ingénieurs Industriels Enr'g. — 57 rue Lafontaine.

HORACE CIMON

— AVOCAT —

16, Rue de l'Eglise
RIVIERE-DU-LOUP.
Téléphone No 5

ALEX. MICHAUD, C. R.

AVOCAT

Bureau :
EDIFICE BELLE
4 rue de la Cour.

Tél. Kam.. 139. — B. P., "A

LEO BÉRUBÉ

AVOCAT

No. 5 rue de l'Eglise

Rivière-du-Loup, P. Q.

J. B. LAVOIE L. L. L.

AVOCAT

RIVIERE-DU-LOUP

BUREAU: 20 RUE BLAIS
RESIDENCE: 20 RUE IBERVILLE

VICTORIEN LAVOIE

ACCORDEUR-MECANICIEN

HAUTEMENT APPRECIE PAR

Vladimir de Pachman — Careno
Arthur Friedhem — Nellie. Melba
Scharwanka — Clara Butt
Kubelik — Géraldine Farrar
Mischa Elman — Madame Marchesi
Metropolitan Grand Opéra of N. Y.

S'adresser à:
S. BELLE
Marchand de musique

Atelier de réparations:
Coins Fraser et Lévis
Résidence 8 Iberville,
Chez P. A. CARON

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE, et est imprimé au numéro 234 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Prenez une Assurance de
J.-A. SAUCIER
successeur de P.-J. Bérubé

Chemin de fer Témiscouata

HORAIRE

En force le 16 mai 1927

EXPRESS
Dép Riv. du Loup 7.30 a.m.
Arr. Edmundston Jct. 11.10 a. m.

EXPRESS
Dep. Edmundston Jct., 12.00 p.m
Arr. Riv. du Loup. 3.30 p m

MIXTE
Dép. Edmundston Jct. 12.30 p.m.
Arr. Connors N. B. 2.20 p m.

MIXTE
Dép. Connors N. B. 7.00 a. m
Arr. Edmundston Jct., 8.50 a. m

N. B.—Heure du méridien de l'est. Service quotidien, excepté le dimanche.

Correspondance à Edmundston avec le chemin de fer du Pacifique Canadien et à Rivière-du-Loup avec tous les trains d'express des chemins de fer Nationaux.

Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à

T. N. Walsh, Agent Général du Fret et des Voyageurs.

Bureau: 183 Lafontaine — *RESIDENCE: 22 Iberville*
Tél. 460-2 — Tél. 113

Geo.-Ed. LANGLAIS

COURTIER

Valeurs de Placements

Représentant de la maison

JOS. MORENCY, Limitée.

QUEBEC, QUE.

Vous ne pourrez pas résister à l'arome de ce mélange

THÉ DU JAPON

"SALADA"

551F

Tout frais des plantations

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin, soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

BUREAUX DES BILLETS

30 rue St-Jean, Tel: 20093
Chât. Frontenac, Tel: 2-1840;
Gare du Palais, Tel: 2-0663
ou
C. A. Langevin, Agent Gén.
Gare du Palais, Québec.

Petites Annonces

A vendre

Une automobile Chevrolet en très bon ordre, à vendre. S'adresser au bureau du "Saint-Laurent" ou au Garage Henri Proulx, rue Fraser.
4fs.

A VENDRE

A Saint-Roch des Aulnaies
Une excellente terre de 80 arpents bonne terre forte, bien bâtie. Vente faite à l'enchère le dixième (10) jour d'avril 1929.
Pour plus amples informations s'adresser à
LEONCE GAGNON,
Chahoon,
Co. St-Maurice, P. Q
40 4fs p.

A vendre ou à louer

A ST-HONORE DE TEMIS.

Les propriétés de feu Edouard St-Pierre, consistant en un terrain situé en face de la station du chemin de fer et un lot à bois ayant front sur la route nationale, à peu près à deux milles et demi de l'église. Le tout à conditions faciles.
S'adresser chez
ELISEE MICHAUD,
19 rue St-Charles
Rivière-du-Loup, Station
40 4fs p.

Sucrerie à vendre ou à louer

Soit à la part ou argent comptant. Une belle sucrerie située à trois milles de la station de Withworth, Témiscouata. Le chemin est ouvert jusqu'à 15 arpents de la cabane à sucre. Pouvant entailler 2000 à 3000 érables. Canistres, bouilloire, chaudrons, installés pouvant bouillir 150 seaux journellement. Poêle et ustensiles de cuisine.
S'adresser à EUG. MICHAUD, marchand, Station.
43 j.n.o.

Pension privée

Vous trouverez une bonne pension chez Madame H. Soucy, en haut du magasin Toulch. Une visite vous convaincra.
Madame A. SOUCY

Cacouna

NOUVELLE SALLE DE COUTURE

Mlle Rose-Delima Lapointe a le plaisir d'informer les dames et les demoiselles de Cacouna qu'elle ouvrira cette semaine une salle de couture dans la maison de Madame J.-Bte Dumais.

A vendre, Louer ou Echanger

A Rivière-du-Loup Station, comté de Témiscouata, P. Q., au centre du quartier des affaires, magasin ou bureaux d'affaires, avec logement privé au-dessus; grand entrepôt faisant suite au corps principal le tout mesurant quarante pieds de largeur par cent vingt-six de profondeur, en brique solide et cave de six pieds de hauteur en béton; chauffé à la vapeur basse pression; grande cour et dépendance idéal pour fins commerciales ou industrielles. Constructions neuves à bonnes conditions de vente ou d'échange pour propriété de ville. S'adresser à J. E. Frenette, 167 avenue des Erables, Québec, tél: 6040 ou 98 St-Pierre, Tél: 2-7088.
J. N. O.

Logement à louer

Bâtisse Frenette & Beaulieu, Rivière-du-Loup Station. Huit chambres et chambre de bain chauffées. Pour plus d'informations, s'adresser à M. Ph. Blier, 2½ rue Lévis, ou par téléphone. J. N. O.

A LOUER

Bureau à louer dans l'édifice L H. Levasseur Ltée. Possession le 1er mai prochain. Adressez-vous au Bureau de L. H. Levasseur, Ltée.
37-j. n. o.

Logement à louer

Possession le 1er mai, au No 29 rue Iberville, 6 appartements et chambre de bain. Pour pris et conditions s'adresser à M. G. L. Michaud, 5 rue St-Georges.
42—j.n.o.

$15,000.

Emprunt des Commissaires d'Ecoles du Village de Causapscal, dans le Comté de Matapédia, pour une nouvelle construction portant intérêt annuel de cinq et demi pour cent payable à tous les six mois.
Remboursement du capital $1,000.00 par année à compter du premier janvier mil neuf cent trente-six
S'adresser pour renseignements à

P. COSSETTE

S.-Trés , de Causapscal P. Q

AVIS

Nous avons le plaisir d'informer le public que nous aurons une boutique de plomberie et de ferblanterie. Nous nous occuperons aussi de tout ce qui regarde les couverture en côle.
Votre patronage est respectueusement sollicité.
LAFOREST & DUMONT
9, rue du Cimetière.
43-4fs P.

Terre à vendre

(Environ 400 acres)

Une belle terre, située dans le village de Notre-Dame du Lac, à deux arpents de l'église. Bonnes bâtisses compris grange moderne. Trois vergers sur la terre comprenant près de 400 arbres. A vendre à d'excellentes conditions. Je pourrai aussi la donner à ferme à une personne compétente.
S'adresser à
GEORGES GUAY
Cacouna

Nouvel orfèvre

Je viens d'ouvrir une boutique d'orfèvre dans l'édifice Michaud, à Saint-Ludger. Je m'occuperai de réparations d'horloges, montres, soudures, etc.
M. G. RAYMOND
39-4fs p.

J.-Edmond Therriault

21, rue Joly
Représentant à
RIVIERE-DU-LOUP
de
L'EVENEMENT
Journal du matin et quotidien de Québec

Si vous désirez vous abonner au quotidien le mieux fait de la province, le premier à vous donner à Rivière-du-Loup les nouvelles de partout, avertissez-moi et j'irai vous voir, ou venez chez moi.—Nous donnons de jolies primes à chaque abonné pour un an.

Je suis également correspondant pour le journal.

Tél. Kam., No 73.

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue Blais, Rivière-du-Loup.

Terre à vendre

A quelques pas de l'église, près de l'école paroissiale et de la beurrerie. Bonnes bâtisses, avec tout le roulant. A vendre à d'excellentes conditions.
S'adresser à M. Alphée Beaulieu St-Modeste.

A VENDRE

Toute une installation pour faire la lumière électrique: engin de 3 forces, batteries et accessoires. Le tout en parfait ordre, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à J. B. Dionne, marchand, Ste-Rose du Dégelé, Co. Témiscouata.
8fs. p.

A VENDRE

Bon poste de commerce à vendre: Restaurant et épicerie avec logement privé y attenant, bonne cave, hangar, grand terrain, situé à Rivière-du-Loup, au centre des affaires, à proximité du Garage Central. Le poste est excellent durant la saison du tourisme. Le propriétaire vendra à sacrifice, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé.
S'adresser à JOS. DIONNE, épicier-restaurateur, 161 rue Lafontaine, B. P. 25, Rivière-du-Loup Centre, Comté de Témiscouata.
40 4 fs p.

Maison à louer

Maison de huit appartements avec cour et hangar, au numéro 7 rue Joly. Pour informations s'adresser à JOHNNY BELANGER, succursale Légaré.
42-j. n. o.

Propriété à vendre

A vendre à St-Pacôme, propriété avec fonds, longeant la Rivière sur deux côtés, avec grand terrain: 200 x 300 pieds. Située du côté est du pont de fer, dans le village. Maison à deux étages 36 x 40; cuisine 28 à 20, magasin attenant: 26 x 50; hangar à trois étages; garages pour quatre voiture. Le tout bien disposé, pour magasin ou hôtel. Grand terrain pour *Camping Ground*. Parterre avec pelouse; grand jardin, arbres fruitiers et d'ornements.
S'adresser à ELZEAR LEBRUN, ancien marchand, St-Pacôme, P.Q.
No 42, 6 fs.

A LOUER

L'ancien magasin L.-P. Proulx, rue Lafontaine ; l'ancien garage Ferland & Ferland, Enr., ; un beau bureau rue de la Cour. Pour informations, s'adresser à JOS. TETU, Hôtel Victoria.

Agents demandés

Détaillez la Grande Ligne des produits Familex. Faites de $25 à $50 par semaine. Plus de 150 items comprenant: articles de toilette, médecine bétérinaire, produits domestiques. Catalogue et proposition envoyés sans obligation.
LA CIE DES PRODUITS FAMILEX
4785, Ste-Catherine est
Montréal.

Dr J. André LESSARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

106 LAFONTAINE

RIVIERE-DU-LOUP, STATION

HEURES DE BUREAU :
9 hrs à 11½ hrs a. m.
1 hr à 5 hrs p. m.
Le soir 6½ à 7½ hrs.

Tout travail garanti et sans douleur.

DINER-CAUSERIE

DE

La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup

SAMEDI SOIR, LE 6 AVRIL

A SEPT HEURES ET DEMIE

A l'hôtel "Le Manoir"

Conférencier: M. JOS. L. BOULANGER,
Sous-ministre de la Voirie de la province de Québec

Le conférencier traitera du tourisme et de la voirie.

N.B.—Les cartes sont vendues par les directeurs, et les membres qui désirent assister au dîner sont priés de réserver la leur sans délai.

Prix du couvert $1.50

LOUIS S. POMMET,
Secrétaire.

LA CONGREGATION DES JEUNES GENS DE SAINT-PATRICE

Les conseillers de la congrégation se sont réunis jeudi dernier, le 14 mars.

Le Directeur, M. l'abbé Bourbeau, avait justement reçu et a communiqué aux officiers un document venant de Rome et daté du 18 février 1929 par lequel la Congrégation des Jeunes Gens de Saint-Patrice est agrégée à la Primaria de la Ville Eternelle.

Le Secrétaire.

Evitez la grève des Bank-notes.... en faisant de la PUBLICITE.

Exposition de Chapeaux du Printemps

le 27 mars

CHEZ Mme A. OUELLET

Saint-Ludger.

Pour Dames et Demoiselles, chapeaux de très beau style, tout à fait chics, dans les teintes et les pailles les plus nouvelles. Un beau choix aussi de chapeaux pour enfants.

Une visite est sollicitée

Madame A. OUELLET
Saint-Ludger.

Nous avons reçu nos marchandises du PRINTEMPS

Nous vous invitons à venir voir ces nouveautés.

Nos prix sont toujours LES PLUS BAS

CHEZ

N. KIRALLAH

225, rue Lafontaine

RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

L'"ECONOMIE" ENR.

REGARDEZ LES SPECIAUX

Pour la semaine commençant le 22 mars

Regardez ce que l'"ECONOMIE" vous offre de spécial pour la dernière semaine du carême et profitez-en

Poudre à pâte en bte d'une livre avec bol et soucoupe	39c.
Petit bol de beurre d'érable pour	25c.
Beurre d'érable à la livre	15c.
Jelly "Bee" avec fourchette et cuiller de toutes sortes, 3	25c.
Chaudière de biscuits soda Perrins, pour	47c.
Biscuits soda à la ivre	15c.
Biscuits gimgembre à la livre, 2 pour	33c.
Corn Flakes, 2 paquets pour	23c.
Graisse composé, la livre	19c.
Empois, la livre	10c.
Gros paquet de flocons de savon Princess, pour	22c.
Saumon rose, la boîte	18c.
Petit verre de moutarde pour	09c.
Pruneaux dans le sirop, la bte	18c.
Savon de toilette Infants Delight, 4 barres pour	29c.

Donnez vos commandes par téléphone et épargnez du temps et de l'argent. Livraison gratis à domicile.

Mme J. ARTHUR FORTIN, Prop.

RIVIERE-DU-LOUP, Centre

Bulletin de la Cour

M. le magistrat Couillard a rendu jugement mardi dernier dans les causes suivantes:

COMMISSION DES LIQUEURS
— VS —
C. E. RAYMOND

Plainte renvoyée.

J. M. ST-ONGE
— VS —
CYPRIEN ROY

Le défendeur était accusé d'avoir eu en sa possession des liqueurs alcooliques illégalement importées et fut condamné à une amende de $200. et les frais ou à six mois d'emprisonnement à défaut de paiement. avec de plus confiscation de la boisson saisie.

PAUL LAFERRIERE
— VS —
FRANCOIS THIBAULT

Le défendeur fut condamné, sur accusation de voies de fait à une amende de $20.00 et les frais ou 2 mois de prison à défaut de paiement.

LE ROI
— VS —
CYRILLE MICHAUD

Accusation d'assaut ayant causé des blessures graves. Le défendeur plaida coupable de voies de fait simples et fut condamné à $10.00 d'amende et les frais ou un mois d'emprisonnement à défaut de paiement.

Soirée Dramatique et Musicale à St-François-Xavier

LES 3 et 4 AVRIL

Dans l'après-midi de mercredi à 2½ hrs, séance pour les enfants.

Depuis quelques semaines on est à donner une toilette neuve à la salle paroissiale. Ceux qui ne l'ont pas vue dernièrement ne s'y reconnaîtront plus.

Si donc le coeur vous invite à constater la transformation, profitez de l'occasion que nos jeunes gens vous donneront d'assister à une agréable soirée dont nous publierons le programme jeudi prochain.

PENSION PRiVEE

Vous trouverez une bonne pension chez Madame H. Soucy, en haut du magasin Toulch. Une visite vous convaincra.

Madame H. SOUCY

Chevaux! Chevaux!

Je viens de recevoir un char de chevaux de l'Ontario. N'achetez pas avant de venir me voir.

PHILIPPE DIONNE
1, rue Chouinard.

Achille Pettigrew
B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
De l'étude
Pettigrew & Bourget
111 Côte de la Montagne
QUEBEC

JEAN-A. SAUCIER

AGENT D'ASSURANCES

Gérant d'Agences de la NORTHERN LIFE

ASSURANCES FEU, MALADIES, AUTOMOBILES, Etc., Etc,

Boîte 173 - Rivière-du-Loup, Station.

W. BELANGER

Expert Horloger, Bijoutier

Inspecteur des Montres et Horloges du C. N. R.

Ne dites jamais que votre montre ou votre horloge est finie, avant d'avoir consulté W. BELANGER, expert-horloger.

Nous pouvons remettre à neuf des articles tels que bijoux, lunettes, etc.

Le meilleur endroit où acheter bagues de fiançailles, alliances, montres, horloges, argenteries, verre coupé, plumes-réservoirs, articles de fantaisie.

Réparations faites avec soin et promptitude. Garantie absolue ou remise de l'argent.

Ce "Quelque Chose de surplus" pour VOTRE DINER du DIMANCHE

On trouve ordinairement dans toute maison, le dimanche, sur la table du dîner, un mêts spécial, plus soigné qu'à l'ordinaire. Permettez à T. Gravel de vous fournir ces bonnes choses— Choisissez dans la liste ci-dessous.

Pains des Anges — Quatre-Saisons — Demie-lune — Roulé aux confitures Roulé aux Guimauves — — Feuilleté .. Chou, Crème — Roll à la crème.

T. GRAVEL

188 Lafontaine

NOTAIRE

J. OSCAR LEVESQUE

RUE DE LA COUR (BLAIS)

RIVIERE-DU-LOUP QUE.

AUX CULTIVATEURS

Comme la plupart des beurreries ne commencent à fabriquer qu'entre le 15 avril et le 1er mai, vous pouvez toujours compter, en attendant, avoir pleine et entière satisfaction en expédiant votre crème à *LA CREMERIE CHAMPLAIN*, Rivière-du-Loup.

J. A. BEAUDET, Prop.

RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

NOTAIRE

J. L. DESCHENES

RIVIERE-DU-LOUP
(*Rue de la Cour, Edifice Belle*)
S'occupe de notariat en général et aussi de débentures municipales, scolaires et autres. Brevets d'inventions, etc.
Représentant de:
LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES Ltée.

Cadeaux de Noces et d'Anniversaires les plus désirés :

ARGENTERIES,

BIJOUX,

HORLOGES DE LUXE.

Nous avons la qualité à la mode et à la portée de toutes les bourses.

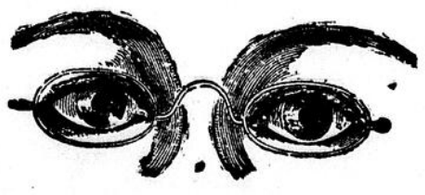

Les Maux de tête, la difficulté pour bien VOIR de PRES ou de LOIN sont des symptômes de MAUVAISE VUE.

CONSULTEZ

l'Opticien Spécialiste

PELLETIER, O. D.

Des milliers de personnes depuis des années ont retrouvé le bien-être en s'adressant à lui.

N'attendez pas trop tard. Ne risquez pas de devenir aveugle.

Examen de la vue à l'électricité.
Verres taillés ici-même.
Salon d'Optique privé.

Donc ECONOMIE de temps et d'ARGENT

J. H. PELLETIER

Le grand magasin de bijouteries, de cadeaux et d'optique

327 rue Lafontaine Rivière-du-Loup (VOISIN du CHATEAU GRANDVILLE)